

Séance de la soirée du 6 novembre 2007

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM
 Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de commission
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. WEBER LAURENT, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN D'ACTION FAMILLE DE MONTRÉAL

ATELIER 3

**LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES EN VILLE
L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
LA CULTURE, LES SPORTS ET LES LOISIRS**

VOLUME 4

A

Séance tenue le 6 novembre 2007, 19 h
Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE L'ATELIER, DU THÈME ET DES PARTICIPANTS, LOUISE ROY, présidente de l'OCPM | 1 |
| PRÉSENTATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL | 2 |
| PRÉSENTATION DES PANÉLISTES : | |
| MICHEL R. MAGNAN, président de la Table des organismes mandataires du programme de sécurité urbaine de la Ville de Montréal, directeur Tandem Sud-Ouest | 16 |
| JOSÉE SCOTT, directrice générale, Sport et Loisir de l'île de Montréal..... | 18 |
| STÉPHANE PERRON, médecin spécialiste, secteur environnement urbain et santé, Direction de la santé publique de Montréal | 21 |
| RÉACTIONS DE LA SALLE : | |
| DENIS MUNGER..... | 24 |
| MARIE-CLAUDE GIROUX | 27 |
| NICOLE DUCHEMIN | 33 |
| PIERRE BRICAULT | 40 |
| THEA PRATT..... | 43 |
| CLAUDE LAVOIE | 46 |
| FRANCIS LAPIERRE | 51 |
| DENIS MUNGER..... | 57 |
| REPRISE DE LA SÉANCE..... | 57 |
| PRÉSENTATION DES PANÉLISTES : | |
| ROBERT LEDOUX, directeur École Sainte-Odile, Cartierville | 57 |
| ANNE-MARIE JEAN, directrice générale, Culture Montréal..... | 63 |
| RÉACTIONS DE LA SALLE : | |
| FRANCINE GOYETTE | 66 |
| MICHEL ST-PIERRE | 75 |
| FRANCE UNTERBERG | 82 |
| DENIS MUNGER..... | 85 |
| NICOLE DUCHEMIN | 89 |
| PIERRE BRICAULT | 95 |

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la Commission :

5 Bonsoir, mesdames et messieurs ! Bienvenue à ce troisième atelier de consultation publique sur la Plan d'action famille de la Ville de Montréal. Alors ce soir, notre atelier porte sur la qualité de vie des familles.

10 Je suis Jocelyne Beaudet, je suis commissaire à temps partiel à l'Office et la présidente m'a demandé de présider cette commission. Je suis accompagnée de deux commissaires. À ma gauche, madame Judy Gold et, à ma droite, monsieur Weber Laurent qui sont aussi les commissaires à temps partiel à l'Office. Et nous avons avec nous la présidente, madame Louise Roy, qui va présider notre atelier à nouveau ce soir.

15 La commission est appuyée d'une équipe pour son analyse, de deux analystes : madame Stéphanie Espach et madame Hélène Bilodeau. Nous avons également à la logistique Anick Pouliot et, à la table d'accueil, monsieur Nhat Tan Le, si vous avez des documents à vous procurer ou des choses à laisser. Le tout est naturellement enregistré, la transcription est préparée par madame Lise Maisonneuve et monsieur François Bédard assure la régie du son.

20 Alors, je laisse sans plus tarder la parole à madame Roy.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

25 Bonsoir ! À moi de vous dire bonsoir ! L'atelier de ce soir porte donc sur le thème de la qualité de vie des familles en ville. Notre objectif en tenant cet atelier, c'est d'essayer de comprendre d'une part, et puis d'échanger d'autre part, sur la qualité de vie que Montréal offre à ces familles. Et qualité de vie, évidemment c'est un terme qui est large. On voudrait l'aborder en parlant de questions reliées à l'environnement, de questions reliées à la santé, à la sécurité aussi et de questions reliées aux loisirs et à la culture.

30 Notre objectif en tenant ces ateliers, c'est aussi de permettre à la Ville de présenter la proposition de Plan d'action famille sous l'angle du thème de la qualité de vie et de donner la possibilité aux participants ce soir d'enrichir leurs réflexions à partir des commentaires et des informations supplémentaires qui vous seront donnés par les panélistes qu'on a invités pour travailler, discuter avec nous ce soir.

40 Ces panélistes-là, on les a choisis parce qu'ils viennent de différents secteurs : de la santé, du loisir de la culture, de la sécurité et donc qui ont, à partir des activités quotidiennes qu'ils mènent, un témoignage à apporter sur la question de la qualité de vie en ville offerte aux familles. Ils peuvent le faire soit en nous aidant à faire une partie du diagnostic, donc c'est quoi la qualité de vie qui est offerte par Montréal à ces familles?

Réalité et perception ou/et aussi en nous aidant à discuter des éléments sur lesquels il faut agir pour améliorer cette qualité de vie en ville.

45 Si vous voulez bien, je vais vous les présenter tout de suite. Alors immédiatement à ma droite, monsieur Michel Magnan. Monsieur Magnan est président de la Table des organismes mandataires du programme de sécurité urbaine de la Ville de Montréal et directeur de l'organisme Tandem dans le sud-ouest. Et il me dit que c'est la version abrégée de son titre.

50 Juste à côté de lui, madame Josée Scott, qui est directrice générale de l'organisme Sport et loisir de l'île de Montréal. À côté d'elle, madame Anne-Marie Jean. Madame Jean est directrice générale de Culture Montréal. Immédiatement à ses côtés, monsieur Robert Ledoux. Monsieur Ledoux est directeur de l'École Sainte-Odile de Cartierville et aussi
55 représentant du programme qu'on appelle Programme écoles montréalaises. Alors lui va couvrir tout l'angle des partenariats avec les écoles. Et à côté de lui, monsieur Stéphane Perron. Monsieur Perron est médecin spécialiste et il vient pour représenter la Direction de la santé publique.

60 Alors comme vous voyez, on a des gens très intéressants qui sont assis ici avec nous ce soir pour témoigner de leur compréhension et de leur perception de la qualité de vie qui est offerte aux familles à Montréal.

65 Alors comment est-ce qu'on va procéder pour la tenue de l'atelier? Dans un premier temps, je vais demander aux gens de la Ville d'abord de se présenter, puis ensuite de nous présenter le Plan d'action famille sous l'angle de la qualité de vie.

70 Et par la suite, je demanderai à trois des cinq panélistes d'intervenir, de nous donner leur version des choses et ensuite j'irai vous voir pour que vous puissiez soit poser des questions, passer un commentaire. Vous pouvez intervenir pour poser des questions à la Ville, à l'un ou l'autre des panélistes. Les panélistes peuvent aussi intervenir pour se poser des questions entre eux ou à la Ville.

75 Alors comme vous voyez, ça va dans toutes les directions et c'est ça qui est la beauté de la chose. L'idée, c'est de faire sortir les éléments de réflexion qui pourront permettre à ceux qui souhaiteront prendre position sur le Plan d'action famille de la Ville de le faire avec un éclairage le plus complet possible.

80 Alors, je cède tout de suite la parole à monsieur Pierre Bélec. Monsieur Pierre Bélec est conseiller spécial aux affaires corporatives de la Ville. C'est lui qui est le porte-parole de Montréal pour le Plan d'action famille. Il va nous présenter ses collègues.

M. PIERRE BÉLEC :

85 Ce soir, j'ai privilège d'avoir beaucoup de collègues de la Ville qui sont ici à la table
et même dans la salle. Alors, à ma droite immédiatement, madame Johanne Paquin qui
est du Service de police de la Ville de Montréal et, à ma gauche, madame Danielle Lussier
qui est du Service des infrastructures, transport et environnement, donc de la Direction de
l'environnement. À l'extrême droite, madame Marlène Caron qui est du Service de
90 développement culturel et de la qualité du milieu de vie dans la Direction de la diversité
sociale. Et de ce même service sont aussi un peu partout dans la salle, madame Johanne
Derome pour les sports et loisirs, madame Anne Pontbriand pour la culture, madame Lyne
Morand pour les parcs, madame Monique Khoussam pour les bibliothèques. Alors c'est
autant de personnes qui pourront intervenir et répondre à vos questions pointues, à mesure
95 que la soirée avancera.

Alors, sans plus tarder, je vais faire un très rapide survol des documents dont vous
avez pris copie en entrant, qui sont le cadre de référence. C'est celui auquel je vais faire
davantage référence dans cette courte présentation. Et également le plan collectif qui est
100 celui qui contient des propositions d'action à conduire par les services de la Ville

Alors c'était dans le fond le programme de notre présentation : le plan d'action en
général, la sécurité, l'environnement. Et finalement culture, sport, loisir et grands espaces
verts, je vais le faire au nom de mes collègues pour éviter une chaise musicale un peu trop
105 étourdissante.

La démarche du Plan d'action famille a commencé il y a un peu plus d'un an et
beaucoup de gens déjà y ont participé, notamment 19 élus d'arrondissement et la
responsable au comité exécutif, madame Beaudoin. Pratiquement 500 citoyennes et
110 citoyens, dont au moins 200 dans les chantiers familles locaux, les autres ont participé à
des assemblées de consultation dans les arrondissements. Et une centaine de
fonctionnaires d'arrondissement et des services centraux dont un certain nombre sont ici
même ce soir comme je vous l'ai dit.

115 Ensemble, tout ce monde-là a produit une vision et des plans d'action. Alors, la
vision générale se trouve dans le cadre de référence qui vaut pour l'ensemble de la Ville et
les arrondissements, et on a produit dans les arrondissements autant de plans locaux qu'il y
a d'arrondissements. Ces plans locaux sont actuellement en voie d'approbation par les
conseils d'arrondissement. Il y en aura une quinzaine d'approuvés à Noël et quatre ou cinq
120 après les Fêtes. Et le plan collectif, c'est celui dont on va aussi parler ce soir.

Comment tout ça se tient ensemble? Parce que ça s'est développé quand même à
peu près en même temps. Alors, en même temps qu'on travaillait sur le cadre de

125 référence, le travail commençait dans les arrondissements et il y a eu un échange
réciproque entre ce qui se passait à la base dans les arrondissements et ce qu'on définissait
comme cadre de référence avec participation également de gens d'arrondissements et de
services centraux. C'est ce que veulent dire les deux flèches les plus élevées. Il y a donc un
échange entre les deux.

130 Et, à la fin, le plan collectif que nous avons produit au cours de l'été dernier
s'inspirait à la fois de ce qui était attendu par les plans locaux et également c'est une
traduction du cadre de référence en termes corporatifs, c'est-à-dire des responsabilités de la
Ville Centre.

135 Ça s'inscrit dans beaucoup de plans qui ont déjà été publiés, qui sont connus ou
dont certains viennent juste d'être soumis à la consultation. Le Plan d'urbanisme est déjà
plus vieux, mais le Plan d'urbanisme proposait des milieux de vie complets et de qualité
notamment. En développement durable, le premier Plan stratégique de développement
durable de la collectivité montréalaise a été publié il y a déjà un bon moment. On a une
140 année et plus, je dirais dans le corps, de réalisation. Le Plan de transport vient de subir la
consultation. La Stratégie d'inclusion en était à une année d'expérience récemment. Le
Plan d'accessibilité universelle vient d'être publié et la Politique de développement culturel a
aussi une bonne année et demie. On en est au bilan avec le Rendez-vous 2007 qui va avoir
lieu cette semaine.

145 Alors, la politique familiale est à la fois une fenêtre pour beaucoup de ces éléments-
là qu'on trouve dans ces plans-là et, en même temps, une façon de les concrétiser ou de
les prioriser.

150 Les questions posées, dans le fond, il y en a deux. Est-ce qu'on pose le bon
diagnostic? Les bons enjeux sont-ils identifiés, Et, deuxièmement, c'est une interpellation :
quelles actions les autres intervenants que la Ville sont-ils prêts à entreprendre pour réaliser
Montréal ville avec enfants, avec la Ville ou séparément? C'est un travail de communauté,
de collectivité que de faire une collectivité où les enfants sont les bienvenus. Ce n'est pas
155 d'abord une responsabilité exclusivement gouvernementale ou municipale, c'est
essentiellement une responsabilité partagée.

Au cours de cette démarche, on a fait un certain nombre de constats majeurs. Il y
en a quatre que je voudrais vous signaler.

160 D'abord, l'importance des familles montréalaises, ça représente 20 % des familles
québécoises, tout comme les enfants de Montréal, c'est 20 % des enfants du Québec.

Deuxièmement, à mesure qu'on étudie cette question, on découvre que Montréal a

165 des atouts exceptionnels. On est sensibles au problème, c'est normal, mais on a des
atouts exceptionnels pour les familles et, une des conséquences, c'est qu'il faudrait
davantage les mettre en évidence.

170 Autre constat bien connu : l'année dernière, il y a 30 000 jeunes adultes qui ont
quitté Montréal pour s'établir ailleurs en banlieue.

175 Et, finalement, il y a deux questions qui sont les plus taraudantes ou qui ont un
impact décisif sur le choix des familles de s'établir ou non à Montréal : c'est l'habitation, son
coût, ses dimensions et sa salubrité. Et l'autre élément, c'est celui de la circulation
automobile. Si je vous disais que la sécurité urbaine a un nom, ça s'appelle le danger de
l'auto. Et ça, c'est très, très largement partagé.

180 Les objectifs : situer la valeur «famille» au cœur des actions de la Ville et des
arrondissements et le faire savoir aux familles par tous les moyens. Consolider et
développer la qualité de vie des familles qui vivent à Montréal et, pour ça, viser une «Cible
famille Montréal» numérique à atteindre d'ici 2012. À long terme, attirer, garder et fidéliser
un nombre de familles suffisant pour maintenir en santé l'écosystème montréalais; c'est-à-
dire qu'un écosystème en santé, c'est qu'il se reproduit, se maintient. Et, finalement,
favoriser les liens intergénérationnels.

185 Deux mots ou une diapo sur le plan collectif qui a cinq chapitres. Le premier traite
des quartiers vivants, l'objectif est de soutenir leur vitalité. Le deuxième chapitre, c'est
l'habitation, qu'elle soit accessible et en bon état. Le troisième, c'est la circulation qu'on doit
rendre certainement plus rassurante et les transports aussi pour toutes les distances qu'on a
190 à parcourir en ville. Le quatrième, un sentiment de sécurité qui soit à la hauteur de la
sécurité réelle, et on reviendra sur ce que ça veut dire. Et, finalement, une offre en culture,
en sports, en loisirs, en parcs qui soit mieux financée et encore mieux adaptée aux
familles.

195 Alors, c'était ma présentation d'introduction. Je vais maintenant céder la parole à
madame Johanne Paquin qui est inspecteur et Chef de la Section des stratégies d'actions
avec la communauté pour le Service de police.

Mme JOHANNE PAQUIN :

200 Merci, Pierre. Alors comme le disait monsieur Bélec, je suis inspecteur à la Section
des stratégies d'actions avec la communauté depuis maintenant deux ans. J'ai cumulé 25
ans d'ancienneté au niveau du Service de police dont une vingtaine d'années comme
gestionnaire.

205

Ça ne fait pas de moi une méga hyper spécialiste au niveau du Service de police. Je ne connais pas toutes les statistiques, je ne connais pas tout l'ensemble des détails, sauf que je peux vous dire que j'ai quand même une bonne vision de ce qui se passe dans l'organisation chez nous, d'autant plus que la section que je dirige actuellement a quand même un rayonnement sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

210

215

Alors, n'hésitez surtout, si je ne répons pas dans le cadre de ma présentation à des besoins ou à des questionnements que vous vous posez, alors n'hésitez pas à poser des questions, ça va me faire plaisir si je peux y répondre et, si je ne peux pas y répondre, je vais m'assurer de pouvoir vous revenir avec les réponses adéquates à vos questions.

220

Alors, d'entrée de jeu – en fait, ce que je voulais aussi dire, peut-être prendre une seconde, en ce qui nous concerne, le Service de police et mes autres collègues aussi de la Ville, c'est une longue démarche, comme on le disait, qu'on a débutée depuis un certain temps et ce soir, cette présentation-là, c'est une autre étape et ça fait partie d'un cheminement. L'ensemble des commandants de tous les postes de quartier vont être aussi interpellés pour collaborer dans les arrondissements pour le développement au niveau des différents plans au niveau de la politique famille.

225

Donc, tout d'abord, les données que je vais vous donner, comme je vous mentionnais, peut-être ne vont pas répondre à vos questions. En tout cas, j'espère que ça va au moins vous donner certaines informations. La Ville de Montréal est l'une des villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord et, en fait, la cinquième ville la plus sécuritaire au monde. Parce qu'on va parler pas mal du sentiment de sécurité et de la perception des citoyens face à tout cet aspect-là à Montréal.

230

235

Au niveau de la criminalité, on est en baisse générale de la criminalité de près de 22 %. Donc depuis les dix dernières années, comme on l'observe aussi dans d'autres grandes villes au Canada, on est en baisse constante. Donc la criminalité, on observe une baisse. Donc 22 %, c'est pas rien. Crimes contre la personne : 5,5 %. Crimes contre la propriété : 8,3 %.

240

Le Service de police de la Ville de Montréal s'est doté depuis quelques années de grandes orientations stratégiques et, entre autres, on a ressorti certains aspects qui peuvent être intéressants pour vous. Donc, tout ce qui est gestion des espaces urbains sont des priorités pour le service de police. Évidemment, la gestion de la criminalité, que ce soit en matière de prévention ou en matière d'intervention. La sécurité routière et la circulation, vous avez sûrement entendu parler que le service de police s'est doté entre autres d'effectifs supplémentaires pour gérer cet aspect de la sécurité routière. Donc c'est une priorité pour le service.

245

Et tout l'aspect du partenariat et de la concertation avec la communauté. Montréal, c'est une ville qui se transforme et le service de police doit aussi adapter ses services pour pouvoir répondre aux différents besoins des diverses communautés à Montréal.

250

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Qu'est-ce que ça veut dire, madame Papuin, gestion des espaces urbains?

255

Mme JOHANNE PAQUIN :

Donc gestion des espaces urbains, de pouvoir justement donner aux citoyens tout l'aspect de la sécurité, gestion au niveau des aspects de médiation sur le terrain, l'aspect du centre-ville, donc tous les désordres qu'on pourrait retrouver. Peut-être Marlène va vous en parler peut-être un peu plus spécifiquement, mais c'est une priorité pour le service de police de gérer les incivilités, tout ce qui tourne alentour des incivilités.

260

Donc ça se traduit évidemment par la mise en œuvre d'actions concrètes dans les quartiers de Montréal par de la visibilité policière, de la patrouille à pied, donc la lutte aux incivilités, lutter contre la délinquance et les gangs de rue et ce, à tous les niveaux. On a des programmes évidemment conjoints au niveau de la prévention.

265

Le modèle d'intervention au niveau du service de police, c'est un modèle d'intervention qui est simple et qui se traduit en quatre axes. Donc tous nos plans d'action au service doivent comporter des activités et des actions sur ces quatre axes-là. Donc la prévention, la répression, la communication et la recherche. Ça semble peut-être parfois sembler non concret pour certaines personnes mais, dans le fond, je pense qu'on est tous passés spécialistes dans ces quatre axes-là et on a juste à penser à notre quotidien, la façon dont on élève nos enfants, la façon dont on gère les conflits chez nous, finalement on se rend compte qu'on est des spécialistes pour gérer ces axes-là.

270

275

Donc, les citoyens sont satisfaits de la police. Et là, je trouvais que c'était important quand même de vous mettre certaines statistiques. En 2005, on a fait faire un sondage dans la population où 92 % considèrent que leur quartier est sécuritaire; 94 % apprécient la présence policière lors de fêtes populaires; satisfaction élevée des actions policières de plus de 83 %.

280

Les policiers sont professionnels : 91 % sont satisfaits de leur honnêteté; 85 % satisfaits du respect démontré lors de la réponse aux appels; 89 % sont satisfaits de leur professionnalisme.

285

290 Maintenant, au niveau de la perception de la sécurité chez les citoyens, on constate
pourtant qu'on doit toujours quand même mettre des efforts pour gérer tout l'aspect du
sentiment de sécurité. Donc, il y a une espèce de perception et il y a une espèce de
décalage aussi qui existe. Donc c'est pour ça, suite par exemple à des actions au niveau
médiatique, on doit constamment travailler au niveau du sentiment de sécurité.

295 Puis ça me fait penser, l'année dernière quand j'ai rencontré le chef de police de
Los Angeles – bon c'est sûr que la situation montréalaise et celle de Los Angeles est très,
très, très différente – mais je lui posais certaines questions comment il abordait certains
aspects au niveau de la gestion de ses forces policières, puis il me dit : «Vous savez, chez
nous, à Los Angeles, on s'occupe uniquement du sentiment de sécurité, puis toutes nos
actions sont en lien avec le sentiment de sécurité. »

300 J'essayais de voir comment on pouvait s'organiser chez nous, puis comment je
pouvais traduire ça dans mon service, puis finalement je me dis : on n'est pas si loin que ça
à Montréal, parce que nos actions sont entre autres axées sur le sentiment de sécurité, on
est constamment à sonder la population, à sonder les citoyens et puis on répond en fonction
du sentiment de sécurité.

305 Donc les besoins identifiés. Arrimer le service de police à la structure municipale.
Donc on est un service qui fait maintenant partie de la Ville de Montréal, donc on doit
arrimer nos actions. Coordonner sur le plan local les actions de soutien au niveau des
postes de quartier. Offrir des services intégrés en matière de sécurité publique. Augmenter
la robustesse et l'autonomie des postes de quartier. Soutenir les intervenants de première
310 ligne. Avoir une gestion de la diversité qui permet une mobilisation et une valorisation du
personnel.

315 Vous savez peut-être qu'actuellement, on est en transformation au niveau du service
de police. On est en train de transformer les postes de quartier justement pour répondre à
ces besoins-là, et ces besoins-là nous ont été exprimés par la population. Donc si vous
avez entendu parler du schéma de couverture de services, c'est ce qu'on est en train de
faire actuellement.

320 Donc notre principal enjeu ou nos principaux enjeux : adapter l'offre de service à
notre environnement. Travailler sur le sentiment de sécurité des citoyens. S'assurer que
Montréal demeure une ville sécuritaire. Mobiliser l'ensemble des intervenants en matière de
gestion de la sécurité pour pouvoir atteindre nos objectifs.

325 **M. PIERRE BÉLEC :**

Merci, Johanne. Alors maintenant, c'est Marlène Caron qui est conseillère en développement communautaire au Service de développement culturel et qualité du milieu de vie qui va vous parler de l'action citoyenne en matière de sécurité.

330

Mme MARLÈNE CARON :

Bonsoir ! Comme vient de l'introduire monsieur Bélec, je suis Marlène Caron. Je ne suis pas une spécialiste de la sécurité urbaine, je viens vous présenter un volet de développement social en sécurité urbaine. C'est plutôt des principes d'intervention que je vais vous présenter, comment l'implication citoyenne peut être mise à profit dans un contexte de sécurité urbaine.

335

Le meilleur exemple du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements fête cette année son 25^e anniversaire. La plupart d'entre vous probablement connaissent déjà le programme Tandem. Autrefois, on l'appelait l'Opération Tandem. Simplement vous expliquer rapidement ce que c'est que le programme.

340

C'est «Vivre en sécurité est l'affaire de tous». Donc on comprend que la sécurité ne dépend pas seulement que des forces policières ou de la surveillance formelle des lieux publics, ça dépend aussi de l'implication de tous et chacun pour favoriser un milieu de vie sécuritaire. Donc, Tandem Montréal, le programme de prévention de la criminalité de la Ville de Montréal travaille tous les jours à l'augmentation de la sécurité et du sentiment de sécurité des Montréalais.

345

350

Ce petit feuillet, vous l'avez probablement déjà vu dans les bureaux d'Accès-Montréal. Ça explique dans les grandes lignes ce que c'est que le Programme montréalais en sécurité urbaine. Ce qui repose, les fondements de ce programme-là, c'est notamment l'implication des groupes communautaires dans la réalisation des différentes activités. Donc c'est des pratiques communautaires ancrées à l'échelle des quartiers depuis plus de 25 ans.

355

Concrètement, ce que ça représente à titre d'exemple, plusieurs exemples pris au hasard dans le document. Des partenaires dédiés créés notamment dans l'arrondissement de LaSalle, on a créé en 2005, coprésidé à la fois par la mairesse de l'arrondissement et le commandant du poste de police de quartier, la Table d'action de concertation en sécurité veut insuffler un sentiment de sécurité à la population.

360

Donc ici, on a des exemples multiples. On représente 16 arrondissements impliqués, 17 partenaires communautaires et une coordination municipale à deux niveaux;

365 deux niveaux, c'est-à-dire une coordination locale au niveau des arrondissements, au
niveau des services des sports et loisirs et du développement social, et aussi une
coordination au niveau central.

370 En 2004, à travers un bilan, on dénotait que 125 000 personnes ont profité du
programme montréalais en sécurité urbaine. Donc, c'est vous dire combien cette
intervention-là ancrée dans les milieux de vie est profitable pour l'ensemble d'une population.

375 Un autre exemple, notamment le Programme de sécurité urbaine, la suite. Les
principaux axes d'intervention en sécurité des biens et du domicile. Notamment des visites
sécuritaires ont lieu dans des secteurs ciblés, notamment des interventions en milieu HLM
destinés aux aînés, et notamment aussi le projet COCON. Quand on constate qu'il y a
plusieurs effractions domicile dans certains secteurs, il y a des opérations qui se font
spécifiquement ciblées dans des secteurs où on visite les domiciles, et on demande aux
résidents d'être vigilants et d'assurer une veille aussi par rapport au voisinage.

380 Sécurité des personnes. On dénote aussi des activités faites avec les groupes de
femmes sur la sécurité dans les transports en commun. Notamment dans le secteur de la
Petite-Patrie, il y a beaucoup d'interventions qui sont faites pour aménager des lieux
sécuritaires, notamment la sortie du métro Rosemont s'est faite en fonction d'un plan
385 d'aménagement orienté vers des principes que les femmes se sentent en sécurité. Donc,
on part des besoins de la population locale pour définir des activités.

390 Donc, on parle aussi de marches exploratoires. Les marches exploratoires, c'est
simplement un regroupement de personnes qui décident – c'est souvent aussi des femmes –
qui décident de faire une marche la nuit et de dénoter les différents aspects du quartier qui
peuvent apparaître insécurisants, qui affectent directement le sentiment de sécurité.

395 Donc aussi des interventions sur la sécurité des collectivités. On a certaines
enquêtes qui sont réalisées par les groupes Tandem, réalisation de diagnostics, de plans
d'action locaux, des activités pour prévenir ou contrer le vandalisme – notamment dans
Ahuntsic-Cartierville, c'est des exemples qui ont été retenus – et puis, finalement,
l'amélioration de la sécurité dans les espaces publics.

400 Un autre exemple pour illustrer ce qu'on peut faire en termes d'implication citoyenne,
je vous présente ici le Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire. Ce
Guide d'aménagement là a été réalisé en collaboration avec des groupes de femmes.
Encore une fois, on est parti du principe que les femmes sont des spécialistes de l'insécurité
et sont capables de dénoter plus facilement les lieux, comment ils doivent être. Donc, on
part notamment de principes très simples pour assurer la sécurité et l'aménagement des
405 lieux. Donc, ce Guide-là a été réalisé en 2002 et réédité en 2006, et

c'est un ouvrage qui est toujours d'actualité.

410 Pour terminer, peut-être un petit mot rapidement sur le comité directeur Ville-gang de rue. En collaboration avec le service de police, nous travaillons notamment sur une vision intégrée en développement social et, avec le service de police, nous avons déterminé cinq arrondissements ciblés par rapport aux problématiques des gangs de rue. Donc les arrondissements ciblés sont Montréal-Nord, Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

415 À partir de ce programme-là, ça nous permet de faire des interventions ciblées avec les partenaires du milieu, avec les préoccupations du milieu, notamment pour bonifier des interventions avec des groupes communautaires implantés depuis très longtemps, qui connaissent les réalités locales. Donc, ça nous permet de bonifier des interventions et de travailler spécifiquement sur des problèmes locaux identifiés par les collectivités locales.

420 Puis, pour terminer, simplement vous dire que la Ville de Montréal à travers ses politiques et sa charte, on revoit l'engagement de la Ville où c'est précisé et axé sur la participation. Dans la charte notamment, on précise que soutenir des mesures préventives axées sur la participation citoyenne en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile. Donc vous allez retrouver ces extraits-là dans la Charte montréalaise et
425 aussi un autre extrait dans la Politique sur la sécurité. Voilà.

M. PIERRE BÉLEC :

430 Merci, Marlène. Maintenant, je vais passer la parole à Danielle Lussier qui a été, je pense, le maître d'œuvre de la Stratégie de développement durable de la collectivité montréalaise, qui est un travail en tout cas que, personnellement, j'admire énormément.

Mme DANIELLE LUSSIER :

435 Merci, c'est bien gentil mais je ne suis vraiment pas la seule personne. Il y avait beaucoup, beaucoup de monde d'impliqué dans la démarche. Bonsoir! Il me fait plaisir de partager avec vous l'expérience, l'engagement de la collectivité montréalaise dans le domaine du développement durable.

440 Dans un premier temps, on m'a demandé de spécifier un petit peu c'était quoi les activités. Je fais partie de la Direction de l'environnement et du développement durable du Service des infrastructures, transport et environnement. La Direction de l'environnement et du développement durable s'occupe, les domaines d'activités sont les suivants.

445 Premièrement, on s'occupe effectivement du Plan stratégique de développement

450 durable mais aussi de la planification et du suivi environnemental au sujet de l'eau, de l'air et des sols. Le contrôle des rejets industriels. La gestion des matières résiduelles. Le complexe environnemental Saint-Michel. L'expertise technique, ce qui veut dire les laboratoires en termes de tests de qualité de l'eau potable. Et, enfin, l'inspection des aliments.

455 Donc ça situe un petit peu le domaine d'intervention au niveau de la municipalité en termes d'environnement.

Ce qu'on va vous présenter principalement, c'est notre outil, on le considère comme un outil d'encadrement, soit le Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

460 Alors le plan a été adopté en 2005, donc comme Pierre le mentionnait, et le 20 avril 2005 par le comité exécutif. C'est un plan qui s'échelonne sur cinq ans avec deux phases d'implantation. La phase de démarrage comprenait 24 actions et, suite à ce succès-là, la phase de démarrage était de 2005-2006, il a été convenu avec l'ensemble de nos partenaires de mettre de l'avant un plan d'action maintenant de 2007-2009.

465 Le plan de développement durable est construit autour de dix orientations mais il y a quatre orientations prioritaires, et je pense que c'est important de les énumérer. La première, c'est améliorer la qualité de l'air et réduire les gaz à effet de serre. La deuxième est d'assurer la qualité des milieux de vie résidentiels. La troisième est de pratiquer une gestion responsable des ressources. Et la quatrième est d'adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces.

470 Alors aussi bien les actions de la phase de démarrage que les actions de la phase 2007-2009 se sont articulées autour de ces quatre orientations prioritaires.

475 Un mot un peu sur la manière. Dans le fond, le développement durable, comme vous le savez peut-être, repose sur une nouvelle forme de gouvernance qui implique la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile. Et on aime bien dire que c'est un peu ça qui caractérise toute la démarche et notre Plan stratégique de développement durable car nous avons associé, actuellement il y a plus de 100 partenaires qui se sont engagés au même titre que la Ville à réaliser des actions de ce plan.

480 Et pour bien comprendre un petit peu – comme on a un temps limité – sans que ça prenne trop de temps de vous présenter les 36 actions de la phase 2007-2009, je vais essayer de vous illustrer brièvement certaines des actions de l'administration municipale ainsi que de nos partenaires.

490 Par exemple, pour l'orientation améliorer la qualité de l'air et réduire les gaz à effet de serre, une des actions mises de l'avant est d'implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable, donc par exemple le transport en commun, le vélo, etc.

495 Aussi, il y a une action qui a été mise de l'avant, c'est de mettre en place des mesures de réduction des gaz à effet de serre. Pour ce faire, l'administration a adopté un plan corporatif de réduction des gaz à effet de serre, et nos partenaires, de nombreux partenaires se sont engagés à faire de même au sein de leur administration.

500 Aussi, au niveau de la qualité des milieux de vie, une deuxième orientation, une des actions proposées est de multiplier les points de contact à l'eau et aussi de favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles. Et à l'intérieur de ça, il y a toute l'opération de montréal.net, et si vous avez des questions, monsieur Gérard est ici pour y répondre.

505 Au niveau aussi de la gestion responsable des ressources, dans ce volet-là, dans cette orientation-là, c'est toutes les questions reliées à l'eau, à l'énergie, aux matières résiduelles. Une des actions entre autres, c'est d'implanter dans les entreprises des mesures de réduction des déchets ainsi que dans les lieux publics, dans les parcs, etc.

510 Il y a aussi sur cet angle-là une autre action qui est d'étendre le programme de type Éco-quartier que vous connaissez, qui est un des programmes qui aident à sensibiliser les citoyens à toutes les questions environnementales.

Aussi, il y a d'augmenter le nombre des écocentres. Il y a actuellement six écocentres en fonction sur le territoire de l'île et il y a un objectif d'en avoir d'autres d'ici 2009.

515 Enfin, on a travaillé à mettre sur pied, on vient d'obtenir le fait que Montréal sera un centre régional d'expertise en éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations-Unies.

520 Enfin aussi, comme je l'ai mentionné, il y a 36 actions. Alors le plan, c'est aussi une multitude d'autres actions, comme l'élimination de la marche au ralenti inutile - peut-être que vous avez déjà entendu parler de ça – les projets, la multiplication des Quartier 21, il y a des projets de Quartier 21 dans différents arrondissements de la ville ou encore la réduction des îlots de chaleur

525 . Ce sont toutes des actions qui contribuent à faire de Montréal un milieu de vie sain, paisible, convivial et agréable. Et si vous voulez avoir plus d'informations, je vous invite à consulter notre site qui est : www.ville.montreal/developpementdurable et j'ai des documents,

si jamais ça vous intéresse, on pourra vous – les résumés du plan – vous faire parvenir.

530 Alors ça situe un petit peu, nous sommes dans le cadre du document que vous avez vu. C'est un des exemples de *Montréal plus engagée* et on mise beaucoup sur nos partenaires qui réalisent avec nous nos actions. Merci.

M. PIERRE BÉLEC :

535 Merci, Danielle. Alors je vais conclure avec une courte présentation de l'immense domaine qu'est celui de la culture, du sport, du loisir, des parcs et du plein air au nom de mes collègues, Johanne Derome, Anne Pontbriand, Lyne Morand et Monique Khouam.

540 Alors, pour commencer par la culture, Montréal fait déjà en cinq ans trois maisons de la culture rénovées. Le réseau accès-culture des diffuseurs montréalais soutient nos quartiers vivants, ils sont présents partout, notamment grâce aux Maisons de la culture, dans les salles, dans les théâtres et par les ateliers d'artistes. Et il y a une intention de continuer d'agir dans la mise en œuvre des politiques, notamment de développement
545 culturel et de la Politique du patrimoine, par l'appropriation de la culture par les jeunes, et ici on parle de médiation culturelle avec l'assistance de professionnels, et par le Rendez-vous 2007 du monde culturel qui commence cette fin de semaine.

550 Dans le domaine des bibliothèques : cinq bibliothèques nouvelles ou rénovées au cours des cinq dernières années. On y accueille déjà 240 écoles primaires par année, 18 secondaires. On veut continuer d'agir par des horaires et des programmes plus souples, et on a un plan de dix ans qui a été adopté il y a déjà un an pour consolider les bibliothèques à tous égards, notamment par l'achat de livres évidemment mais il y a aussi l'animation
555 famille, les stationnements pour les poussettes, le coin devoirs, les ordinateurs, pour en faire presque des milieux de vie.

560 En sport et loisir, au cours des cinq dernières années, huit centres sportifs et installations communautaires neuves ou rénovées. Qu'est-ce qu'on fait pour la famille? Bien, il y a des bains libres famille, des vestiaires familiaux.

565 En loisir culturel qu'on associe aussi à la revitalisation urbaine, on travaille pour soutenir là aussi des quartiers vivants à travers l'ensemble de la ville, et Montréal continue d'agir par la modernisation encore davantage de centres sportifs et communautaires. Il y a un énorme travail qui reste à faire. On maintient un personnel aux nombreuses spécialités, autant au sein de la Ville que dans les organismes partenaires. Et la médiation culturelle dans le loisir culturel se poursuit aussi avec les professionnels.

Bientôt, on aura sur le site Internet de la Ville – Loisirs en ligne – où on pourra

570 consulter l'ensemble de la programmation loisirs qui se donne à travers la Ville, l'ensemble
des disponibilités de plateaux , etc. Et on signale 150 camps de jour qui regroupent à l'été
16 000 jeunes de 12 à 18 ans.

575 Pour ce qui est des grands espaces, c'est un réseau qui est connu mais qui gagne
encore à être davantage connu, des dix-sept grands parcs et des parcs nature, le parc du
Mont-Royal où on peut faire des sorties en famille, où il y a des camps de jour. Il y a un
fonds de 10 M\$ pour maintenir la qualité de l'expérience dans les grands parcs et les parcs
nature, de même que dans le parc du Mont-Royal. Et il y a un fonds de 36 M\$ pour
l'acquisition et la conservation de milieux naturels en dehors des parcs que je viens de
mentionner.

580 Au chapitre de la culture scientifique, il y a les muséums nature. Alors chaque
année, 600 000 enfants sur 1 700 000 visiteurs entrent au Jardin botanique, au Biodôme, à
l'Insectarium, au Planétarium. Au Jardin botanique, il y a 800 enfants en camp de jour l'été.
Il y en a 200 même qui jardinent.

585 Et il faut aussi parler des événements qui sont soutenus par la Ville, les grands
événements, les fêtes. Il y a plein d'événements de quartier mais il y a aussi des
événements qui sont des événements de la Ville comme tels. La Fête des enfants, il y avait
200 000 enfants avec leurs parents à la dernière édition de la Fête des enfants. Les Jeux de
590 Montréal sont là depuis 30 ans et ça continue. La Fête des Neiges chaque hiver. Les week-
ends du Monde au parc Jean-Drapeau pour la troisième ou quatrième année, je pense. Et,
en général, un soutien logistique à des dizaines d'événements majeurs chaque année,
avec beaucoup, beaucoup d'expertise dans le domaine.

595 Il y a un de nos commissaires qui était – Alain Petel – qui était dans un grand
congrès cette semaine où il a beaucoup impressionné les gens de plusieurs villes des États-
Unis sur la façon qu'a la Ville et l'expertise qui a été développée pour soutenir les grands
événements.

600 Et l'intention, c'est de continuer de faire la promotion de Montréal justement à titre de
ville de festivals.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

605 Merci beaucoup, monsieur Bélec.

Alors on va aller voir de ce côté-ci de la salle. Je vais donner la parole à monsieur
Magnan dans un premier temps. Pouvez-vous nous dire, vous, quelle est votre version des
avantages et des désavantages d'habiter à Montréal du point de vue de la sécurité.

610

M. MICHEL R. MAGNAN :

615

620

Bonsoir! Alors la première chose que je peux dire par rapport à la sécurité et Montréal, c'est que Montréal depuis la création du programme Tandem, comme ma collègue de la Ville vous a parlé, c'était de mettre sur pied un programme communautaire de prévention de la criminalité. Alors la Ville de Montréal investit pour avoir un programme en prévention de la criminalité et en sécurité urbaine, mais on a confié aux organismes communautaires le mandat de s'occuper de la gestion de ce programme-là. Et c'est une idée qui était extrêmement novatrice et très hors du commun, surtout parce que la majorité des programmes de prévention à travers le monde sont gérés par les corps policiers.

625

630

Alors, il y a des gens qui sont venus et qui viennent encore de bien des endroits à travers le monde pour voir un peu comment la Ville de Montréal a mis sur pied un programme qui allie le service de police et les organismes communautaires pour faire équipe, pour faire tandem, pour en bout de ligne être en mesure de sécuriser la ville mais en partenariat avec les citoyens. Parce que je pense qu'en bout de ligne, l'importance d'une politique familiale, ce n'est pas de dire aux familles : «Voici comment vous allez être en sécurité. » C'est de dire aux familles : «Comment est-ce que vous voyez votre sécurité et comment, nous, on peut vous aider à atteindre cette sécurité-là? »

635

L'importance aussi, c'est de ne pas minimiser les peurs, mais de les adresser. Ce n'est pas de dire aux citoyens : «Vous n'avez pas raison d'avoir peur.» Parce que s'il y a une peur, il y a une raison pour cette peur-là. Et plutôt que de dire aux citoyens : «Bien, regardez, la criminalité. . .», puis je pense que l'inspecteur Paquin y a fait référence, la criminalité et le sentiment d'insécurité ne vont pas toujours dans le même sens. Il y a des secteurs qui sont peut-être plus criminalisés et où les citoyens se sentent parfaitement à l'aise et, inversement, il y a des secteurs où la criminalité est relativement faible et les citoyens se sentent très insécures.

640

Et c'est le défi qu'on a autant du côté du service de police que du côté de Tandem de s'assurer que les citoyens nous fassent part un peu des raisons de cette insécurité-là et de voir ensemble comment on peut l'adresser, que ce soit par les marches exploratoires ou par d'autres activités au niveau des quartiers.

645

650

Parce qu'en bout de ligne, la meilleure façon pour les citoyens d'améliorer leur qualité de vie, c'est de se réapproprier ou d'approprier leur quartier pour faire en sorte que la qualité de vie finalement, c'est l'affaire de tout le monde; c'est pas juste les parents, c'est les enfants. Et de s'assurer aussi que les citoyens, lorsqu'ils disent qu'ils sont en sécurité dans leur quartier, ce n'est pas parce qu'ils ont des bonnes serrures sur leurs portes et qu'ils s'enferment chez eux aussitôt que le soleil est couché.

655 Je pense que nous, notre priorité, c'est de s'assurer que Montréal soit une ville où il fait bon vivre, mais 24 heures par jour et pas seulement quand le soleil est couché ou quand le soleil est levé. Parce que je sais que les personnes âgées entre autres vont nous dire quand on les rencontre : «Moi, je me sens parfaitement en sécurité dans mon quartier.» Par contre, ils vont nous dire qu'ils ne sortent pas le soir. Puis quand on pousse un peu, bien, ils disent : «Bien, j'aime pas ça. Des fois, il y a des jeunes qui se tiennent dans le parc.» Alors c'est un peu d'allier les expériences et le vécu des personnes et de faire en sorte que, en bout de ligne, on soit capable de répondre à ces attentes-là.

660 Je pourrais vous donner un exemple très concret de ça. Il y a quelques années, il y a des gens dans un arrondissement qui avaient dit : «On va mettre des jeunes sur un stage l'été dans un parc et on va demander aux gens qui sont dans le parc quelles sont les insécurités qu'ils vivent.» Et puis, ils sont arrivés avec des résultats relativement satisfaisants parce que les gens qui étaient là se sentaient très à l'aise. Et nous, on leur a dit : «Mais ce n'est pas eux autres qu'il faut aller voir. C'est les gens qui ne sont pas dans le parc qu'il faut aller voir», parce que c'est là que l'insécurité se vit. Parce que si les gens sont déjà dans le parc, il faut les encourager à continuer à y aller, mais il faut aller chercher les gens qui ne sont pas dans le parc non plus, puis les encourager à y aller.

670 On parlait d'activités ou d'actions plus précises au niveau des familles. Un des secteurs dans lequel on a tendance à travailler, c'est au niveau entre autres des très jeunes enfants au niveau des CPE et des garderies.

675 Alors, très rapidement, la présentation d'une des actions, c'est une de plusieurs actions qui ont été faites dans divers quartiers, mais celle-là est particulièrement innovatrice, c'est un CD qui a été fait, qui s'appelle : «Les trois péripéties de Poilu». Je vais vous montrer une de nos recrues. Ça, c'est Poilu. Alors il parle aussi. On va dans les garderies et les CPE, et les trois leçons qui sont données finalement à travers ce document-là, c'est 680 la sécurité au niveau des étrangers, la sécurité au niveau des seringues à la traîne et aussi la sensibilisation des jeunes au niveau du vandalisme.

685 Alors si on se dit en partant : si on est capable de leur donner le goût de ne pas endommager les choses des autres, peut-être qu'ils vont comprendre aussi que ce n'est pas très agréable de faire endommager ses propres choses.

Alors, de toute façon, si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser, puis je pense que là je viens de terminer mon. . . Merci beaucoup.

690 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Merci beaucoup. On va vous revenir, c'est sûr qu'il y a des questions.

On va entendre madame Scott tout de suite? Encore un 5-7 minutes pas plus, sinon vous allez recevoir le message.

695

Mme JOSÉE SCOTT :

Bonsoir ! Vous expliquer rapidement Sport et Loisir de l'île de Montréal. C'est un organisme qui regroupe des organismes en loisirs et sports, le monde scolaire et le monde municipal. Et notre priorité, c'est de voir au développement du loisir et du sport. Et le loisir ici est vraiment vu en matière de qualité de vie qui aide, oui, aux saines habitudes de vie, oui pour être actif, mais aussi pour mener une vie saine psychologiquement également.

700

Et il faut comprendre que la dimension, quand on parle du loisir et de la famille, on a tendance à juste penser aux enfants, mais les parents aussi se doivent de continuer à avoir du loisir. Et vous allez voir dans mes propos, oui c'est important de s'assurer que parents-enfants aient des activités ensemble, que les enfants aient des activités, mais que le parent aussi ait des conditions gagnantes pour pouvoir continuer à lui aussi ou elle aussi pratiquer des activités pour justement avoir un bon équilibre de vie.

705

710

Donc, Montréal c'est clair. On a une immense densité d'offres de services en loisir et sport. On est choyés. Pensez à peu près à n'importe quel type d'activité, il se donne sur l'île de Montréal. La particularité de l'offre de services à Montréal, il y a le monde municipal qui l'offre mais c'est aussi une multitude d'organismes à but non lucratif qui font l'offre de services, et ça, ça veut dire une armée de bénévoles qui font ça à pied levé pour plusieurs activités avec des collectes de fonds. Donc ça, c'est la réalité de l'offre de services à Montréal.

715

Donc, effectivement, on l'a vu tantôt dans le portrait, il y a énormément d'aspects positifs. Je dirais, je vais être plus tentée de changer, peut-être voir si vous avez les bonnes perceptions sur certains avantages.

720

Un des principaux obstacles que les organismes notamment rencontrent, c'est la visibilité de leur offre de services. Comment rendre mon offre de services visible et à dimension, à connotation famille aussi. Comment les familles peuvent savoir où trouver efficacement une activité et à savoir si elle est adaptée pour la famille. Ça, c'est un défi majeur, je dirais. Compte tenu de la multitude, quelle est la vitrine la mieux pour pouvoir avoir tout ça?

725

Je pense notamment il va y avoir un projet sur site Internet, mais si on ne pense qu'aux programmations en arrondissement, vous avez là une partie de la programmation dans votre arrondissement. Ce bottin-là ne comprend jamais l'ensemble. Et dès qu'un

730

735 organisme est à teneur plus régionale, pour certaines activités plus spécialisées, un cours de menuiserie, il n'y en a pas nécessairement dans chaque arrondissement, c'est plus difficile d'aller chercher l'information.

740 Quand on parle d'aménagement des lieux, effectivement il y a du travail à faire. Les infrastructures sont désuètes – c'est un thème à la mode – il y a les viaducs mais il y a différentes infrastructures. Celles en loisir et en sport aussi. Et il y a des choses quand on pense à la famille qui sont de base : que les toilettes d'un parc soient ouvertes, les chalets de parc, combien on entend ça souvent? Et c'est des dimensions qui sont importantes à retenir, surtout quand on pense famille.

745 La tarification familiale, ça rentre. Souvent, la tarification familiale on la voit : premier enfant, deuxième enfant tarif réduit; troisième enfant. Mais une fois que les parents ont payé, une fois que les enfants ont leur activité, est-ce que les parents, eux, bénéficient également d'un tarif réduit? Est-ce qu'ils ont encore les moyens de se payer leurs propres activités de loisir? Donc ça, c'est une dimension de la tarification.

750 Souvent le cloisonnement de la programmation. On offre des activités pour les jeunes seulement après l'école. Les ados, un petit peu plus tard. Les adultes après. Il n'y a pas nécessairement de mélange, de possibilité. Quand j'offre ma programmation adulte, est-ce que j'ai l'opportunité d'offrir un service de garde? Est-ce que j'ai les infrastructures pour l'offrir? Ça prend des fois de l'équipement spécialisé et là, je remets en perspective que c'est souvent les organismes à but non lucratif qui ont à offrir ça. Est-ce qu'ils ont les possibilités d'offrir ces services spécialisés là. Ça fait partie de l'offre de services.

760 Besoin de plateaux libres, aussi. Il y a de la pratique libre d'activités du sport et du loisir qui est de plus en plus souhaité. Il faut voir la fréquentation des parcs, comment les gens aiment pouvoir être en dehors d'un horaire structuré et pratiquer leur activité. Alors les lieux internes, aussi les plateaux internes doivent être adaptés à cette réalité-là.

765 Je ne peux pas passer sous silence la concertation scolaire-municipale. On a deux grands propriétaires d'infrastructures qui nous offrent les infrastructures en loisir et sport : les écoles et le monde municipal. Alors il faut absolument qu'il y ait des efforts qui soient faits pour que ces plateaux-là soient mis au mieux, encore plus maximisés pour la pratique de l'offre de loisir et de sport. Il y a du gros travail à faire.

770 Il y a des exemples aussi précis que : que fait-on avec la fameuse semaine à la fin du camp de jour où les parents ne savent plus quoi faire avec leur enfant parce que l'école n'est pas commencée. Alors ça, c'est notamment une dynamique qui touche les familles. On n'a pas tous les moyens de prendre nos vacances cette semaine-là quand on a des enfants.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

775

Je vois votre collègue monsieur Ledoux à l'autre bout qui sourit. Je pense qu'on va l'entendre parler des plateaux dans les écoles tantôt.

Mme JOSÉE SCOTT :

780

Je reviens sur la dynamique des camps de jour. Combien de parents ont fait la ligne, ont manqué des journées de travail pour s'assurer la place de leur enfant au camp de jour. Comment on peut faciliter ça? Ce sont des dimensions. . . oui, on en a plein de camps de jour, mais comment on peut rendre encore plus facile l'accès à ces activités-là qui sont primordiales dans la vie d'une famille. Pour pouvoir avoir de la place au camp de jour, c'est souvent une priorité.

785

Globalement, quand on parle aussi des familles en communautés culturelles, souvent on se fait répondre les organismes : «Ah! Des enfants de communautés culturelles, il en vient beaucoup à mon centre ou dans mes activités.» Oui, mais ces parents-là, les rejoignez-vous? Vous les rejoignez dans le service que vous avez par rapport aux jeunes, mais est-ce que ces parents-là pratiquent des activités, s'impliquent dans les activités de loisir et sport?

790

Grosso modo, au niveau de la pratique du loisir et du sport, il y a des grands thèmes d'accessibilité. Puis des fois à Montréal, on se dit : «Tout est près.» La proximité, l'accessibilité géographique, même si je reste dans un quartier, mais si le centre de loisirs est de l'autre côté du Métropolitain, si j'ai 8 ans, je n'irai pas. Mes parents ne me laisseront pas traverser en dessous du Métropolitain pour aller au centre de loisirs de l'autre côté. On a des enclos – je pense à Ville Saint-Pierre – on a des enclos comme ça sur l'île qui ne favorisent pas, même si on est près, l'accessibilité géographique.

795

800

Et que dire de la sécurité? Quand on passe sur les rues, le même centre communautaire, il y a certains quartiers où il y a des débats sur la vitesse routière, pendant l'école, il y a des brigadiers, mais après l'école pour aller faire mon activité de loisir, la brigadière n'est plus là pour m'aider à traverser. C'est aussi une barrière à l'accessibilité du centre de loisirs ou du plateau du gymnase.

805

L'accessibilité économique, j'en ai parlé, par rapport aux tarifications familiales. Il y a différents projets mais il y a lieu de se pencher. L'accessibilité au loisir, c'est primordial et je l'ai dit tantôt, c'est primordial pour les enfants mais c'est primordial pour les parents aussi. Voilà, ça fait le tour.

810

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

815

Merci beaucoup, madame Scott. Il y aura sûrement des gens qui vont revenir vous poser des questions aussi.

820

On va entendre maintenant monsieur Perron, c'est le dernier intervenant qu'on va entendre avant que je vous demande de venir au micro, si certains d'entre vous veulent poser des questions ou échanger avec soit la Ville, soit les partenaires. Alors je vous rappelle que monsieur Perron est représentant de la Direction de la santé publique de Montréal. Alors donc, il va nous parler de questions de santé. Montréal et la santé de ses habitants en regard avec le Plan d'action collectif famille.

825

M. STÉPHANE PERRON :

830

J'espère que vous avez encore un petit résidu de concentration pour terminer. C'est assez intense, en fait, comme déroulement. Donc, je vais parler d'environnement et santé. Il y a vraiment trois messages clés qui seraient l'un à communiquer aujourd'hui.

835

Le premier, c'est qu'il y a beaucoup de... le lien entre l'environnement et la santé est très, très fort. Dans le cas de Montréal, ça tourne autour de deux problèmes ou deux enjeux majeurs : c'est l'automobile et l'habitation. Les solutions sont déjà proposées. Il s'agit maintenant de les mettre en place. Et je commence donc la présentation.

840

Ce qu'on observe depuis plusieurs années à Montréal, comme dans beaucoup de régions métropolitaines, c'est un accroissement du transport automobile. Ça, comme vous le savez, avec une augmentation du trafic automobile à vitesse, ça amène une augmentation des accidents de la route. C'est ce qu'on observe aussi au Québec depuis plusieurs années. Ce n'est pas une diminution des taux de mortalité des accidents mais c'est plus une augmentation. Il y a une grande réduction qui a été faite au cours des années pour toutes sortes de raisons : ingénierie, soins de santé, mais là, c'est terminé, et l'accroissement ainsi que la vitesse mènent à une augmentation maintenant.

845

850

L'accroissement du transport automobile mène aussi à plus de pollution d'air qui entraîne une aggravation des maladies cardiaques et respiratoires. Les gens qui prennent leur auto diminuent en fait leur mobilité active, font moins de marche, moins de vélo et on voit ça aussi à Montréal. Ça a des liens très directs avec l'obésité et le diabète. Ça contribue donc à ce problème-là. Et on le voit partout en Amérique du Nord aussi, l'obésité augmente en flèche.

L'accroissement du transport, les infrastructures routières aident aussi à amener une mobilité vers l'extérieur du quartier. Cette mobilité-là, cette diminution du transport

855 dans le quartier mène aussi à des changements et fermetures de services de proximité.
Puis des fois, ça peut devenir assez dramatique comme dans le cas d'Hochelaga où il n'y a
même plus de clinique familiale. Il y a des cliniques sans rendez-vous mais plus de clinique
familiale. Et il y a certains petits services de proximité qui sont importants, qui ne sont plus
dans les rues.

860
Quand il y a moins de services, quand les gens se rendent moins dans les quartiers,
souvent les quartiers se vident et il y a une diminution au niveau de la sécurité réelle et
perçue.

865 Lorsque les surfaces végétales sont diminuées, quand il y a beaucoup d'asphaltage,
ça crée des îlots de chaleur. On le voit très bien à Montréal. Puis, il y a un excès de
mortalité durant les canicules pour les personnes vulnérables. Évidemment, quand il y a
beaucoup de bruit, ça peut perturber le sommeil des enfants, ça peut mener à d'autres
problèmes aussi comme l'hypertension, qui sont bien documentés. Et lorsqu'on ne fait pas
870 attention à ça, ça peut mener – puis dans certains cas, ça a été bien observé – à un déclin
des quartiers centraux.

Ça, c'est une photo qui a été prise à Montréal. L'habitation, c'est le deuxième axe
qu'il faut vraiment prendre en considération pour la santé et l'environnement et les
875 personnes.

Tout ce que j'ai dit au préalable aussi touche les enfants : l'obésité, la sécurité et
autres. Donc quand on voit une certaine pauvreté, une désintégration de certains quartiers,
quand il y a une absence d'investissement, d'entretien, puis de construction de logements
880 abordables, ce qu'on peut voir, on voit apparaître des conditions de vie qui sont très
difficiles pour les personnes, puis avec un accroissement du stress. Ce n'est pas tout le
monde qui va subir ça, mais quand il y a des conditions de vie qui sont très, très difficiles, il
y a certaines personnes qui sont plus vulnérables et on va voir une augmentation au niveau
du tabagisme, de la toxicomanie, de l'alcoolisme, et ça, ça a des impacts au niveau de la
885 santé mentale, du VIH, des cancers, maladies de cœur, etc.

Dans les logements en décrépidité, souvent il y a des peintures écaillées avec
plomb et ingestion par les enfants, qui peut mener à des atteintes au niveau du
développement psychomoteur. Ça, on n'a aucune documentation pour Montréal mais dans
890 d'autres régions aux États-Unis, c'est assez bien documenté.

Ça, c'est un thème qui a été abordé, je crois, hier. Quand il y a des dégâts d'eau,
conditions humides à cause de problèmes structurels, on a des trous, les toits coulent, il y
a beaucoup d'humidité, ça favorise l'apparition de coquerelles, de rats et de souris dans les

895 logements, de moisissures et acariens. Ce qui s'en vient assez bien documenté maintenant avec plusieurs études bien faites, ça a un impact au niveau de l'asthme, au niveau du nez qui coule, au niveau des infections.

900 Quand les logements sont chers, il y a beaucoup moins de ressources qui sont disponibles pour la nourriture et la santé pour les gens qui vivent dans ces logements-là. On a donc souvent une très grande aggravation des problèmes de santé existants, ne serait-ce, un exemple encore, l'asthme. Les pompes coûtent assez cher. Quand les gens sont mal pris, malgré tout, souvent ils ont de la misère, comme ils ont moins de ressources, ils ont de la misère à se les payer. Ça fait que ça fait encore une aggravation et ils sont déjà dans
905 un environnement qui est favorable pour des problèmes du genre, et pour les enfants. Il y aurait plein d'autres situations qui ont été bien démontrées où, ça, ça a un impact.

910 Quand les logements sont chers et en plus sont petits, puis comme il y a beaucoup de logements à Montréal qui se construisent qui sont petits, on assiste souvent à beaucoup trop de personnes, beaucoup trop d'enfants qui sont dans un logement et ça, ça favorise rapidement la transmission d'infections, des infections au niveau des voies respiratoires, des otites et tous les problèmes qui viennent avec, qui sont assez lourds finalement souvent.

915 Tout ce que ça entraîne, ça, tous ces facteurs au niveau de l'habitation, au niveau de l'accroissement du trafic automobile, c'est tout des facteurs qui contribuent aussi à l'exode des classes moyennes vers la banlieue. Puis, quand on regarde les statistiques, c'est quand même un petit peu... c'est dommage quand on voit ça. On voit que les taux de faible revenu à Montréal sont à 21 %, sont à peu près deux fois plus hauts qu'alentour des
920 régions périphériques de Montréal, et c'est aussi les plus élevés au Québec.

925 Donc, il y a comme une difficulté de retenir les classes moyennes et qui contribuent aussi à la santé d'un quartier. Les familles préfèrent souvent aller s'installer ailleurs. Souvent, ils n'ont pas les revenus, les moyens de rester à Montréal, ou souvent il y a toutes sortes de conditions qui font en sorte qu'ils préfèrent aller ailleurs.

930 Ça, c'est assez récent comme statistiques, mais il y a possibilité d'agir. On le sait, dans certains secteurs à Montréal, on agit déjà. On peut voir, juste pour vous montrer comment on pourrait transformer un quartier si on intègre les solutions qui sont dans le Plan d'action famille, on voit un quartier qui peut être assez changé. Puis idéalement si on a aussi des logements subventionnés abordables.

935 Là, ici, ce qu'on peut voir avec les trois diapositives, c'est qu'on a augmenté, on a un petit peu densifié, on a ramené des services de proximité, ce qui fait que les gens peuvent marcher un peu plus. On a encouragé les transports autres qu'automobile, pas

940 juste l'automobile parce que présentement, souvent, tout est axé vers l'automobile. Donc on réduit la pollution atmosphérique. On encourage les gens à marcher un peu plus. Donc on contribue aussi au niveau de l'obésité. On donne les infrastructures pour que les gens bougent, fassent du vélo, puis idéalement quand il y a des services de proximité, c'est encore plus intéressant parce qu'on peut avoir une vie agréable dans le quartier. Puis, en plus, quand il y a beaucoup de gens qui bougent, ça donne un sentiment de sécurité aussi dans le quartier.

945 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Merci beaucoup. C'est très intéressant de voir un quartier comme ça se transformer. Alors j'imagine que vous allez avoir des commentaires.

950 Est-ce que certains d'entre vous veulent poser des questions? Allez, venez Madame, venez Monsieur, puis venez au micro. N'oubliez pas de vous identifier pour les fins de notre sténotypiste. Oui, allez-y, Monsieur.

M. DENIS MUNGER :

955 Bonsoir! Denis Munger, citoyen de Montréal. Ma question est pour madame Johanne Paquin. Elle n'a pas parlé du réseau de caméras qui est en train d'être mis sur pied dans les rues de Montréal. Je lisais dans le journal justement qu'un intervenant dans le domaine des gangs de rue, dans le quartier Saint-Michel, disait de façon assez franche, assez crue que l'argent qui était annoncé comme étant distribué pour aider les jeunes allait à la police, à des nouveaux services de police.

960 Si je remarque les investissements qui sont faits au niveau des caméras, je me demande dans quelle mesure bientôt, parce qu'on peut très bien voir l'horizon que les caméras vont être branchées très facilement avec les parcomètres, qui sont également branchés avec les cartes à puce, alors on pourra savoir très facilement où est l'individu sur tout le territoire de l'île de Montréal, l'identifier, le reconnaître, d'autant plus que nous installons actuellement des caméras sur les façades de magasin pharmacie. Car on sait que tout le monde passe à la pharmacie.

970 Donc, on est en train de pratiquement identifier, faire en sorte de reconnaître tout individu de Montréal et, en fin de compte, on va nous annoncer très bien, peut-être d'ici un an ou deux, que nous n'aurons plus à porter plainte puisqu'on va voir à notre prévention, à notre sécurité à notre place. Les yeux vont être là pour nous, ils vont pouvoir intervenir sans qu'on ait à s'en soucier. C'est ce que je vous annonce d'ici deux ans, probablement, au rythme où les investissements se font.

Alors, je me demandais de la part de madame Johanne Paquin, pourquoi oublier les caméras lorsqu'elle a fait le tour d'horizon de ses services?

980 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Madame Paquin.

Mme JOHANNE PAQUIN :

985

Alors, Monsieur Munger, je trouve que c'est une excellente nouvelle que vous venez de nous annoncer là. Tout d'abord, si on est rendu au stade où on utilise le vidéo de surveillance en matière de gestion de la criminalité, c'est parce qu'il y a des études super importantes qui ont été faites et qu'il y a des statistiques, et il y a toute une panoplie de raisons qui fait en sorte que des caméras ont été installées dans ces quartiers-là.

990

Les études ont démontré, elles ont été évaluées d'année en année et il y a une baisse de criminalité très importante qui a été observée sur les sites où les caméras de surveillance ont été installées. Alors, ce que je peux vous dire, c'est que ça porte fruit et c'est pour la protection des citoyens dans des quartiers où on en besoin.

995

M. DENIS MUNGER :

Merci.

1000

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Restez au micro. Vous pouvez avoir une petite sous-question, c'est possible.

1005

M. DENIS MUNGER :

Est-ce qu'on peut savoir combien il y a de caméras à l'heure actuelle branchées? Puisqu'il s'en est installé une au coin de Saint-André/Sainte-Catherine pas plus tard que cette semaine. J'ai pu prendre une photo.

1010

Mme JOHANNE PAQUIN :

Je n'ai pas exactement ces chiffres-là. Je ne peux pas vous répondre là.

1015 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Comment est-ce que vous faites la sélection des sites qui sont mis sous vidéoconférence?

1020 **Mme JOHANNE PAQUIN :**

1025 Le service de police a choisi de travailler avec la Commission d'accès à l'information et de respecter l'ensemble des règles. Donc, la commission a énoncé une vingtaine de règles donc et on respecte ces 20 règles-là. Donc, il y a toutes sortes d'activités qu'on doit respecter avant d'arriver à l'installation de la vidéosurveillance et on doit être appuyés au niveau de certaines statistiques, certaines données pour pouvoir nous permettre de procéder avec un support de vidéosurveillance.

1030 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Est-ce que vous pouvez être un petit peu plus explicite au niveau des objectifs que vous poursuivez quand vous installez ces vidéosurveillance-là?

1035 **Mme JOHANNE PAQUIN :**

On a un objectif de réduction de la criminalité et de prévention de la criminalité, de support aux interventions.

1040 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Dans ces quartiers qui sont visés.

1045 **Mme JOHANNE PAQUIN :**

Oui.

1050 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

D'accord. Monsieur, avez-vous eu une réponse à votre question?

1055 **M. DENIS MUNGER :**

Elle est très partielle. Madame ne sait pas combien de caméras, mais je pense que c'est dans l'ordre, à l'heure actuelle seulement, de 170.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

D'installées.

1060 **M. DENIS MUNGER :**

On était à 40 il y a deux ans, on est rendu à 170. Et ça va. . .

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1065

Augmenter. Oui, Madame, identifiez-vous, s'il vous plaît.

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

1070

Bonjour! Mon nom est Marie-Claude Giroux. Je suis une maman monoparentale qui habite le centre-sud. Je suis aussi intervenante auprès de familles au Comité social Centre-Sud qui est un centre d'éducation populaire et je suis aussi sur le conseil d'administration de l'Association des familles Jeanne-Mance.

1075

Il n'y a pas longtemps, on a eu un petit appel au secours, en fait, c'est concernant Faubourg Québec. Je ne sais pas si vous connaissez. C'est un îlot de logements sociaux dans le Vieux-Montréal qui a été construit parmi les condominiums. Il y a trois projets d'habitation. Il y a à peu près une centaine d'enfants. Le problème, c'est qu'eux, ils n'ont pas de parc, il n'y a pas de terrain de jeux, il n'y a pas de services offerts là-bas, il n'y a pas d'épicerie, ils ont rien. Le problème majeur, c'est vraiment l'espace pour les enfants, il n'y a pas de cour arrière. Ils sont allés voir au conseil d'arrondissement, il y a eu des promesses d'élus et il n'y a rien de fait.

1080

1085

Puis, il y a à peu près un mois de ça, moi, la surprise que j'ai eue en ouvrant le journal *Ville-Marie*, ils ont inauguré un parc à chiens dans le Vieux-Montréal. Il y a une association de propriétaires canins. Ça nous a beaucoup choqués, puis là, bien on espère qu'il y a quelque chose qui peut se faire. Puis, il faut que ce soit un parc que les enfants n'ont pas besoin de traverser la rue, parce que c'est situé – pour vous situer – c'est juste au bout de la rue Amherst, c'est de l'autre côté de l'autoroute Ville-Marie. Donc c'est vraiment... il paraît aussi qu'il y a des accidents dans ce coin-là, l'avenue Amherst et Viger, Amherst et Saint-Antoine à toutes les deux semaines. Il faut vraiment aller faire quelque chose là-bas.

1090

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1095

Alors, monsieur Bélec, est-ce que vous pouvez nous donner de l'information, par

exemple dans un quartier... je pense en plus que dans ce coin-là, on est dans le quartier où le projet de gare-hôtel Viger se développe, ce n'est pas loin de ça? Ce n'est pas loin du projet de l'hôtel Viger.

1100

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

Oui, c'est pas loin, oui.

1105

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Alors, quand il y a des logements, un ensemble immobilier où il y a des logements sociaux et abordables, et on constate qu'il y a des familles, est-ce qu'il y a des critères qui s'appliquent à ces développements résidentiels là dans les quartiers, qui permettent d'assurer qu'on va avoir, en plus du logement, un minimum d'équipement qui va permettre aux enfants de jouer ou à la vie familiale de se faire dans un contexte de qualité.

1110

M. PIERRE BÉLEC :

Il y a peut-être plusieurs personnes ici qui peuvent apporter de l'information à ce sujet-là. J'imagine que donc ça relève de l'arrondissement. Il y a un 10 % du développement qui a dû être affecté à des fins de parc. Normalement, ça aurait dû se faire.

1115

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Parce que c'est systématiquement ce qui se passe.

1120

M. PIERRE BÉLEC :

Oui. Je le sais pas. Par ailleurs, je suis au courant pour d'autres activités que j'ai qu'il y a un projet de verdissement d'un secteur dans le coin, parce que la société de verdissement à laquelle je participe a été sollicitée pour ça. Donc il y a quelque chose dans l'air. On pourrait peut-être s'en parler après. Ça, c'est toute l'information dont moi je dispose. Je ne sais pas si j'ai des collègues qui ont des choses. . .

1125

1130

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Êtes-vous un collègue de la Ville?

1135

M. MARTIN PROULX :

Pas direct de la Ville, mais. . .

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1140

Mais vous, vous avez des informations? Venez ici au micro. Est-ce que quelqu'un d'autre de la Ville veut parler là-dessus? Est-ce que madame Marlène Caron, vous avez des informations?

1145

Mme MARLÈNE CARON :

1150

Effectivement, c'est un dossier qui relève d'un projet local d'arrondissement. Donc c'est différent pour nous au central, les niveaux décisionnels et les niveaux sont distincts par rapport à ça. Mais, effectivement, on a construit des habitations dans une zone, une zone complètement réaffectée avec une nouvelle vocation. Tout est à faire en termes de services de proximité dans ce secteur-là et on part de loin, effectivement. Je n'ai pas de réponse à amener.

1155

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Juste pour finir là-dessus. Donc, si madame voulait soit faire connaître son besoin, ses préoccupations, ou faire en sorte d'avoir des informations particulières sur ce qu'on a l'intention de développer comme services, il faut qu'elle aille où?

1160

M. PIERRE BÉLEC :

Au bureau Accès de l'arrondissement.

1165

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Et c'est déjà fait.

1170

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

Dans Ville-Marie.

1175

M. PIERRE BÉLEC :

Au conseil d'arrondissement.

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

Ça a été fait.

1180 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Ça a été fait?

1185 **Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :**

Ça a été fait, mais là, il n'y a rien qui se passe. Il va falloir y retourner.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1190 Retourner. Monsieur, identifiez-vous, s'il vous plaît?

M. MARTIN PROULX :

1195 En fait, je ne veux pas contredire madame pour ce qui est des espaces verts dans ce secteur, mais je sais qu'il y a un terrain, un espace vert juste à côté de la gare Dalhousie qui a été transformé en cirque, en genre de complexe pour le cirque.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1200 Oui, le Cirque Éloize, je pense.

M. MARTIN PROULX :

1205 Peut-être la solution à ça, ça serait peut-être d'agrandir cet espace-là. Mais je sais qu'il y a un espace vert dans ce secteur.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1210 Merci. Mais donc si on voulait savoir – je reviens juste pour finir sur cette question-là – Monsieur Bélec, qui pourrait nous répondre à savoir s'il existe des critères quand on développe un ensemble immobilier où il y a des logements qui sont destinés aux familles, pour faire en sorte qu'on développe aussi les équipements qui permettent une vie familiale de qualité. Qui sait ça? Qui pourrait répondre à une question comme celle-là?

1215 **M. PIERRE BÉLEC :**

C'est les gens qui ont fait le Plan d'urbanisme pour l'arrondissement. C'est le chapitre Ville-Marie du Plan d'urbanisme. Donc, la Direction de l'aménagement urbain de l'Urbanisme, de l'arrondissement Ville-Marie pardon, et l'accès devrait se faire à travers le

1220 service Accès-Montréal.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1225 Ce qu'on comprend, c'est que ce n'est pas automatique. Ce n'est pas parce qu'il y
aurait dans un secteur donné des ensembles résidentiels qui se développeraient que,
automatiquement, on va aussi faire en sorte qu'il y a des équipements genre espaces verts
qui s'implantent.

M. PIERRE BÉLEC :

1230

Oui, oui. C'est parce que la nuance, c'est des équipements pour les familles.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1235

Les familles.

M. PIERRE BÉLEC :

1240

Bien ça, c'est deux là.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui.

1245

M. PIERRE BÉLEC :

Je ne pourrais pas répondre s'ils ont une obligation de répondre aux besoins des
familles mais ils ont une obligation de répondre aux besoins en espaces verts de la
population qui va vivre là.

1250

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Et c'est là-dessus que vous disiez c'est 10 % de?

1255

M. PIERRE BÉLEC :

Bien, c'est 10 % qui doit être réservé pour fins de parc dans un développement.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1260

10 % dans un développement. C'est vrai. C'est peut-être une information intéressante pour vous. Oui, vous avez une autre question?

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

1265

Oui, un petit commentaire plus qu'une question, parce que j'ai bien des frustrations en tant que maman, en tant qu'intervenante aussi. Je voulais dire que ça serait bien aussi d'appuyer un petit peu plus les organismes communautaires qui s'occupent de familles. Moi, je donne des ateliers de purée pour bébés. Je m'occupe de la distribution et on travaille des fois en partenariat avec des services de garde. Les services de garde sont coupés, ça met en péril d'autres activités. Puis moi, je vois beaucoup de familles partir du centre-sud parce que, bon, il y a beaucoup de besoins et il y a des choses qui ne sont pas comblées.

1270

Puis j'écoutais tantôt madame parler des loisirs, puis moi, en tout cas, c'est ça, je me dis, il n'y aurait pas moyen aussi, t'sais je connais rien dans la politique, de pouvoir, je ne sais pas, pousser un peu pour qu'il y ait des politiques pour de la flexibilité sur les horaires de travail des familles, avoir quatre jours/semaine, parce qu'on n'a pas de temps avec nos enfants. Moi, je travaille trente-cinq heures/semaine. Ma fille est à l'école. Les services de garde quarante heures. Je suis ici ce soir, puis il y a d'autres soirs, j'ai autre chose. Puis on n'arrive pas à avoir des loisirs. Il y a une problématique de temps, de disponibilité. Pas juste le temps, mais pouvoir un petit peu se reposer pour avoir une vraie disponibilité pour nos enfants.

1275

1280

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1285

Il en a été question de ça, hier. Vous n'y étiez pas. Je vous ai vue avant...

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

1290

J'aurais voulu venir aussi parce que j'ai travaillé sur les chantiers transport aussi pour l'arrondissement Ville-Marie.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1295

C'est le seul atelier que vous avez raté, puis il en a été question hier.

Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :

J'aurais bien voulu être là, oui.

1300

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1305 En fait, ce que la dame a dit, c'est que dans plusieurs villes, il existe des bureaux du temps où on essaie de faire en sorte d'aménager ou de donner des services de telle sorte qu'on puisse optimiser la conciliation famille-travail-études. Et elle avait mentionné l'importance, par exemple, pour la Ville de Montréal de devenir un employeur exemplaire dans ce sens-là. Et je sais qu'il se fait déjà des choses à Montréal là-dessus. Ça n'a pas été abordé dans le cadre du Plan d'action famille mais ça se fait. Sauf que le problème que vous posez, il est colossal.

1310 **Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :**

Oui, oui, c'est sûr.

1315 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Est-ce qu'il y en a qui ont des commentaires là-dessus?

Mme JOSÉE SCOTT :

1320 Je rajouterai seulement la conciliation travail-famille-études-loisirs. Bien important.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

D'accord.

1325 **Mme MARIE-CLAUDE GIROUX :**

Merci.

1330 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Vous reviendrez. Madame?

1335 **Mme NICOLE DUCHEMIN :**

1340 Bonsoir à tous! Nicole Duchemin, quartier Ahuntsic, résidente de Montréal depuis 40 ans, qui a vu notre quartier se transformer énormément depuis ces 10 dernières années et je viens témoigner de la détérioration de la qualité de vie pour les personnes... On parle de vieillissement de la population, vous parlez de jeunes enfants, mais ça serait bon aussi de penser aux personnes vieillissantes et adapter... Bon, il y a l'aspect logement des

propriétaires, résidentiels, où il y a très peu de flexibilité au niveau, par exemple... bien, chez nous, à l'arrière, on aurait eu besoin de faire une pièce fermée pour une personne. Comme là, ma mère se retrouve en chaise roulante cette année, alors à mobilité réduite. Elle ne l'était pas l'an passé mais là, elle l'est. Alors, qu'est-ce qu'elle va faire?

1345

La Ville a refusé qu'on fasse... la galerie a été beaucoup agrandie, élargie, c'est des maisons attachées. Alors à cause de la distance d'un balcon à l'autre, et puis du pied carré, bon alors ils ont interdit... ils ont accepté qu'on agrandisse mais ne pas fermer. C'était idiot. Des fenêtres, c'est transparent. Ça fait que c'est ça. Alors, à cause de ces... tu es propriétaire chez toi, tu n'as pas le droit de faire les aménagements de ta résidence en prévision de... tu prends de l'âge. 83 ans, 78 ans. Et bon, alors, en plus de ça, ça, c'est l'aspect réglementation au niveau des propriétaires. Ça pourrait être regardé.

1350

Ensuite, au niveau de la criminalité, nous, on a été vraiment choyés avec une famille que ça fait peut-être dix-huit ans qu'ils sont là locataires, huit enfants. C'est pas des mauvaises personnes mais les enfants sont devenus justement, on les a vus grandir, une familiale dysfonctionnelle et on peut déplorer... on a appelé le service de police assez régulièrement. Là, on est rendu à prendre des procédures d'avocat pour voir qu'est-ce qu'on va faire avec cela. Bon, alors...

1355

1360

Ahuntsic-Cartierville, les gens de Montréal-Nord, ils sont à proximité. Ils viennent dans Ahuntsic-Cartierville. On ne peut pas s'imaginer qu'on est à l'abri de ces gangs de rue là. Alors, ils débordent chez nous. Alors nous, ça s'adonne que juste à côté, c'est un bunker de jeunes, ils se ramassent là dans le garage. Alors, en fin de semaine, deux fois la police est venue. Crevé trois pneus. Puis, ils ont mis le feu dans un matelas avec de la peinture à bonbonne et puis là, ils mettent le feu là-dedans. Les pompiers sont venus, puis les policiers sont venus.

1365

Et, malheureusement le problème, c'est qu'on a demandé au poste de quartier 27, est-ce qu'ils travaillaient avec des travailleurs sociaux. Quand ça fait dix-huit ans qu'il y a une famille que tu vois que les enfants poussent tout croche, ils ont pas de tuteur pour les tenir droit, t'sais, une morale, puis ça fait des décrocheurs. Puis là, ils en sont rendus qu'ils font le trafic de la drogue, t'sais.

1370

1375

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

On va aller chercher des informations. Madame Paquin, dans des cas comme ceux-là, quand vous parliez de gestion de l'espace urbain tantôt, les espaces?

1380

Mme JOHANNE PAQUIN :

Non.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1385 Ce n'est pas ça?

Mme JOHANNE PAQUIN :

1390 Non.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1395 Alors qu'est-ce qu'on fait dans des cas où, pendant une longue période de temps, on voit effectivement la criminalité se développer, par exemple, dans un endroit. Qu'est-ce que les citoyens peuvent faire? Ou comment ils peuvent s'assurer ou essayer d'améliorer leur sentiment de sécurité et leur sécurité effective dans un cas comme ça?

Mme JOHANNE PAQUIN :

1400 Bien c'est sûr que ce que vous apportez comme information, en tout cas, c'est quand même complexe. Je pense que ça revêt quand même plusieurs types de solutions. Ce qui est important. . .

Mme NICOLE DUCHEMIN :

1405 La solution qu'on est rendu, c'est de quitter Montréal, Madame. Savez-vous pourquoi? Pour finir juste, avant que vous puissiez continuer, ce que je veux dire, c'est que quand on a demandé aux policiers, ils vont frapper à la porte, bien écoutez, les gens ne répondent pas. Alors les policiers nous répondent : «Bien, s'ils ne répondent pas...», ils ne vont pas chercher un mandat à un moment donné quand ça fait plusieurs fois que... c'est sûr, les gens répondent pas, donc... En dix-huit ans, ils ont eu un avis pour une contravention qui s'est retrouvée à la Cour municipale. Il manque un lien entre le corps policier. Quand ils voient, ils savent, il dit : «On la connaît cette famille-là.» «Oui, mais qu'est-ce que vous faites avec depuis dix-huit ans?»

1415 Un policier m'a confirmé qu'il ne travaille pas avec les travailleurs sociaux et que la DPJ quand on les appelle : «Ah! les enfants, leur vie est pas en danger.» Non, ils font juste mettre la vie des voisins en danger.

1420 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Le lien policiers et travailleurs sociaux?

Mme JOHANNE PAQUIN :

1425

On travaille avec nos partenaires communautaires et c'est l'approche qu'on privilégie. C'est sûr que ce n'est pas toujours des solutions de police, on s'entend. On a là un problème de facteur de risque. Donc les policiers ne peuvent pas tout résoudre les problèmes de A à Z. Au contraire, je trouve que les services policiers ont pris énormément de place, prennent énormément de terrain parce qu'on est des organismes de première

1430

ligne et on est là pour répondre, on est là pour répondre aux appels tout le temps.

Le problème, c'est qu'il ne faut pas prendre sur notre dos toute cette gestion-là sociale. Donc on a besoin de travailler en concertation avec nos partenaires. On a besoin de travailler en concertation avec la santé, avec les différentes institutions dans les quartiers. On ne peut pas gérer tous les aspects, toute la problématique que vous venez de mentionner là. On ne peut pas réussir, si on ne le fait pas en partenariat et si on ne le fait pas de façon concertée. Donc, c'est ça qu'on tend de plus en plus à développer cette approche-là pour pouvoir y arriver.

1435

1440

Donc c'est sûr qu'il y a certains moments dans la journée, quand vous allez avoir un problème, vous allez appeler les policiers. Les policiers sont formés, ils sont outillés, ils ont des références. Ils ont tout ce qu'ils ont besoin en leur possession pour pouvoir répondre à ces appels-là et faire des références à ces jeunes-là. Mais c'est sûr qu'il y a des cas qui semblent être un peu plus lourds et un petit peu plus difficiles à gérer. Ça, j'en conviens.

1445

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Mais, au fond, la question de madame, Madame Paquin, dans la mesure où c'est récurrent, est-ce que les services de police s'assurent de faire le lien avec les travailleurs sociaux, de telle sorte que si vous ne gérez pas l'ensemble. . .

1450

Mme JOHANNE PAQUIN :

1455

Oui.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

. . . de la situation, vous puissiez au moins faire en sorte qu'il y ait un interface qui soit fait.

1460

Mme JOHANNE PAQUIN :

1465 On a des façons d'obtenir les informations, on a des historiques d'endroits qui
apparaissent sur nos systèmes informatiques. Donc les policiers savent, connaissent leur
environnement. Ils savent souvent à qui ils ont affaire justement et ils doivent travailler de
façon à résoudre les problèmes à la base le plus possible et donner les références pour
éviter que les appels deviennent récurrents au même endroit.

1470 **Mme NICOLE DUCHEMIN :**

Bien, je suis contente que vous m'appreniez ça parce que, nous, ce qu'on constate,
c'est un échec monumental avec une famille dysfonctionnelle, que c'était prévisible, ils en
ont huit, puis ils ont tous mal tourné parce qu'il n'a pas été, dès le départ, ce lien entre le
1475 corps policier et les travailleurs sociaux. La preuve, c'est que quand on appelait la
Protection de la jeunesse, ils disaient : « Leur vie n'est pas en danger? C'est pas grave. »

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1480 Monsieur Magnan, vous, avec Tandem, est-ce qu'il y a des choses que vous
pouvez faire dans des contextes comme ceux-là?

M. MICHEL R. MAGNAN :

1485 Disons qu'on travaille avec des intervenants dans les quartiers, soit par des tables
jeunesse ou des tables de concertation. C'est évident aussi que comme disait l'inspecteur
Paquin, on ne peut pas s'attendre à ce que le service de police puisse répondre
nécessairement à toutes les demandes.

1490 Mais dans certains secteurs, il y a des CLSC qui ont des travailleurs sociaux qui sont
en mesure d'intervenir dans des situations. C'est sûr que le cas que vous présentez est
quand même assez imposant, c'est ça. Mais je sais qu'il y a certains secteurs où les CLSC,
il y a des travailleurs qui s'intéressent à des problématiques comme celle-là et qui peuvent
intervenir. Mais on ne peut pas non plus obliger les gens à faire appel à ces services-là et,
1495 des fois, c'est dans la zone grise : c'est pas assez grave pour faire intervenir la DPJ, mais
c'est assez grave pour déranger, comme vous disiez, les gens du voisinage. Alors, c'est
toujours plus difficile.

Mais je sais que, encore là c'est des exemples qui sont peut-être dans des cas qui
1500 sont peut-être un peu moins avancés, mais il y a aussi des programmes de médiation
sociale qui existent dans certains secteurs où est-ce qu'on peut faire intervenir des gens qui

peuvent faire un peu l'intervenant entre les parties, qui sont ceux qui posent les problèmes et ceux qui les vivent, pour essayer d'arriver au moins à une situation qui est tolérable pour tout le monde. Mais, encore là, ce n'est pas toujours la solution idéale.

1505

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Et comment est-ce qu'on fait pour avoir accès au programme de médiation sociale?

1510

M. MICHEL R. MAGNAN :

À ce moment-là, il faut vérifier dans son secteur, dans son arrondissement s'il y a des organismes qui offrent le service. Je sais que dans Ahuntsic-Cartierville, il y a l'Institut pacifique qui est situé près du boulevard Saint-Michel, qui se spécialise d'ailleurs dans la médiation sociale et qui offre des services de médiation sociale. Alors, à ce moment-là, ça serait peut-être de contacter eux.

1515

Et si eux ne sont pas en mesure de fournir le service, ils peuvent peut-être vous mettre en contact avec des gens qui le sont, parce qu'ils offrent aussi des formations à des gens en médiation sociale. D'ailleurs, c'est une des choses que nous, on a faites chez Tandem, il y a des gens qui ont pris cette formation-là.

1520

Mme NICOLE DUCHEMIN :

C'est une merveilleuse formule avec des gens de bonne volonté mais là, nous, avec la problématique qu'on a à côté de chez nous, c'est plus grave que ça. Est-ce qu'un travailleur social, si je vais voir un travailleur social au CLSC, est-ce qu'ils peuvent intervenir?

1525

1530

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Monsieur Perron? Reformulez votre question pour aller chercher une réponse, puis ensuite je vais devoir donner la parole à quelqu'un d'autre, Madame.

1535

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Oui, c'est ça. Donc puisque la DPJ dit : «La vie des enfants n'est pas en danger» mais par contre, ils mettent la vie des voisins en danger, est-ce que si je vais au CLSC, puis je vais voir un travailleur social pour notre problème qu'on vit, est-ce qu'ils vont prendre en charge la famille puis voir comment est-ce que là ces enfants-là sont encadrés? Parce que souvent, la mère dit : «Je les ai pas vus faire. Je les ai pas vus faire. » C'est sûr, elle

1540

est toujours cachée je sais pas où.

M. STÉPHANE PERRON :

1545

Je suis un peu désolé de ne pas pouvoir répondre à cette question-là, parce que je ne le sais pas. Ça dépend beaucoup de... les CLSC varient beaucoup d'une région à l'autre, selon les ressources qu'ils ont à offrir. Puis, en général, étant donné qu'ils ont très, très peu de ressources, souvent ils vont vraiment juste à ce qui est le plus urgent, puis s'il y a un danger immédiat. Si vous pouvez démontrer qu'il y a un danger immédiat, là il y a peut-être une chance qu'ils interviennent, dépendamment de votre CLSC. Mais autrement, je ne pense pas qu'ils vont intervenir.

1550

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1555

Et les CSSS?

M. STÉPHANE PERRON :

1560

Les CSSS, c'est encore nouveau. C'est encore pas tout à fait implanté dans l'organisation exactement comment ils vont structurer.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1565

Mais c'est santé et services sociaux.

M. STÉPHANE PERRON :

1570

Oui, oui, tout à fait.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

C'est une nouvelle structure maintenant.

1575

M. STÉPHANE PERRON :

Oui.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1580

Parce qu'hier, on a entendu une dame, madame Laroche qui est venue parler. Elle, elle venait d'un CSSS de la Montagne et d'autre chose qui est accolé à ça. Oui, c'est

ça, Côte-des-Neiges et de la Montagne, mais vous avez raison, tout ça c'est intégré sous de la Montagne. Et elle a parlé beaucoup des services mais pris sous l'angle d'une sorte de
1585 coordination de services, y compris de services sociaux et de mise en réseau des choses.

M. STÉPHANE PERRON :

Oui.

1590

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Alors peut-être que le CSSS pourrait dans votre coin. Il faudrait que vous alliez vous
1595 informer.

M. STÉPHANE PERRON :

1595

Ils pourraient peut-être vous aider, effectivement. Mais, encore là, le CSSS c'est
1600 nouveau, on a intégré les hôpitaux avec les CLSC, puis il reste à savoir comment les
ressources vont se distribuer dans le système par rapport à ça. Ça, c'est pas encore clair
non plus.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1605

Bon, d'accord.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Merci.

1610

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Monsieur, à votre tour.

1615

M. PIERRE BRICAULT :

Bonsoir ! Pierre Bricault à l'appareil. J'ai une question pour madame Paquin. Je
1620 pensais pas poser de question finalement ce soir, je venais plus comme une espèce de
plante dans un pot qui contemple, mais votre question m'a amené à réagir. Effectivement,
la question que le citoyen ici pose rejoint plein de questions que j'ai en tête.

Il y a quelques années, j'avais observé le nouveau Quartier général de la police qui
est de Gosford jusqu'à St-Urbain dans le bout de la Place des Arts, avait une belle grosse

1625 plaque à droite de l'entrée principale où on disait que Bell Canada avait généreusement
donné cet édifice-là au service de la police. C'était un édifice qui appartenait auparavant à
Bell. C'est une plaque de bronze, très grosse. Et puis un soir où ce que j'étais intervenu sur
mes craintes d'un état policier, il y avait deux jeunes gens qui étaient venus s'adresser à
moi. Bon, ils voulaient savoir plein de choses, ils posaient beaucoup, beaucoup de
questions comme certains informateurs le font de toute façon.

1630 Et à ma surprise, quelques mois plus tard, quand je suis passé devant le Quartier
général de la police, la fameuse plaque de bronze qui célébrait cette gentillesse de Bell
Canada pour le service de police, c'est-à-dire le don d'un édifice gigantesque, la plaque
avait disparu. Ça donne l'impression qu'on désire cacher certaines choses.

1635 Le citoyen se préoccupe des fameuses caméras Omnitron qu'on voit partout. Ces
caméras-là, c'est des Webcams, c'est-à-dire qu'elles sont branchées sur le quartier général,
un petit peu comme sur le modèle britannique où vous avez une multitude d'écrans, où
vous pouvez surveiller partout la ville et vous pouvez diriger vos caméras exactement
1640 comme ils font dans les centres d'achat, et les caméras ont un pouvoir de grossissement qui
est très, très précis.

Donc ça me rappelle finalement un scénario à la URSS, à la République populaire
de Chine. Quand je suis allé en République populaire de Chine il y a quelques années, il y
1645 a dix ans, j'étais surveillé, puis c'était clair. Et je me disais : heureusement, je ne vis pas
en République populaire de Chine. J'étais tellement content, «I am Canadian». Et j'arrive
ici au Canada et je vois une surveillance aussi pointue qu'en République populaire de Chine
et je dis : «Qu'est-ce que je fais là? Je suis pas Chinois là. C'est pas un état totalitaire, ici.»
Or, avec cette capacité de surveillance constante, les caméras Omnitron, avec les
1650 caméras qui sont aussi cachées, avec cette surabondance de policiers, avec aussi cette
présence. . .

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1655 Où est-ce que vous vous en allez, Monsieur? Pouvez-vous formuler une question?

M. PIERRE BRICAULT :

1660 Oui. Enfin, la question que je me pose, parce que là, je mettais une mise en
contexte. Il y a quelques années, il y avait aux États-Unis un organisme qui s'appelait la
DARPA qui visait la surveillance globale, mais vraiment «real surveillance» et on fait partie
maintenant d'une Amérique du Nord intégrée. Et je me demande jusqu'à quel point est-ce
qu'on ne rentre pas dans la vision de l'Amérique du Nord ou d'une surveillance globale du

1665 citoyen, surveillance qui entraînerait éventuellement en cas d'une crise financière, parce que présentement c'est l'euphorie, l'argent coule à flot, aux États-Unis ça commence à serrer un petit peu plus.

1670 Je pense que vous associez criminalité et pauvreté et précarité d'habitude. Je pense qu'il y a comme une interconnexion. S'il y avait une apparition de pauvreté un peu plus grande, parce que déjà au Québec, la population est pauvre, est-ce qu'il n'y aurait pas une utilisation des services policiers pour une répression qui peut arriver? Chaque agent est différent. . .

1675 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Alors, attendez. On va aller chercher une réponse.

M. PIERRE BRICAULT :

1680 Donc, on parle d'un contrôle social à la mode des états totalitaires tels qu'en Russie ou en Chine, en République populaire de Chine. Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1685 Donc, il y a une manifestation de peur en quelque part, Madame Paquin.

Mme JOHANNE PAQUIN :

Oui.

1690

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Comment vous répondez à tout ça.

1695 **Mme JOHANNE PAQUIN :**

1700 Alors, vous ne parlez pas à quelqu'un qui ne connaît pas le dossier. J'ai été commandant pendant trois ans au centre-ville et c'est moi qui a initié le projet de la vidéosurveillance à Montréal, et j'ai fait un «bench marking» aussi assez important pour voir comment ça se passait ailleurs, et je connais très bien le dossier. Malheureusement, les deux dernières années, à cause de mes fonctions, je l'ai moins suivi.

Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a très peu de caméras de surveillance à Montréal. Elles sont installées dans très peu de secteurs, d'ailleurs. Elles sont installées

1705 dans des secteurs où il y a un type de criminalité de haute violence et, si on en est arrivé là, c'est parce que j'ai géré de la violence sur ces rues-là de façon assez importante, qu'il y a eu un certain temps où on a dû se positionner et on a dû prendre des décisions.

1710 Et la décision a été prise en fonction des règles de la Commission d'accès à l'information. Si vous avez la chance d'aller sur le site de la commission, vous allez voir, il y a vingt règles qui sont extrêmement explicites mais aussi extrêmement difficiles à respecter. Le service de police a choisi de mettre tout en branle pour les respecter. Pourquoi? Parce que c'est tout l'aspect de la protection de la vie privée des citoyens.

1715 Alors, on est très, très loin des abus au niveau de la vie privée. On est tout à fait loin de ça. Et ce que je peux vous dire, c'est que pendant les deux premières années où moi je l'ai géré, on a observé une importante baisse de la violence dans ce quartier-là, mais aussi on a eu zéro plainte de citoyens parce que les gens avaient été brimés au niveau de leur vie privée. Donc ces deux années-là, on a eu zéro plainte de citoyens. Et si le service
1720 de police met de la vidéosurveillance, c'est pour protéger les citoyens, ils n'ont pas de temps à perdre pour aller fouiller dans la vie privée des gens, Monsieur.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1725 Là, très rapidement, Monsieur.

M. PIERRE BRICAULT :

1730 Une questions très rapide. Les fameux haut-parleurs «enforcer» qu'on voit partout à Berri-UQAM, je sais qu'il existe une technologie où, avec l'aide d'ondes sonores, on peut provoquer – une technologie qui existe vraiment – on peut provoquer une espèce d'état de stupeur chez les gens.

Mme JOHANNE PAQUIN :

1735 J'ai jamais entendu parler de ça, Monsieur, ça fait vingt-cinq ans que je suis au service de police.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1740 D'accord. Madame, à votre tour.

Mme THEA PRATT :

1745 Thea Pratt. J'habite Mile-End avec mon mari et ma petite fille. Il y a une loi qui vient

de passer, je pense que ça fait un an, peut-être un an et demi, pour encourager les gens de ne pas laisser leur moteur tourner quand ils sont en marche. Et je veux savoir c'est quoi la pénalité? Et est-ce que la police dans l'histoire de Montréal, s'ils ont donné un billet pour cette infraction?

1750

Mme JOHANNE PAQUIN :

Je ne pensais pas que c'était une nouvelle loi parce que, aussi longtemps que je me souviens, stationner avec un véhicule en marche, ça a toujours été une infraction au Code de sécurité routière ou aux règlements municipaux de la Ville de Montréal, mais en tout cas, ça a toujours été une infraction et punissable. Donc, ce n'est pas nouveau. Puis, effectivement, les services de police appliquent ça. D'ailleurs, il y a tout l'aspect de la pollution, oui, c'est un cas, mais aussi tout l'aspect de la sécurité parce que le véhicule est à risque.

1755

1760

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Moi, je continue sur votre lancée. Madame Lussier, est-ce que vous avez des statistiques? C'est vous qui en avez parlé de cette initiative-là. Est-ce que vous avez des statistiques sur les contraventions qui sont données? Ou avez-vous des statistiques sur l'application?

1765

Mme DANIELLE LUSSIER :

Jusqu'à date, il y a 85 contraventions qui ont été données dans la dernière année. C'est les statistiques qu'on a. Et le règlement est effectivement administré par la police ou par des inspecteurs des arrondissements.

1770

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Et quelle est l'amende que les gens doivent payer?

1775

Mme DANIELLE LUSSIER :

Je ne suis pas sûre. Si vous voulez avoir le chiffre exact, on pourra vous le dire au niveau des montants.

1780

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Mais avez-vous un ordre de grandeur? Est-ce que ça ressemble aux contraventions

1785

pour stationnement, quand on stationne dans des zones interdites, 40 \$ ou si c'est plus?
50-60 \$?

Mme DANIELLE LUSSIER :

1790

50 à 100. Je ne pourrais pas vous répondre formellement, je ne le sais pas.

Mme THEA PRATT :

1795

Mais est-ce que ce qui a été changé récemment, c'est la longueur de temps que les gens peuvent laisser leur moteur?

Mme DANIELLE LUSSIER :

1800

Oui, exactement.

Mme THEA PRATT :

1805

C'est deux minutes? Est-ce que c'est ça?

Mme DANIELLE LUSSIER :

C'était quatre minutes, puis c'est passé à trois minutes.

1810

Mme THEA PRATT :

C'est passé à trois minutes.

Mme DANIELLE LUSSIER :

1815

Oui. Puis, il y a des exceptions dépendant du type de véhicule, etc. Mais il y a deux règlements maintenant qui sont en vigueur par rapport à la marche inutile des véhicules. Soit le règlement en vertu plus de la qualité de l'air, sur la nuisance, puis il y a un règlement sur la circulation qui est plus encore là administré par les policiers. Dépendant, il y a des arrondissements qui ont les deux règlements et puis, c'est ça. Ils utilisent, selon le cas, l'un ou l'autre.

1820

Mme THEA PRATT :

1825

Trouvez-vous que 85 dans un an, c'est très peu de billets? Parce que moi, je marche beaucoup et j'ai demandé à la Ville de Montréal de me donner ces affaires-là que

vous êtes probablement familière avec.

Mme DANIELLE LUSSIER :

1830

Oui, effectivement.

Mme THEA PRATT :

1835

Et je passe une cinquantaine de gens dans deux jours qui... et c'est une question sécuritaire aussi, parce que j'essaie d'être très gentille avec les gens pour les encourager, parce que je sais qu'être agressif avec, ça marche pas, mais une fois quelqu'un a essayé de me frapper. C'est très dur à encourager les gens. J'aimerais ça que la police le fasse plus.

1840

Puis il y a un coin sur Saint-Urbain proche de Bernard où la police arrête à tous les deux, trois jours les gens pour la vitesse, mais pendant qu'ils donnent leur billet pour la vitesse, la voiture est en marche. Et je leur demande pourquoi ils demandent pas aux gens d'arrêter leur voiture, puis ils sont très agressifs avec moi aussi. Alors... en tout cas. Merci.

1845

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Bon, ça sera une chose à noter éventuellement. Non, Monsieur, je ne peux pas vous donner la parole, j'ai des gens ici. Alors, ce sera des choses à noter. Peut-être voir comment le service lui-même peut s'adapter. Après les questions qui sont au micro, on va s'arrêter pour la pause, d'accord? Alors il ne faudrait pas que d'autres personnes se lèvent. Vous allez avoir une autre période pour venir questionner. Madame?

1850

Mme CLAUDE LAVOIE :

1855

Claude Lavoie, agent de développement région de Montréal pour le projet «Québec en forme». J'ai une question, c'était surtout par rapport à l'offre de services en loisir et en sport. Est-ce qu'il y a eu ou est-ce qu'il y aura une ouverture, une réflexion de faite sur la révision des ententes de partenariat avec les organismes en sport et loisir? Les organismes conventionnés, je pense, qui roulent sur la même convention depuis plusieurs années. Il n'y a pas eu de réouverture. Est-ce que c'est... .

1860

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1865

Dans l'air.

Mme CLAUDE LAVOIE :

... dans l'air?

1870

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

D'accord. On peut aller de ce côté-là, puis ensuite on reviendra voir madame Scott. Monsieur Bélec ou je ne sais pas.

1875

M. PIERRE BÉLEC :

À mon avis, ça ne fait pas partie de la perspective de la politique familiale. Ça relève d'un plan d'action en loisir d'une manière générale. C'est sûr que ça a des impacts sur une politique de loisir. Mais cela étant dit, peut-être qu'il y a de mes collègues qui peuvent répondre à la question, parce que c'est une question valable.

1880

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Est-ce que quelqu'un peut répondre? Est-ce qu'on envisage... oui, allez-y, Madame. Venez vous identifier.

1885

Mme JOHANNE DEROME :

Johanne Derome à la Direction des sports. C'est sûr que c'est par arrondissement, c'est une compétence d'arrondissement. Donc, c'est chaque arrondissement qui pourrait décider de revoir ses partenariats avec ces organismes en sport et en loisir.

1890

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Est-ce que vous savez si certains arrondissements ont l'intention de le faire? Parce qu'effectivement, ça a un impact sur la qualité de vie. On en a parlé tantôt. Et à cause de l'importance de l'implication des OSBL ou des partenaires dans ce secteur-là en particulier, l'impact est démultiplié. Est-ce que vous avez une idée de ce que les arrondissements font sur le terrain?

1895

1900

Mme JOHANNE DEROME :

Par rapport aux ententes?

1905

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Au renouvellement des conventions?

1910

Mme JOHANNE DEROME :

Moi, je peux parler pour les organismes sportifs. Donc oui, il y a déjà eu certaines ententes qui ont été revues, et c'est ça. De toute façon, c'est des protocoles souvent qui sont signés pour trois années et c'est revu normalement à chaque trois ans.

1915

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Automatiquement?

1920

Mme JOHANNE DEROME :

Oui. Ça ne veut pas dire que c'est revu à la hausse automatiquement, mais c'est revu.

1925

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

D'accord. Madame Scott, avez-vous des informations supplémentaires à donner là-dessus? Non.

1930

M. MICHEL R. MAGNAN :

Je voulais simplement dire que je pense c'est le propre de tous les organismes communautaires qui ont des contrats. Parce que nous aussi, on est dans le communautaire et on vit un peu la même chose que nos collègues du loisir ou du sport.

1935

Mme CLAUDE LAVOIE :

1940

C'est parce qu'il y a un essoufflement des partenaires et puis on leur demande beaucoup. Mais c'était juste une question.

1945

Est-ce qu'il y a aussi une réflexion qui a été faite sur l'harmonisation des espaces de concertation? L'intégration des services. On parle d'une politique famille. Il y a des tables souvent qui sont enfance-famille, qui travaillent le 0-5 ans, des tables 6-12 ans, des tables 13-17 ans, mais une famille, c'est un petit peu plus large que ça. Il y a des tables de concertation qui sont financées Centraide. Il y a des tables de concertation qui ne sont pas incorporées mais qui font quand même des interventions très efficaces dans des milieux. Il y a des approches «École en santé» où on crée des comités sur l'approche «École et milieu

1950 en santé». Finalement, tout ça pour dire qu'il y a beaucoup d'espace de concertation. Les mêmes partenaires en offre de services en sport et loisir s'y retrouvent. Est-ce qu'il y a une réflexion qui est faite quant à l'harmonisation de ces concertations-là?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1955 Une excellente question. Oui, Madame?

Mme MARLÈNE CARON :

1960 Simplement pour schématiser tout ça, il y a un programme à la Ville de Montréal qui regroupe les 30 tables de concertation locales. Ça s'appelle l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local. Donc, on regroupe à travers ce programme-là 30 tables de concertation de quartier. À travers ces tables-là aussi, on a le souci de respecter des dynamiques locales, les historiques de chacun des quartiers. C'est ce qui explique aussi parfois la différence de la constitution de certaines tables de concertation, puis les sous-comités qui en découlent.

1965 Il y a aussi les lieux de concertation par rapport aux écoles, effectivement. C'est compliqué de comprendre. Il y a aussi les lieux de concertation relatifs aux CSSS aussi. Donc, tout le monde ont ces lieux de concertation.

1970

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

1975 Mais la question de madame, c'est : est-ce qu'il y a un signal famille qui a été donné? On est en train de regarder un Plan d'action collectif famille. Est-ce qu'il y a un signal famille qui a été donné dans le domaine du loisir, qui permettrait de croire qu'il va y avoir une sorte d'initiative d'intégration des différentes activités?

Mme MARLÈNE CARON :

1980 Le programme dont je fais mention couvre l'ensemble des dynamiques locales, pas seulement famille, mais par rapport à un territoire donné. Donc les découpages territoriaux sont faits en fonction des quartiers. Et c'est l'ensemble des forces vives d'un quartier qui se rassemblent et se concertent par rapport à ce programme-là. Donc, ce n'est pas spécifiquement sur des questions pointues. Il y a des sous-comités qui découlent de ça, 1985 mais on y va par rapport à des quartiers géographiques.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Monsieur Bélec, c'est parce que dans votre programme d'action famille, si je me

1990 rappelle bien en quelque part, on dit : «développer une culture famille» ou «développer un signal famille». Dans le cas de la question de madame, voici une belle occasion de développer un signal famille ou une culture famille à l'intérieur des services de la Ville. Est-ce qu'il y a eu des initiatives prises dans ce sens-là?

1995 **M. PIERRE BÉLEC :**

Il y a une différence entre développer une culture famille et développer un secteur famille.

2000 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Non, non, on ne parle pas de secteur là.

2005 **M. PIERRE BÉLEC :**

Non, non. C'est exactement ce que je veux dire. C'est clair que la politique ou le Plan d'action famille ne veut pas développer un secteur famille quel qu'il soit. Alors en ce sens-là, ça s'aligne directement sur ce que vient d'expliquer ma collègue. La prise de position de la Ville à l'égard des tables de concertation dites multisectorielles, c'est ce qu'elle vient de décrire. Et je ne suis pas un familier de ça, mais il y a une industrie de la concertation qui aurait intérêt à se coller sur ce genre de concertation-là.

2010 Et pour avoir assisté à quelques débats dans des arrondissements, dont par exemple celui de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il y a des intervenants qui ont commencé à dire : «Nous autres, là, on est bien, bien, bien, bien tannés de passer notre temps ici, ici, ici, ici, puis là. Une table de concertation multisectorielle, that's enough. »

2015 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

2020 D'accord . Donc votre message à madame, c'est : venez à ces tables-là discuter, poser la question qu'elle vient juste de nous poser. Est-ce qu'il y a moyen à travers la table...

2025 **M. PIERRE BÉLEC :**

Il y a des gens qui la posent. Ce dont je témoigne, c'est qu'il y a des gens qui la posent en même temps qu'il y a une prise de position qui a été faite par les services de la Ville en faveur d'une concertation multisectorielle.

2030 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

D'accord.

2035 **Mme CLAUDE LAVOIE :**

Le dernier, c'est un commentaire. C'était par rapport aux obstacles concertation scolaire-municipale-communauté – j'ajouterais la communauté aussi, ça serait intéressant – puis par rapport aux périodes où c'est fermé effectivement. À part d'être agent de développement, je suis aussi une maman de quatre enfants, puis le dimanche souvent les organismes communautaires sont fermés, puis moi, c'est le temps que j'ai de libre. La période des Fêtes, il y a des organismes qui sont fermés pendant deux semaines. C'est le moment où je joue avec mes enfants souvent. Puis la fameuse semaine du mois d'août.

2045 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

J'espère que vous allez venir nous déposer un mémoire, Madame.

2050 **Mme CLAUDE LAVOIE :**

Oui, effectivement.

2055 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur, vous vous identifiez?

2060 **M. FRANCIS LAPIERRE :**

Francis Lapierre de la Table d'aménagement du quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai beaucoup aimé la présentation de monsieur Perron de la DSP sur les impacts de l'automobile en ville et sur la santé publique.

2065 J'aurais une question un peu plus pointue, à savoir j'ai eu vent d'une étude, je crois que c'était dans le temps du BAPE concernant l'autoroute 25, puis ça parlait des enfants qui se situaient à l'est de l'autoroute 25 et qui avaient possiblement des malformations pulmonaires dues à l'ingestion des particules fines, les 2. 5, et puis ils avaient remarqué un taux élevé assez alarmant chez ces enfants-là de se rendre à l'hôpital à l'urgence pour des problèmes respiratoires. Puis ils avaient dit que, c'est ça, les malformations pulmonaires créaient le fait que la santé pulmonaire était affectée par la suite.

2070

Alors, moi, je voudrais vous demander l'impact sur des nouvelles autoroutes en milieu urbain, en particulier la Notre-Dame qui s'en vient, qui est projetée, qu'est-ce que ça peut faire par rapport à des études, puis si vous avez eu vent de cette étude-là. Merci.

2075

M. STÉPHANE PERRON :

Cette étude-là en particulier, je suis surpris, parce que, non, je n'ai pas eu vent de cette étude-là. Ce que je peux vous dire, par contre, c'est que souvent on sait que les particules fines ont un impact sur la santé. On sait aussi que dans les milieux entre autres Mercier-Est, il y a un gros problème au niveau du tabagisme à la maison et, ça, on sait que ça a un impact au niveau du développement du poumon chez l'enfant qui est exposé à la fumée secondaire in utero, c'est-à-dire quand la mère est enceinte, et après.

2080

On sait aussi que ces enfants-là, quand ils ont des problèmes au niveau des poumons en naissant et ensuite exposés à la fumée, qu'ils sont plus susceptibles à toutes sortes d'autres agents, dont probablement, ce n'est pas encore démontré... en fait, oui, en fait, les particules fines ça commence à être assez bien démontré que chez ceux qui sont susceptibles, il va avoir des aggravations des crises d'asthme. Mais pour cette étude-là en particulier, j'aimerais ça s'il y avait moyen qu'on me la fasse parvenir, parce que je n'en ai vraiment pas entendu parler.

2085

2090

Je sais qu'il y a des sondages qui ont été faits dans les différents milieux. Je sais aussi que les sondages ont été faits pour essayer de voir qu'est-ce qui affecte les gens. Je sais aussi qu'il y a une étude qui vient de sortir par rapport aux autoroutes qui parlait des enfants mais ne parlait pas de malformation au niveau pulmonaire. Cette étude-là a démontré une association, mais ce n'est pas causal, mais une association chez ceux qui vivent proche des autoroutes avec des bébés de petit poids ou des naissances prématurées. Mais on ne sait pas si c'est causal parce que justement, on n'a pas regardé pour le tabagisme si c'était plus proche, mais c'est certain que c'est une étude – celle-là dont je vous parle – qui risque d'être développée dans d'autres secteurs pour voir si ces liens-là existent vraiment.

2095

2100

Ça se peut aussi, comme je vous dis, le problème en santé, c'est que souvent c'est très difficile de trouver la cause à effet. On sait aussi que les personnes qui vivent proche des autoroutes sont beaucoup plus exposées au bruit, et on sait que ça aussi ça a des impacts au niveau du stress chez les parents, au niveau justement de tout ce qui a trait, comme je disais au début, de l'éveil, de l'hypertension. Puis ça aussi, ça a été démontré qu'il y avait des impacts au niveau de la santé. À savoir, encore une fois, est-ce que c'est cause à effet, ce n'est pas clair, mais une chose qui semble assez claire, c'est que ce n'est pas nécessairement une bonne idée de vivre à côté d'une autoroute.

2105

2110

M. FRANCIS LAPIERRE :

2115 Je pense que c'est aussi pour la santé des personnes âgées, particulièrement ceux qui ont des problèmes respiratoires ou cardiaques, je pense que vous en aviez parlé dans votre présentation.

M. STÉPHANE PERRON :

2120 Oui. Quand il y a des grosses périodes de smog, il y a plus de décès au niveau cardiaque. Quand il y a des grosses périodes de smog, souvent il y a des grosses périodes de chaleur et, dans les îlots de chaleur, les personnes âgées aussi ont tendance à mourir de problèmes cardiaques.

2125 Et quand on rentre des autoroutes en ville, c'est sûr qu'on augmente beaucoup les automobiles et souvent, c'est dans les quartiers qui sont défavorisés. Comme Hochelaga, on observe une plus grande mortalité de piétons à Hochelaga aussi. Si c'était juste – je vais donner une opinion très personnelle – si c'était juste de moi, je n'aurais pas été très favorable à cette initiative-là, mais il y a d'autres enjeux aussi que la santé et je présume que ces autres enjeux-là ont eu préséance.

2130

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2135 Merci, Monsieur.

M. FRANCIS LAPIERRE :

2140 Merci beaucoup.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2145 Merci. Vous avez une question? Allez, venez. Là, on va faire ça rapidement, Madame Beaudet, parce que là, je sens que les gens ont besoin de bouger.

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :

2150 Je veux profiter de ce qui vient d'être parlé. Dans votre présentation, vous semblez dire que si on ne fait pas telle chose par rapport à l'habitation ou par rapport aux autos, les gens vont partir. Dans votre discours donc, vous avantez finalement la banlieue comme milieu de vie. J'aimerais savoir votre réaction à ça.

M. STÉPHANE PERRON :

2155 Non, non, non. J'ai pas du tout dit ça. J'ai pas du tout dit ça. J'aurais pu faire une autre présentation aussi avec la banlieue avec avantages/inconvénients aussi, puis il y en aurait beaucoup qui seraient ressortis aussi.

2160 Ma présentation, je n'avais pas beaucoup de temps, puis je comprends aussi, mais la présentation, je voulais vraiment montrer quels sont les aspects qui affectent la santé des personnes en ville et sur quoi on peut agir pour l'améliorer. Ceci dit, la banlieue entraîne aussi tout son lot de problèmes et, à tout prendre, je continue de croire que c'est mieux de vivre en ville.

2165 **Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :**

En fait, c'est parce qu'on nous avait dit que vous feriez une comparaison, c'est quoi les avantages, désavantages de vivre en ville et la même chose pour la banlieue. Et là, vous avez présenté juste une partie du portrait. Alors, je ne sais pas si vous pourriez nous donner brièvement ce que vous dites là, les avantages, désavantages de la banlieue peut-être après la pause, si vous les avez déjà, ou nous l'envoyer par...

M. STÉPHANE PERRON :

2175 Je peux le reprendre de façon inverse. En banlieue, il y a probablement autant de pollution de l'air que la ville, parce que la pollution de l'air, c'est régional. Donc si on accroît l'automobile partout, on va aussi affecter la banlieue. En banlieue, per capita, il y a beaucoup plus de mortalités automobile qu'en ville. Il y a plusieurs raisons à ça, mais très clairement, les gens dépendent beaucoup plus de leur auto.

2180 En banlieue, il y a aussi plus d'obésité. Ceci dit, encore une fois, ce n'est pas toutes les banlieues. Ça dépend beaucoup de la dynamique intérieure à la banlieue mais on observe ça aussi qu'il y a plus d'obésité, parce que les gens dépendent beaucoup plus de l'automobile et les rues souvent sont très mal aménagées, ce qui fait que les gens, les enfants ont soit un faux sentiment de sécurité ou un vrai, peu importe. C'est ça, pour ça, il y a plus de problèmes au niveau de la mortalité.

2190 Au niveau de la sécurité, aussi surprenant que ça paraisse, c'est moins sécuritaire en banlieue. Je ne peux pas dire pour le Canada mais aux États-Unis, ça semble très clair. Puis quand je parle de sécurité, je parle juste du risque d'être tué par quelqu'un qu'on ne connaît pas parce que c'est sûr que, là, on tombe dans toute une autre dynamique avec quelqu'un qu'on connaît. Mais le risque d'être tué dans la rue par quelqu'un qu'on n'a

2195 jamais vu, qu'on ne connaît pas, c'est plus élevé en banlieue. Puis les raisons, il y a plusieurs raisons, mais ça reste des hypothèses. Ça, c'est aux États-Unis. Au Canada, je n'ai pas d'étude pour ça.

2200 Au niveau du bruit, c'est probablement beaucoup plus calme en banlieue. Au niveau des services de proximité, c'est pas très avantageux en banlieue. Au niveau, par contre, du sentiment de... comment je pourrais dire. Il y a des personnes, c'est des choix de vie aussi, parce que dans les banlieues, pour tout ce qui est de l'accès à son milieu familial, le jardin, la cour, l'espace de vie, là ils sont clairement avantagés. C'est plus grand, c'est plus spacieux. Les gens sont plus confortables.

2205 Et il y a aussi des gens qui sont plus à l'aise dans ce style de vie là. C'est des gens, si on caricature, c'est des gens qui aiment le char, qui aiment leur jardin et qui vont très bien vivre la banlieue et qui ne voudront jamais rien savoir de la ville. Mais au niveau de la santé, c'est certainement pas plus avantageux de vivre en banlieue qu'à Montréal.

2210 **Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :**

2215 Vous avez, au niveau du DSP, je pense, fait des études épidémiologiques pour la Ville de Montréal. Est-ce que vous avez des données par rapport enfants ou familles pour différents quartiers, qu'est-ce qu'il y a comme prévalence? Comme là, on parlait tout à l'heure d'être tout près d'une autoroute. Est-ce qu'il y a d'autres aspects que vous pourriez nous communiquer? Quand on regarde surtout famille. C'est parce que vous avez peut-être des données par rapport à ménage, pas nécessairement famille, mais je me demandais si vous pourriez nous envoyer des choses qui dresseraient un petit peu le portrait de ce qui se passe à Montréal.

2220 **M. STÉPHANE PERRON :**

2225 Dans les problèmes que j'ai montrés ici, il y en a beaucoup qui sont bien documentés; d'autres qui le sont moins bien. Par rapport aux familles elles-mêmes, ça va dépendre du problème en question. C'est difficile à répondre parce que la question est trop ouverte en fait.

2230 Puis l'expertise de l'environnement bâti, le milieu, c'est quelque chose qui est assez récent dans le domaine de la santé tout court. Ça fait qu'on a eu toujours tendance au niveau de la santé d'intervenir au niveau des comportements, mais on se rend compte assez vite que toutes les approches comportementales ont beaucoup de limites. Et souvent, ce qui détermine la santé, c'est des problèmes qui sont plus environnementaux.

Pour preuve, vous avez juste besoin de regarder encore une fois les taux d'obésité

2235 qui montent en flèche partout en Amérique du Nord pour toutes sortes de facteurs qui ne sont pas vraiment du ressort du comportement. Qui sont affectés par le comportement, mais il y a des dynamiques beaucoup plus fortes qui sont environnementales, qui poussent les gens à souffrir plus d'obésité.

2240 Même chose pour l'accroissement du transport automobile. Donc, ça dépend encore une fois de la question. Sur certaines questions, oui, on a des données très précises. Sur d'autres, on n'a aucune donnée. Et sur d'autres, on est en recherche présentement.

2245 **Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :**

Est-ce qu'on pourrait avoir ce que vous avez de très précis?

M. STÉPHANE PERRON :

2250 Au niveau des accidents de la route, des mortalités dues aux accidents automobile, on a des données assez précises. Les solutions sont aussi dans la Politique de l'habitation ici. On a des études qu'on a comparées au niveau international qu'est-ce qu'on peut faire. Ça fait que ça, au niveau des accidents de la route, oui, on a des données très précises.

2255 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

On en a à l'Office, je me rappelle, vous avez des cartes.

2260 **M. STÉPHANE PERRON :**

Oui, oui. Au niveau des îlots de chaleur, on a des données très, très précises. Au niveau de la mobilité, ça, on n'a pas beaucoup de données. Ça, c'est un champ qui est en pleine expansion. Au niveau de la pollution de l'air sur certains quartiers, on a des données extrêmement précises, mais ça, on est encore en train de les travailler avant de les publier pour qu'elles soient bien présentables. Au niveau de la mobilité de quartier, on va attendre les enquêtes. Il y a des enquêtes qui se font périodiquement et on va attendre les prochaines enquêtes. Mais ça, pour les quartiers, on a des données qui sont quand même relativement précises aussi.

2270 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Bon, bien alors, ce que vous pourrez acheminer à la commission, là où vous avez des données précises, je pense que ça serait apprécié.

2275 Monsieur, rapidement, parce que là les gens ont vraiment besoin de bouger.

M. DENIS MUNGER :

2280 C'est juste pour colorer l'intervention concernant l'arrêt des moteurs après deux minutes. Une petite anecdote comme ça. J'étais sur Sainte-Catherine en bord et je buvais une bière. J'allais dehors pour fumer ma cigarette. L'auto de l'agente de circulation roule, en face du bar. Alors j'ai eu le temps de fumer toute ma cigarette jusqu'à ce que je décide d'aller frapper à sa fenêtre pour lui dire d'éteindre son moteur. Elle se choque, puisqu'elle est la police. Elle est comme la police, elle est comme la police, elle a le droit, elle, que ça 2285 roule. Alors elle se choque au point qu'elle fait appel à ses supérieurs. Je suis poursuivi en Cour pour infraction comme... qu'est-ce que je faisais déjà... voies de fait? Voies de fait. Alors je sors de là, le juge m'accuse et me dit : «Voilà. Vous devez 300 \$ à la Ville de Montréal», sans aucune réprimande de l'agente. C'est normal.

2290 Pourquoi? Parce que comme les politiques de vélo sont faites par des automobilistes, les policiers en vélo sont des automobilistes également. On pense «auto» toujours. Mon auto. Comment ça serait si j'étais dans mon auto? Même si t'es en vélo, qu'est-ce que ça serait si j'étais en auto? Alors, on avantage toujours l'automobiliste. Je vais m'arrêter là parce que je pourrais poursuivre longtemps parce que j'ai beaucoup 2295 d'expérience et d'anecdotes là-dedans.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2300 Bon, bien venez faire un mémoire aussi. Ça va être intéressant d'entendre vos anecdotes. Allez, on bouge un peu. Dans une dizaine de minutes, on revient, on va parler de l'école entre autres et de la culture.

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2305 **REPRISE DE L'AUDIENCE**

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2310 On entreprend notre deuxième moitié de séance de travail. Si vous voulez, je vais donner la parole pour commencer à monsieur Robert Ledoux qui va nous parler du Programme écoles montréalaises et donc des partenariats qui sont possibles entre les écoles et la Ville pour permettre une meilleure qualité de vie aux familles. Puis, ensuite, on va entendre madame Jean sur les questions de culture.

2315 **M. ROBERT LEDOUX :**

2320 Bonsoir! Est-ce qu'il y a une qualité de vie pour les familles en ville? Je peux témoigner que, comme citoyen Montréalais de troisième génération, oui, il y a une qualité de vie à Montréal. Et parce que l'école est au cœur du quotidien, au cœur de la vie familiale, que l'on pense que l'école est ouverte maintenant de 7 h le matin à 10 h 30 – 11 h le soir, il y a un service de garde, il y a bien sûr l'enseignement, il y a le service de dîner, il y a tout le service des loisirs. J'aurais pu tantôt intervenir à quelques occasions quand vous disiez : «L'école est fermée une semaine par année.» En tout cas, pas chez nous. Chez nous, je pense que c'est fermé encore mais c'est à la veille de finir, je pense qu'on est fermé uniquement à Noël, au Jour de l'An et à Pâques. Mais c'est une question de temps. On va être ouvert ces journées-là aussi et on est ouvert douze mois par année.

2330 Alors, au-delà de la mission première de l'école qui est d'instruire, socialiser et habiliter, bien sûr, on ne peut pas faire abstraction de la participation de l'école à la vie de tous les jours des citoyens du Québec. On participe à tous ces grands débats qu'est la persévérance scolaire. On fait partie évidemment des plans d'intervention quand on parle de la santé. Non seulement au niveau de bouger, au niveau de *Québec en forme*, au niveau des grandes campagnes, l'école est souvent associée au fait que c'est là qu'on retrouve des jeunes le jour, c'est à l'école que le jeune va passer la grande majorité de son temps où il est éveillé. Il est parti quand il se lève le matin, il part une demi-heure après, puis quand il revient, pas longtemps après, il est couché. Alors c'est à l'école qu'il passe la plus grande partie de sa journée.

2340 Donc c'est là que les services sociaux, les services de santé vont venir nous dire : «Est-ce qu'on ne pourrait pas organiser une campagne de vaccination?» c'est là que les services de police vont venir nous dire : «Est-ce qu'on ne pourrait pas faire une campagne de sensibilisation pour contrer l'intimidation?» C'est là que les services de loisir vont nous dire : «Est-ce qu'on ne pourrait pas mettre dans le sac à dos des petits dépliants pour inviter les parents à participer?» Dans le fond, l'école est sollicitée quotidiennement. On doit même des fois dire : «Écoutez, arrêtez. On enseigne aussi.»

2350 C'est à l'école où on nous invite à faire de plus en plus bouger ces jeunes citoyens qui ont des problèmes de santé ou d'obésité, comme vous le disiez tantôt. C'est à l'école, à travers l'organisme que je représente ce soir, qui est l'école montréalaise, qui est un projet que peut-être certains d'entre vous connaissez, d'autres pas. C'est un programme particulier avec des fonds particuliers pour les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal et ces fonds-là sont, entre autres, utilisés pour faire connaître la culture aux jeunes Montréalais et Montréalaises. Donc l'école, encore une fois, est mise à contribution.

2355 Et, bien sûr, l'école va se retrouver dans tous les autres nouveaux dossiers.

2360 L'école, c'est la porte d'entrée des nouveaux arrivants. L'école, c'est la porte d'entrée pour la francisation. L'école, c'est la porte d'entrée pour l'alphabétisation. C'est l'école qui fait les adultes. C'est l'école qui fait la formation des professionnels. On y offre des ateliers de nutrition, on fait des campagnes sur la qualité de vie. J'étais la semaine dernière à «Nourrir Montréal» avec des partenaires.

2365 Alors, on nous demande maintenant dans les écoles d'offrir des marchés publics le samedi, dans nos cours d'école, pour créer un lien de proximité avec les citoyens et citoyennes. C'est à travers l'école qu'on fait des campagnes pour contrer la malbouffe. Évidemment, on organise des sports, puis on les organise avec nos partenaires de la Ville.

2370 Parce que l'avantage de vivre à Montréal, c'est le lien de proximité. C'est qu'on est capable de prêter mutuellement, de faire des échanges de locaux. Moi, je n'ai pas à payer pour l'utilisation des arénas ni des piscines. Mais, en contrepartie, mes partenaires de la Ville n'ont pas à payer pour mon gymnase. Ce qui fait que, comme citoyen et double payeur de taxes, parce que vous les payez à plus qu'un endroit, bien vous n'avez pas à payer en double, dans le fond. Et ça, c'est quelque chose qu'il est comme important que les gens le sachent.

2375 Je disais tantôt, c'est avec nos partenaires des PDQ qu'on fait toutes les campagnes de lutte contre la violence : programme de prévention, programme de sensibilisation. C'est dans les écoles où on sensibilise les enfants. Souvenez-vous, c'est probablement vos jeunes qui vous ont montré comment récupérer, parce que c'est dans les écoles vertes Brundtland où on a montré aux jeunes à respecter leur environnement, et c'est souvent vos
2380 jeunes qui vont vous dire : «Ferme donc le moteur» parce qu'on les a sensibilisés à l'école. On a encore trouvé un petit peu de temps pour faire ça en même temps qu'on faisait tout le reste.

2385 L'école est ouverte sept jours/semaine, je le dis. Chez nous, le service des loisirs de Sainte-Odile dans Bordeaux-Cartierville a ses bureaux dans mon gymnase. Ce qui fait que le responsable des loisirs, je le vois cinq, six jours par semaine. Et c'est très facile d'organiser avec lui des services de proximité, mais c'est avec lui aussi que je négocie plein de petites affaires, parce qu'il faut peut-être que vous sachiez que l'école, aujourd'hui, représente un milieu de vie où on est quotidiennement sollicité par les parents, par vous
2390 autres, pour régler des choses qui n'ont rien à voir avec l'école des fois, mais parce que monsieur le directeur, il connaît le policier communautaire. Monsieur le directeur, il connaît la travailleuse sociale. Monsieur le directeur, il connaît l'infirmière. Monsieur le directeur, il connaît le responsable des loisirs, il a un contact avec la Ville de Montréal, ce qui fait qu'on nous demande quotidiennement d'intervenir dans la vie quotidienne des jeunes, mais aussi
2395 dans la vie quotidienne des adultes, donc des parents de nos jeunes, pour faire en sorte que leur qualité de vie s'améliore.

2400 Je pourrais, moi aussi, raconter des anecdotes, mais d'un autre type que ceux qu'on a entendus tantôt au micro. Je participe à des recherches de logement, je prends des rendez-vous au CLSC, je fais des consultations avec mes collègues de la police, je trouve des places en loisir parce que maman me dit qu'elle vient de perdre son emploi. Je trouve des places pour le camp de jour parce qu'il y a quelqu'un qui vient de s'inscrire à des cours. Alors, le directeur d'école est de plus en plus un travailleur communautaire, en même temps qu'évidemment on continue de s'occuper de pédagogie.

2405 Alors, est-ce que c'est intéressant que de travailler à Montréal? Oui. Parce qu'on a vraiment l'impression qu'on fait quelque chose de différent. On a vraiment l'impression qu'on aide des gens à mieux vivre à Montréal et on a aussi, je vous dirais, au quotidien la satisfaction d'avoir rendu des services. Et ça, on ne pourrait pas le faire si on n'avait pas le lien privilégié que l'on a avec tous les partenaires qui travaillent avec nous.

2415 Et quand je dis les partenaires, au-delà des partenaires de la Ville ou du service de police, je parle aussi de tous les groupes communautaires avec qui on fait affaires quotidiennement. Des cours de francisation dans mon école, c'est donné par un organisme communautaire. Les ateliers de cuisine, c'est donné par un organisme communautaire. Alors ce qui fait que c'est des échanges de services, des prêts de locaux. Et tout ça, ça fait en sorte que ça améliore au quotidien la vie des gens.

2420 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Merci beaucoup, Monsieur Ledoux. Madame Gold voudrait vous poser une question.

2425 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2430 J'ai une question pour monsieur Ledoux ou pour la Ville. Il y a un texte de Stéphanie Dunn, intitulé : «Pratiques actuelles en logement familial en milieu urbain». C'est un texte qui est disponible dans la documentation du projet sur le site Web de l'Office. Ce texte mentionne que dans certaines villes des États-Unis, à Portland par exemple, le deuxième facteur le plus important permettant d'attirer et de retenir les familles, après le logement abordable, est la qualité des écoles.

2435 Alors dans le contexte montréalais, l'habitation et la sécurité routière semblent être les facteurs principaux qui influencent les familles d'après ce qu'on a entendu lors des audiences. Alors quel est l'impact de la qualité des écoles dans le choix de lieu de résidence pour les familles? Je ne sais pas si la Ville aurait des commentaires à ce sujet?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2440 Et ensuite monsieur Ledoux.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2445 Oui.

M. PIERRE BÉLEC :

2450 Je pense que la réponse est oui. Maintenant, jusqu'à quel point ça peut être documenté? Je n'en ai aucune idée.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2455 Monsieur Ledoux, de votre côté, soit dans la pratique que vous avez à l'école, vous avez fait des constats ou vous connaissez des études qui existent là-dessus?

M. ROBERT LEDOUX :

2460 Je pense que les meilleures études, c'est encore le fait que les écoles de Montréal dans certains quartiers sont pleines. Qu'on a presque des listes d'attente. Qu'il existe une politique au niveau de nos commissions scolaires qui s'appelle le libre choix, ce qui fait que les parents peuvent toujours aller à l'école de quartier mais ils peuvent aussi choisir en tout temps une autre école que celle de leur quartier et à condition qu'il y ait de la place.

2465 Et pourquoi les gens choisissent une école plutôt qu'une autre? Parce que, un, ils ont la preuve ou ils ont l'impression que là le service y est meilleur, que la qualité qui est donnée est différente, ou que les services complémentaires que l'on offre répondent plus aux besoins, les attentes des parents.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2470 Merci.

M. ROBERT LEDOUX :

2475 Bienvenue. Dans l'invitation que vous m'aviez lancée, Madame Roy, il y avait une petite question qui disait : Y a-t-il des choses que l'on pourrait améliorer?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2480 Absolument.

M. ROBERT LEDOUX :

2485 Est-ce que c'est le temps?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Mais allez-y.

2490 **M. ROBERT LEDOUX :**

2495 Le message va être commandité par mes collègues. Je pense que ça va être important qu'on peaufine encore plus le partenariat avec la municipalité et le domaine culturel pour ce qui est de la tarification et de l'échange de services. Vous savez, je pense qu'il faudrait prévoir un mécanisme de compensation. Je vous dirais que chez nous, des fois, on a comme l'impression de manquer un peu d'oxygène. D'être ouvert sept jours par semaine, ça entraîne des coûts, et la mince, la très mince compensation financière que je reçois par année, je n'oserais pas donner le montant ici, ça paye même pas le papier de toilette qui est utilisé le soir et les fins de semaine.

2500

Et vous comprendrez que dans le fond, ma mission première, c'est d'enseigner. Alors, je ne dois pas prendre cet argent-là pour me priver mettons de dictionnaires ou de livres dans la bibliothèque, ces choses-là. Ça, c'est important.

2505

Une simple remarque : ce soir, je suis absent de l'école, c'est mon adjointe qui est là. On reçoit des parents justement avec nos partenaires du PDQ et on fait une conférence sur la cyber intimidation. Il y a un service de garde chez nous, ce soir. Alors, ici, peut-être que s'il y avait eu un petit service de garde, je ne sais pas, ça aurait pu être intéressant.

2510 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Oui. Vous savez, on s'est déjà posé la question à l'Office et on a déjà fait des recherches. Et j'en profite pour le dire, parce que...

2515 **M. ROBERT LEDOUX :**

Ça, c'est une déformation professionnelle.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2520

Oui, je sais. Peut-être que vous n'avez pas ce problème-là dans les écoles, mais nous, on change d'endroit à chaque fois qu'on siège. Et le problème, c'est les assurances. Quand on va dans une école et qu'il y a déjà une garderie, ce n'est pas un problème. On pourrait demander le service de garde. On a déjà même essayé d'avoir une garderie, d'utiliser les services d'une garderie qui était près d'un sous-sol d'église où on siégeait. Mais là, c'est l'enfer ! C'était l'enfer sur le plan administratif. Alors, ce n'est pas parce qu'on n'y a pas pensé. Et ce n'est pas parce qu'on ne s'est pas soucié de ça.

2525

2530

Alors, on a fini par avoir un petit coin des enfants qui était bien minimal, mais le problème, c'est un problème d'assurance et il est assez important. On continue de chercher, puis j'espère qu'on va finir par trouver. Avez-vous une solution pour nous autres, vous, Madame? Attendez un petit peu. On va entendre la présentation de madame Jean qui est représentante de Culture Montréal, puis ensuite, je vais vous inviter à venir au micro. Puis, j'ai une madame qui m'a demandé le premier droit de parole.

2535

Madame Jean.

Mme ANNE-MARIE JEAN :

2540

Bonsoir! Tout d'abord, j'aimerais vous dire que Culture Montréal, c'est un mouvement citoyens qui militent pour que les arts et la culture soient les leviers d'un développement durable, profitable et visionnaire pour faire la métropole culturelle du XXI^e siècle.

2545

Dans son Plan d'action famille, la Ville de Montréal fait appel à ses partenaires pour qu'ils contribuent à faire de Montréal une incontournable pour les familles. Culture Montréal, pour le rôle central qu'il joue dans la réalisation et le suivi de Montréal métropole culturelle Rendez-vous novembre 2007, est interpellée directement dans le Plan d'action famille. Nous avons vu là une preuve tangible que la création d'un milieu de vie épanouissant pour les familles dépend impérativement de la vitalité culturelle et artistique. Et de plus en plus d'acteurs de tous les milieux semblent d'ailleurs se rassembler autour de cette idée-là, comme le démontre le succès anticipé du Rendez-vous

2550

2555

Le Rendez-vous, c'est le résultat d'un processus intense de consultation et de concertation entre le gouvernement du Canada, du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et la Ville de Montréal. Alors, inutile de vous dire qu'à Culture Montréal, présentement, nous avons été à l'origine de ce grand Rendez-vous et nous sommes présentement en train de préparer notre intervention dans le cadre de cet

2560 événement-là qui aura lieu les 12 et 13 novembre prochains et qui sera présidé par le maire de Montréal. Et on attend plus de 1 000 personnes des milieux culturels, d'affaires, politiques, communautaires, éducatifs et des citoyens intéressés par l'avenir de Montréal.

2565 Au cours des dix-huit derniers mois, nous avons mis en commun nos intelligences et identifié ce qui devait absolument se retrouver dans le plan d'action 2007-2017 qui sera discuté la semaine prochaine. Tout au long du délicat processus de rédaction de ce plan d'action, nous avons porté auprès des partenaires du comité de pilotage les préoccupations et les valeurs qui sont chères à Culture Montréal.

2570 Une des principales orientations du plan concerne l'amélioration de l'accès à la culture pour tous les citoyens. Le plan d'action fait état de façon transversale de la préoccupation des partenaires du Rendez-vous envers la qualité de vie de la famille montréalaise, qu'il soit question de la consolidation du réseau des bibliothèques et de la diffusion culturelle d'art public, de la mise en valeur des festivals culturels de toute nature et de toute taille, ou de conservation du patrimoine.

2575 Le travail est déjà bien amorcé chez nous et chez les autres partenaires du Rendez-vous pour que la famille soit placée au centre de la vie urbaine.

2580 Nous avons à Montréal un atout majeur : le dynamisme de notre vie de quartier qui exerce un pouvoir d'attraction important auprès des jeunes familles. Et qui dit vie de quartier attrayante, dit une offre artistique et culturelle alléchantes, des espaces urbains rassembleurs, des places publiques animées et un patrimoine bâti comme historique mis en valeur et protégé.

2585 Mon ami Dinu Bumbaru me rappelait ce matin que le mot «patrimoine» est d'origine lié à la famille. Ceci nous porte naturellement à réfléchir sur l'importance d'offrir aux Montréalais de tous âges un quartier et une ville de leur enfance, dont ils garderont un riche souvenir, tant par sa forme que par ses gens.

2590 Ceci veut dire que nous devons non seulement chérir le patrimoine existant, mais nous employer à construire le Montréal de demain selon des valeurs, des principes qui nous représentent. Le rôle des architectes spécialistes en aménagement, artistes et écrivains est particulièrement important en ce sens, parce qu'il contribue sensiblement à l'histoire des quartiers. Et le docteur Perron tout à l'heure nous a fait une démonstration éloquent en
2595 trois diapositives de ce que l'aménagement d'un quartier pouvait faire comme changement dans la vie.

Nous sommes aussi d'avis qu'il est important d'offrir aux familles un réel avantage. Faisons de l'accès à la propriété pour les jeunes familles une priorité. Ceci passe non

2600 seulement par des programmes offrant davantage d'incitatifs à l'achat ou à la mise à niveau d'une propriété, mais aussi par une meilleure diffusion de l'information sur les programmes existants.

2605 Les familles locataires doivent aussi voir des avantages à la vie à Montréal. Pensons, par exemple, à des mesures incitatives pour encourager les propriétaires d'immeubles à revenus à effectuer des rénovations répondant aux besoins des familles.

2610 Laissez-moi maintenant vous parler de quelques éléments du Plan d'action famille qui m'interpellent particulièrement. On y souligne la rénovation et la construction de cinq bibliothèques et de trois maisons de la culture. Nous sommes d'avis qu'il faut poursuivre dans cette voie. En raison de leur proximité avec les citoyens, les bibliothèques et les lieux de diffusion culturelle municipaux sont une porte d'entrée privilégiée vers les arts et la culture.

2615 J'ai fait une tournée des arrondissements à mon arrivée à Culture Montréal et ça m'a permis de constater les différences marquées entre les quartiers en termes d'accès à ces ressources. Je tiens à rappeler l'importance d'offrir des services égaux à tous les citoyens, tout en permettant à chaque lieu culturel de maintenir une offre artistique, culturelle et de loisir personnalisée et adaptée à sa clientèle.

2620 Rappelons que la fréquentation des manifestations artistiques et culturelles est tributaire de la qualité et de l'efficacité des moyens de communication choisis pour faire connaître l'offre. On en a beaucoup parlé ce soir. L'information, c'est un moyen à privilégier pour ouvrir les familles de Montréal au monde d'expériences artistiques et culturelles qui leur est proposé.

2630 La Ville doit tisser des liens serrés avec les organismes communautaires et culturels existants pour que les artistes et les médiateurs culturels deviennent de véritables partenaires du développement local. Cet aspect est, à notre avis, primordial pour la mise en place d'un cadre de vie qui se démarquera des autres villes.

2635 L'excellence des services de transport en commun contribue elle aussi de façon importante à la qualité de la vie urbaine. Nous avons recommandé au comité consultatif sur le Plan de transport une présence marquée de l'art public, permanent et temporaire, sur l'ensemble du réseau de transport en commun. Je crois que cette recommandation peut s'inscrire aussi dans le Plan d'action famille.

2640 Enfin, la qualité de vie des familles passe aussi par l'accès à des espaces verts et par la qualité de l'aménagement urbain. Lorsqu'ils sont agréables à vivre, les espaces publics sont fréquentés et développent un sentiment d'appartenance auprès des résidents

du quartier. Ce sont des incubateurs de rencontres riches en mixité sociale, économiques et culturels. Il existe aussi depuis l'automne 2006 un programme appelé : «L'art public dans les arrondissements» qui permet aux arrondissements d'acquérir des œuvres d'art publiques et d'augmenter la fréquentation quotidienne de l'art.

2645

Des espaces publics attrayants et une profusion d'œuvres d'art publiques sur le territoire, voilà deux synonymes de qualité du cadre de vie et deux expressions qui se conjuguent à merveille. Merci.

2650 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Merci infiniment, Madame Jean. C'est un beau mémoire que vous venez de nous déposer, en même temps qu'une bonne intervention, alors je vous en remercie bien.

2655

Maintenant, je vais ouvrir aux gens de la salle. Madame, vous vouliez avoir le premier droit de parole. Alors, je vous écoute. N'oubliez pas de vous identifier.

Mme FRANCINE GOYETTE :

2660

Le premier, bon, on s'entend. Mon nom est Francine Goyette. J'ai participé à trois soirées, en fait, de façon très...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2665

Vous êtes restée très discrète.

Mme FRANCINE GOYETTE :

2670

Je suis restée discrète, oui. Je suis venue à titre de coordonnatrice de l'initiative 1, 2, 3 Go! Ahuntsic, mais également comme présidente de la Table de concertation multisectorielle Solidarité Ahuntsic. Je suis également citoyenne et vice-présidente des loisirs Saint-Antoine-Marie-Claret, qui est un petit secteur de Ahuntsic complètement à l'est, bordé par Montréal-Nord.

2675

Je voulais vous parler un petit peu de l'intervention qu'on a faite au niveau d'un lieu de proximité, de l'intervention qui est devenue très positive avec le temps et qui est venue de la collectivité.

Je m'excuse, je suis extrêmement fatiguée.

2680

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui. Prenez le temps qu'il faut là.

Mme FRANCINE GOYETTE :

2685

Alors, il y a quelques années, le voisinage a remarqué dans notre secteur une aggravation du vandalisme, des graffitis, de prostitution juvénile très, très jeune, on parle de jeunes filles de 11, 12 et 13 ans, de trafic de drogue, de bordels installés, des Rock Machines installés. On ne s'imagine pas que c'est Ahuntsic.

2690

La mise en commun de l'information de tout le monde, les gens se sont épaulés là-dedans, et avec l'Institut pacifique qui est situé juste en bordure, qui est le Centre Maribourg en fait à ce moment-là, les loisirs, l'école, le PDQ 28, l'Agence socio-communautaire, tout le monde s'est mis ensemble avec des citoyens pour discuter de qu'est-ce qui pouvait être fait. Les fonctionnaires de l'arrondissement sont venus nous épauler là-dedans aussi. On a décidé de questionner les jeunes tout d'abord, de voir... il y avait beaucoup de flânage, pas beaucoup d'activités offertes aux jeunes adolescents et aux adolescents carrément. Donc, ils s'occupaient autrement.

2695

2700

Alors, c'est deux jeunes qui ont décidé bénévolement d'offrir des activités sportives, en fait, du basket au départ. Et cette offre de service là était accompagnée de: «Bien, il n'y a pas de trafic de drogue à côté du centre ou de l'école pendant qu'on est là, si vous voulez avoir le centre ouvert après les heures où on devrait offrir le service.» Les fonctionnaires nous ont épaulés là-dedans. Ils sont allés nous chercher du financement avec... on a vraiment eu un soutien. Maintenant, on a un soutien des élus, des policiers, en tout cas de tout le monde dans le quartier.

2705

2710

Quand on parle de créer un lieu d'appartenance, un lieu de proximité, je pense que ça fait partie de ça, de questionner les gens, de partager l'information. C'est des actions concertées, logiques qui ont été mises sur pied par un petit groupe de citoyens, on s'entend, dont des jeunes. Le pouvoir à la personne qui est principalement concernée, je pense que...

2715

Ce qu'il y a d'intéressant aussi, c'est qu'on est à une frontière avec le boulevard Saint-Michel. Les autobus venant de Saint-Michel, la 67 a son terminus au coin de Henri-Bourassa/Saint-Michel. La 48, 49 qui viennent de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord, ont aussi cet... ça crée une espèce de lieu de turbulence dans le quartier tout cet amoncellement-là. Mais plutôt que laisser les jeunes sur le coin de la rue, on les invite à venir participer et à sécuriser le coin. Donc, on s'est rendu compte qu'il y a des jeunes adultes qui participent maintenant à cette activité-là et qui en ont fait leur lieu, qui en ont fait un lieu d'appartenance où ils sont là, ils sont accueillis et participent à une médiation aussi entre jeunes.

2720

Donc, il y a toute une symbolique intéressante qui s'est passée. On a une amélioration du sentiment de sécurité des gens, des citoyens, diminution des graffitis,

2725 diminution des bris, des roches lancées dans les fenêtres, des jeunes qui tournaient en rond, qui ne savaient pas quoi faire, qui mettaient le feu aux poubelles. En tout cas, vous connaissez un peu les méfaits, les incivilités qui se passent.

2730 On a fait une place à l'enfant sans que ça soit un enfant... vous savez, entre une gang de rue et des jeunes dans la rue, il faut faire une différence. Puis les citoyens ne le font pas toujours. Dans notre coin, ça s'est fait. On a affaire à deux types de personnes et on invite les deux types de personnes également dans le centre, mais on essaie que ça ne tourne pas au vinaigre. Les jeunes sont invités comme participants à la communauté. Puis on fonctionne plutôt sur quand on dit: «prévenir plutôt que guérir», je pense qu'on a amélioré
2735 la santé de plusieurs jeunes aussi.

C'est toute une médiation. C'est constamment... là, ça fait six, sept ans qu'on fonctionne là-dedans avec cette activité-là. Nous autres, on a pris comme point de départ que tout ce qu'on pouvait garder gratuit l'était. Il y a des centres dans Ahuntsic qui nous
2740 disent : «Bien, moi, je charge 3 \$ pour une session de dix semaines puis les gens ne viennent pas.» Mais nous autres, on a dit à l'arrondissement : «On ne peut pas.» On ne charge même pas 3 \$.

2745 Ça fait que c'est tout un exemple de vivre ensemble, puis je pense qu'on... en tout cas, à l'initiative 1, 2, 3 Go!, moi je fonctionne avec «il faut tout un village pour élever un enfant». Puis je pense que, même pour un adolescent, il faut que tout le village soit là.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2750 C'est une très belle histoire que vous racontez.

Mme FRANCINE GOYETTE :

2755 Je voulais vous partager ça. Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2760 C'est une très belle histoire. Moi, ça m'inspire une question et j'aimerais ça aller voir madame Paquin d'une part, peut-être madame Jean d'autre part.

2765 On sait que la Tohu fait des choses aussi dans certains quartiers. On sait que dans Villeray–Saint-Michel aussi, il y a des centres de la ville qui sont ouverts comme ça et qui organisent, entre autres... je sais que le basket, c'est un des sports qui m'a l'air d'être un sport fétiche ou un sport symbolique qui permet d'aller chercher les jeunes dans la rue et de les faire travailler ensemble jusqu'à un certain point, en équipe.

Est-ce que, autant à la Ville que du côté du service de police, on valorise des expériences comme celle-là de telle sorte qu'on puisse les répéter?

2770 **Mme MARLÈNE CARON :**

2775 Je vous remercie pour votre témoignage. Quand le témoignage vient du milieu, la compréhension des acteurs et la complémentarité des actions sur un même territoire donné prend tout son sens quand on le vit dans un quartier, une complémentarité des actions au niveau du milieu communautaire, du milieu institutionnel. Et parfois aussi, il y a des compléments d'actions venant du privé, qui vient contribuer à améliorer les donations ou certaines interventions qui viennent bonifier d'autres interventions. Mais on voit un bel exemple «d'empowerment».

2780 Cela dit, des exemples comme le vôtre, il y en a énormément sur le territoire de la Ville de Montréal. C'est intéressant de voir la prise en charge par le milieu. On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Nous, on met l'épaule à la roue et on met un peu d'huile pour faire que les partenariats fonctionnent bien.

2785 Dans différents cadres de programmes de financement, notamment pour le cadre du volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du contrat de ville, on a 83 projets financés, qui ressemblent en grande partie à vos projets. Vous faites partie de ce financement-là aussi. Donc, il y a des exemples comme ça où on cible des secteurs d'intervention où la pauvreté est davantage présente et de multiples problématiques par rapport à des secteurs bien précis.

2795 Et aussi la question de la concertation locale est fondamentale, parce qu'il faut prioriser à travers les priorités. Donc, il faut que tout le monde puisse mettre l'épaule à la roue par rapport à certaines priorités. On ne peut pas aborder tous les problèmes de front, si on veut que les choses se passent, il faut optimiser en fonction des ressources qu'on a sur le territoire.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2800 Est-ce qu'on peut entendre madame Paquin là-dessus?

Mme JOHANNE PAQUIN :

2805 En fait, je pense que Marlène a bien fait le tour au niveau de la réponse. Mais au niveau du service de police, on développe actuellement tout l'aspect de la concertation, c'est un très bel exemple, la prise en charge par le milieu et c'est vers ça qu'on s'en va. Et effectivement, il y a beaucoup d'organismes communautaires qui cherchent justement à intégrer les jeunes, à les tenir occupés. Parce qu'en les tenant occupés, bien, ils ne vont

pas aller vers le champ un petit peu plus à risque. Donc, je pense que Marlène a bien...

2810

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Vous apportez du support à ça aussi.

2815

Mme JOHANNE PAQUIN :

Absolument.

2820

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Monsieur Magnan et puis je vais continuer mon bout de chemin de ce côté-là.
Monsieur Magnan.

2825

M. MICHEL R. MAGNAN :

Oui. Ça va dans le même sens un peu, pour dire que dans le sud-ouest, donc Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul, il y a eu des problématiques au niveau des parcs, des jeunes qui faisaient du vandalisme. Il y a des activités qui ont été organisées avec des organismes communautaires. Il y a des ententes qui ont été signées avec le Centre Monseigneur Pigeon, avec le Centre Saint-Charles et avec le Centre sportif de la Petite-Bourgogne pour faire de l'animation dans les parcs et mettre des gens dans les parcs pour s'occuper d'une partie de ces jeunes-là. Et les gens du Service des travaux publics nous confirment qu'il y a eu une diminution importante du vandalisme dans ces parcs-là ou dans les parcs qui étaient ciblés.

2835

Alors, je pense qu'il faut aussi faire attention, parce que souvent on va cibler les jeunes par des activités collectives ou des activités... il y a toujours des jeunes qui ne voudront pas participer à ces activités-là, puis je pense c'est important d'avoir des intervenants, que ce soit des travailleurs de rue, des gens qui peuvent les diriger vers des ressources, s'ils en ont besoin, parce que souvent ces jeunes-là ne veulent pas être encadrés.

2840

2845

Et en terminant, je voudrais aussi dire, il y a quelqu'un qui l'a mentionné tout à l'heure, qu'il faut faire attention. Il y a peut-être des liens à certains niveaux entre la pauvreté et la criminalité, mais je vous dirais qu'il y a de la criminalité aussi dans les milieux favorisés. Alors, je pense qu'il ne faut pas faire le lien automatique entre quelqu'un qui est pauvre et quelqu'un qui va avoir tendance à pencher vers le monde criminel. Merci.

2850

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Monsieur Ledoux, est-ce que le Programme d'école montréalaise offre un service

quelconque aussi qui pourrait être dirigé vers les jeunes comme ça et leur donner des occasions de s'occuper ou de développer des habilités? Non? C'est peut-être moi qui est à côté de la track là.

2855

M. ROGER LEDOUX :

Pas vraiment. Mais je peux vous dire que chez nous, par exemple dans le nord-ouest, qui est Bordeaux-Cartierville, on a regroupé les cinq écoles primaires, les deux écoles secondaires et on a créé un organisme qui s'appelle ABC Sport et il y a 500 jeunes qui jouent au basket maintenant, et ils sont coachés par les plus vieux du secondaire. Alors, ce qui fait que les plus vieux du secondaire, le temps qu'ils sont en train de former les plus jeunes, ils ne traînent pas dans la rue, puis ils ont des modèles.

2860

Et ça, c'est possible parce qu'on a mis du temps. Mais c'est possible aussi parce qu'il y a des partenaires de la communauté, des partenaires du milieu qui ont mis des sous là-dedans et ils sont là quand on fait un tournoi de golf. Quand on fait un week-end où on organise un tournoi de basket-ball et qu'on invite les équipes du Grand-Montréal et autour, bien, je veux dire, tous nos partenaires sont là bénévolement passer la fin de semaine. On est tous en jeans, là, les policiers, les gens de la Ville, le monde scolaire, tout le monde, parce qu'on les sort de la rue.

2865

2870

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Madame Beaudet.

2875

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :

Je voulais avoir une précision, parce qu'il semble y avoir une contradiction dans le plan d'action. Il y a un programme assez élaboré par la police de la Ville de Montréal par rapport aux graffiteurs. Vous parliez tout à l'heure des graffitis. Et il y a aussi, à la page 11 du Plan collectif d'action famille, que la Ville sur le plan de la culture appuie ces artistes de toutes natures, et le premier type d'artiste, c'est graffiteur.

2880

Alors, je voudrais essayer de comprendre. En termes de définition, est-ce que pour la police, un graffiteur, c'est quelqu'un qui fait du vandalisme et, pour la Ville de Montréal, elle appuie l'art rebelle? Mais moi, j'ai besoin de ça ; quand j'écris, je me pose des questions.

2885

2890

M. PIERRE BÉLEC :

C'est comme dans la Bible, ça, il y a des traditions différentes. Dans certains livres de la Bible, il n'y a pas de roi en Israël, ce n'est pas une bonne idée. Puis dans d'autres,

bien, comme ils n'obéissaient pas bien, il a fallu leur imposer un roi.

2895

Alors, c'est un peu la même chose. Il y a un encadrement qui est fait dans le cas des graffitis dont il est question dans le contexte culturel. Je ne pourrais pas le définir, mais il y a certainement quelqu'un dans la place qui pourrait en parler.

2900 **Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :**

Oui, j'aimerais ça, s'il vous plaît.

M. ROGER LEDOUX :

2905

Je peux vous répondre peut-être en vous parlant d'une anecdote d'il y a quelques années. Dans une école secondaire, on avait pris un jeune qui avait fait des graffitis dans les toilettes. On avait fait venir les parents, le père m'avait dit : «Qu'est-ce que vous avez contre l'art?» Et j'avais remis au jeune deux crayons feutres en disant : «Tu feras des dessins sur les murs de ta chambre ce soir.» Et là, tout d'un coup, le père, ce n'était plus de l'art, ça aurait été du vandalisme. Je pense que ça dépend toujours de la perspective où est-ce qu'on se situe.

2910

Mme JOHANNE PAQUIN :

2915

Mais il n'en demeure pas moins que faire des graffitis sur des édifices ou peu importe où, c'est quand même un méfait. Donc, du point de vue de la loi, quand on est pur et dur au niveau de la loi, c'est quand même un méfait. Donc, ça rencontre tous les critères de la loi.

2920

Maintenant, je pense qu'il y a des programmes aussi qui sont développés au niveau de la Ville de Montréal pour encourager ces jeunes-là à faire des graffitis sur les murs légaux. Je ne suis pas certaine qu'il y en a énormément à Montréal des murs légaux et je ne suis pas certaine non plus qu'ils sont très connus aussi. Mais enfin, je sais que... c'est très culturel aussi.

2925

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui, monsieur Laurent.

2930 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Tout simplement, ce que je voulais dire, peut-être que quand c'est criminel, c'est quand c'est fait de façon clandestine probablement. Mais quand il y a des murs qui sont attribués pour ça, parce que j'ai connu des jeunes qui en ont fait et qui ont été supportés

2935 par des organismes communautaires, donc ça devient de l'art en quelque sorte.

Mme JOHANNE PAQUIN :

Oui.

2940

M. WEBER LAURENT, commissaire :

La criminalité, c'est quand c'est fait de façon clandestine probablement.

2945

Mme JOHANNE PAQUIN :

Voilà.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2950

C'est peut-être ça qui éclaircit ce que madame Beudet peut-être trouvait dans...

Mme JOHANNE PAQUIN :

2955

Non, c'est ça. Quand les jeunes ou quand les personnes font des graffitis sur justement des bâtiments qui ne sont pas autorisés, effectivement ça devient un méfait.

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :

2960

Mais plutôt que sortir toujours le bâton, pour les familles, s'il y a des enfants qui veulent s'exprimer, ils sont où les murs légaux?

Mme JOHANNE PAQUIN :

2965

Il n'y a pas sur le site Internet...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Une carte des murs légaux.

2970

Mme JOHANNE PAQUIN :

Non?

2975

Mme MARLÈNE CARON :

Non, je peux vous parler de certaines initiatives qu'il y avait eu notamment à Rivière-

2980 des-Prairies. Le long du boulevard Henri-Bourassa, il y avait des panneaux le long de la piste cyclable où c'était des panneaux qui avaient été installés spécifiquement pour l'expression de l'art muraliste. Donc, ça peut être... je ne connais pas beaucoup le domaine, là, mais à l'époque on avait installé des panneaux autorisant ce type d'art.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

2985 Monsieur ici a une explication à donner. Pendant qu'il s'avance, Madame Jean.

Mme ANNE-MARIE JEAN :

2990 Je voudrais juste dire qu'il y a probablement des gens qui ont vu dans le quartier Saint-Roch à Québec plusieurs viaducs qui sont complètement graffités, avec la complicité de la Ville de Québec. Et donc, on devrait s'inspirer de ça parce qu'il n'y a rien de plus laid qu'un viaduc de béton, et les gens qui ont contribué là ont embelli le cadre de vie du quartier. Donc, il y a certainement là des pistes pour nos graffiteurs.

2995 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Oui, Monsieur.

M. RÉGIS BÉLANGER :

3000 Régis Bélanger du développement culturel. Je pense que la confusion vient souvent de la définition. C'est parce qu'on a souvent de la confusion entre ce qui est une murale, ce qui est un graffiti et ce qui est un tag, qui sont des choses totalement différentes.

3005 **Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :**

C'est peut-être ça que j'ai besoin que vous m'expliquiez.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3010 Alors, vous enverrez la définition à madame Beudet d'un tag, d'une murale et d'un graffiti.

M. RÉGIS BÉLANGER :

3015 Je vous trouverai ça de façon plus précise. Ce n'est pas ma spécialité, ce n'est pas mon domaine, là, mais...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3020

D'accord.

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :

3025

Et la Ville de Montréal encourage les murales. C'est ça?

M. RÉGIS BÉLANGER :

3030

Il y a eu des programmes déjà de développement de murales. D'ailleurs, avec le Service de l'environnement aussi, je crois.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3035

Merci. Oui, Monsieur Magnan. Puis ensuite, ça va être votre tour.

M. MICHEL R. MAGNAN :

3040

Simplement pour vous dire que je peux envoyer à la présidence un CD-rom qui a été fait par le bureau Tandem sud-ouest dans Saint-Henri/Ville-Émard, dans lequel il y a toutes ces explications-là sur les graffitis, les illégaux, les tags et tout ça. Alors, je pourrai vous faire parvenir ça.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3045

S'il vous plaît. Merci beaucoup. Monsieur.

M. MICHEL ST-PIERRE :

3050

Bonjour. Mon nom est Michel St-Pierre. Je suis d'abord et avant tout parent, citoyen de Montréal depuis 48 ans. J'ai déjà été travailleur de rue. J'ai travaillé avec les jeunes prostitués. À l'époque, ça s'appelait le PIMP, très bel organisme. C'était un projet d'intervention auprès des mineurs prostitués. Alors, ça me rejoignait beaucoup toutes les discussions. J'ai trouvé ça fascinant.

3055

Cela dit, ce n'est pas de ça que je viens vous parler ce soir. À l'époque, j'ai travaillé donc beaucoup dans le communautaire. J'ai déjà été aussi président de l'Association des gens d'affaires de Villeray et je suis aussi consultant en mobilisation d'équipe, en consolidation d'équipe.

3060

Alors, mes questions vont s'adresser à madame Lussier et ça fait aussi un lien avec ce que monsieur Perron a fait comme intervention. Au niveau du développement durable,

3065 d'ailleurs une belle invention de mots, je me souviens v'là 30 ans quand je m'impliquais dans le communautaire, on appelait ça nous autres tout simplement «le gros bon sens», c'est-à-dire l'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental. Mais ça a pris des personnes pour réfléchir à un terme. Alors, je suis content qu'on l'ait trouvé.

3070 Cela dit, mon garçon, v'là deux ans, il avait 12 ans, il a vu une émission sur les changements climatiques et, suite à cette émission-là, il m'a regardé les yeux plein d'eau puis il m'a dit: «Je veux pas d'enfants.» Ça m'a donné un choc, je vous dirais, parce que j'ai le goût d'être grand-père et je suis sûr que lui aussi a le goût d'être grand-père. Et au moment où on se parle présentement, développement durable, je me rends compte que c'est une section de la ville. Et je pense qu'avec tout ce qui se passe présentement mondialement...

3075 Juste pour vous faire un petit bilan très rapide, 5 % par année d'augmentation des gaz à effet de serre. Présentement, en Alberta, c'est 37 % des gaz à effet de serre à cause des sables bitumineux et ils vont quintupler ça pour fournir les Américains. Alors, c'est la folie furieuse. Ne pensons pas aussi à la Chine qui s'en vient fortement, au Groenland qui va fondre, qui va probablement libérer du méthane, qui est un gaz à effet de serre 20 fois plus puissant que le CO₂. Alors, bref, ce n'est pas jojo.

3080 La plupart des experts du groupe d'experts mondiaux s'entendent pour dire que leurs prévisions sont toujours en deçà de ce qui arrive. Donc, ça va mal. Et ça, je pense qu'il ne faut pas le nier. Ce qui fait que sans avoir une vision apocalyptique de la chose, étant une personne très positive, je me dis : «Si on ne fait rien, c'est sûr que là, ça va aller de plus en plus mal.»

3090 Donc, dans cette vision-là, je sais pertinemment que dans d'autres pays, il y a des actions concrètes qui se posent au niveau des toits verts, au niveau des murs verts. Les murs verts sont beaucoup moins connus. Les toits verts, on commence à connaître ça parce que tout le monde en veut un parce qu'ils trouvent ça beau, jusqu'à temps qu'ils comprennent combien ça coûte. Les maisons à Montréal avec beaucoup de toits plats, les murs verts, les toits verts, c'est des avenues qui sont quand même expérimentalement très intéressantes.

3095 Il y a eu un essai de fait, entre autres, à Parc-Extension... pas Parc-Extension, sur le mont Royal. Comment? Oui, il y a à Côte-des-Neiges. Mais ça, c'est la Maison de la culture. En fait, le Centre d'écologie urbaine de Montréal a fait des tests sur une maison conventionnelle. Je sais aussi qu'au niveau des murs verts, la diminution au niveau des îlots de chaleur, c'est énorme. Ça peut réduire de 50 % l'effet de température.

3100 Alors, avec tout ça, après avoir entendu la belle version de monsieur Perron... d'ailleurs, j'ai adoré l'image de Montréal qui se dit ville verte, on ne voyait que du béton. J'ai

trouvé ça fascinant. Il y a à peu près, puis là vous me corrigerez, mais il me semble entre 30 % et 50 % des toitures plates à Montréal qui couvrent une grande partie de Montréal. Alors, c'est énorme. Là où je veux en venir...

3105

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui ?

3110

M. MICHEL ST-PIERRE :

J'y arrive. Je voulais mettre le contexte. J'ai été patient, quand même.

3115

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui, c'est vrai, c'est pour ça que je ne vous ai pas arrêté. Je fais juste vous encourager.

3120

M. MICHEL ST-PIERRE :

Vous êtes fine, merci. Alors, j'y vais. Bref, tout ça pour dire qu'il y a aussi un groupe qui s'appelle Ouranos, qui est un groupe québécois qui évalue justement l'augmentation de la température. On va se retrouver d'ici une quinzaine d'années avec des températures à Montréal qui peuvent atteindre des 50° Celsius. Ce n'est pas des «jokes», c'est réel. Alors, là, ça ne va pas bien.

3125

Alors, on a beau parler de notre belle ville, qu'on veut faire plein de choses... on m'a même déjà proposé d'aller dans un écovillage, j'ai refusé en disant : «Il faudrait peut-être rester un peu en ville. Ça va être plus environnemental si on fait ça, en autant qu'on la transforme.»

3130

Et je vous rappellerais pourquoi on est autour d'habitude des cours d'eau. Tous les peuples qui se sont d'abord mis en place, c'était toujours près des cours d'eau. Tantôt, on parlait du fait que la plupart des gens... il y a beaucoup de gens à Montréal qui ne sont même pas conscients qu'on est sur une île tellement on n'a pas accès à nos cours d'eau. L'autre élément qui est majeur, le Saint-Laurent a baissé déjà de 3 pieds et ça va continuer de plus en plus.

3135

Donc, dans le développement durable, inévitablement il y a toute la gestion de l'eau qui est une problématique majeure, à moins que je me trompe, Madame Lussier ? Au niveau de la gestion de l'eau, ça va être un gros problème, parce que d'ailleurs à plusieurs reprises il y a des surversements ou des déversements d'eau, on s'entend là-dessus. Quand il y a trop d'eau de pluie qui coule sur nos toits qui n'absorbent pas, à ce moment-là

3140

3145 toute la «scrap» qui s'en va dans nos égouts en même temps que quand on flushe nos toilettes, ça s'en va dans le fleuve et ce n'est pas traité. Est-ce que je me trompe?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3150 Allez-y donc, Madame.

M. MICHEL ST-PIERRE :

Aidez-moi. Je vous pose une question simplement pour savoir...

3155 **Mme DANIELLE LUSSIER :**

Vous voulez savoir sur la question des déversements en temps de pluie?

M. MICHEL ST-PIERRE :

3160 Oui, en temps de pluie.

Mme DANIELLE LUSSIER :

3165 En temps de pluie.

M. MICHEL ST-PIERRE :

De grosses pluies.

3170 **Mme DANIELLE LUSSIER :**

De grosses pluies.

3175 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

Évidemment.

Mme DANIELLE LUSSIER :

3180 Évidemment. Alors...

M. MICHEL ST-PIERRE :

3185 Mais ça a du sens?

Mme DANIELLE LUSSIER :

Oui, ça a du sens.

3190

M. MICHEL ST-PIERRE :

Parfait. Mais ce qui est merveilleux, c'est qu'on est chanceux à Montréal. Parce que vu que le courant s'en va vers Trois-Rivières et Québec, c'est eux autres qui récupèrent.

3195

Mme DANIELLE LUSSIER :

Enfin, on fait des travaux quand même pour améliorer ça. Mais continuez.

3200

M. MICHEL ST-PIERRE :

J'en suis conscient. Cela dit, ce à quoi je veux en venir, c'est que dans plusieurs villes, il y a des incitatifs. En Europe, au Japon, aux États-Unis, c'est à tour de bras, soit qu'il y a des subventions ou des choses comme ça. En fait, il y a un merveilleux plan d'action. Et félicitations, sincèrement, je trouve que c'est un plan d'action audacieux. Je trouve ça hallucinant qu'il n'y ait pas plus de budget, par contre, au développement durable. Mais ça, c'est une autre histoire.

3205

Cela dit, un plan d'action, c'est l'fun, mais ça prend de la mobilisation. Est-ce qu'il y a un plan de mobilisation? Et est-ce qu'il y a des incitatifs? Et s'il y en a, quels sont-ils?

3210

Mme DANIELLE LUSSIER :

Les incitatifs financiers, il n'y a pas d'incitatifs financiers pour le moment, effectivement.

3215

Maintenant, au niveau du plan de mobilisation, on essaie lors de rencontres et tout ça, on essaie de mobiliser, on essaie d'augmenter au maximum notre nombre de partenaires à s'engager à réaliser des actions. C'est comme ça qu'on fonctionne.

3220

M. MICHEL ST-PIERRE :

Je peux encore un peu?

3225

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Oui, une petite question ?

M. MICHEL ST-PIERRE :

3230

Écoutez, il y en a qui sont venus trois fois là.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3235

Non, mais c'est parce que le contexte est mis là.

M. MICHEL ST-PIERRE :

3240

C'est une vision globale.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Allez-y.

3245

M. MICHEL ST-PIERRE :

3250

C'est une vision globale. Je rappellerais un autre élément, le rapport Stern, qui est important, je pense, dans les conditions dont on parle. Le rapport Stern est un rapport d'un monsieur de la Banque mondiale, qui est un très grand économiste qui se fout complètement de l'environnement et qui a dit clairement que ça va être une faillite sociale si on n'investit pas tout de suite 1 % du PIB, du produit intérieur brut, maintenant. Si on ne le met pas, ça va coûter 20 fois plus cher d'ici une cinquantaine d'années. 20 fois ça, ça veut dire qu'à peu près tout le monde ici va devoir déboursier peut-être 15-20 000 \$ de sa propre poche pour pouvoir financer la problématique qu'on n'a pas corrigée. Donc, évidemment, c'est sûr qu'une des choses que je vais faire dans un document que je vais remettre, c'est de proposer qu'il y ait peut-être un petit peu de fonds de débloqués.

3255

3260

Deuxième chose. Au niveau des incitatifs, tantôt par rapport aux autos... en passant, passé 10 secondes, quand une auto roule, elle pollue beaucoup plus que si elle est en train de rouler. Alors, c'est après 10 secondes, il faudrait peut-être changer le règlement pour dire à quelqu'un quand il n'arrête pas son moteur: «Regarde, merci, bonjour.»

3265

Et comme mesure incitative, je vous dirai qu'il y a des éléments dont on a pensé. Parce que je travaille au 911, Jean-Talon, madame de la Culture doit connaître ça, c'est où est-ce qu'on va avoir la Maison de la culture, et les locataires justement on est en train de travailler peut-être pour implanter un toit vert là. Ce qui est merveilleux, on parle souvent de partenariat public-privé, mais là on parlerait de faire du partenariat public-privé-communautaire, qui sont quand même des citoyens à part entière. Et ce qui est

3270 merveilleux, c'est qu'on parlait de faire le toit vert, qui serait dans un premier temps financé par la Ville, mais après ça ce serait les locataires qui assumeraient le remplacement et l'entretien. Les gens sont prêts à le faire pour à peu près 15 \$ par mois. On trouvait ça intelligent.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3275 Et ce que vous voulez savoir, c'est si la Ville est prête à...

M. MICHEL ST-PIERRE :

3280 Mais non, je sais que la Ville ne peut pas me répondre à ça pour l'instant, c'est évident. C'est après toutes ces consultations-là qu'on va y arriver. Cela dit, je vous dirais qu'il paraît que, une des choses qui est importante, c'est qu'on a dit que ce n'est pas à force d'essayer de perfectionner la chandelle qu'on a fini par inventer la lumière.

3285 Alors, ce que j'ai vu comme incitatif dans d'autres endroits, qui pourrait être intéressant, c'est entre autres de penser de financer les toits verts non pas en les finançant, parce que c'est clair que c'est toujours notre argent qui tourne, peut-être de faire des prêts simplement sur 25 ans puisqu'un toit vert peut durer 40 ou 50 ans, alors des prêts qui pourraient être récupérés tout simplement sur l'impôt ou sur les taxes, sur le compte de taxes par année.

3290
3295 Ce qui voudrait dire, ce qui serait intéressant, c'est que la personne en renouvelant son toit pourrait dire : «Bien, toi, tu payes ton bout de toit que tu ferais normalement. Mais par contre, le bout qui te coûte plus cher pour faire un toit vert pourrait être remboursable sur 25 ans.» Ça fait que si je vends ma maison dans cinq ans, bien, c'est l'autre qui est après moi qui continue à payer. Il me semble que ça pourrait être intéressant. Et j'avais des choses de fou comme ça...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3300 Que vous allez pouvoir venir nous exposer dans le cadre de la deuxième portion des audiences dans votre mémoire.

M. MICHEL ST-PIERRE :

3305 Mais écoutez, je ferais même des contraventions pour les cyclistes, mais ce serait un chèque qu'on leur remettrait, qui serait à partir du moment où est-ce qu'on les encouragerait à continuer à cycler, puis évidemment ça viendrait des poches des gens qui laissent rouler leur moteur un peu plus que 10 secondes. Merci.

3310

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Merci infiniment. On vous attend en deuxième partie.

3315 **Mme NICOLE DUCHEMIN :**

Est-ce qu'ils pourraient nous expliquer ce qu'ils entendent par un toit vert? Moi, je ne comprends pas.

3320 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Rapidement, Madame Lussier.

Mme DANIELLE LUSSIER :

3325

Vous voulez que j'explique...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3330

En fait, le principe.

Mme DANIELLE LUSSIER :

3335

Le principe, c'est qu'à la place que ce soit un revêtement comme de goudron, tout ça, c'est que vous mettez un peu... je ne devrais pas dire «un peu de terre», mais vous verdissez le toit. C'est ça les toits verts, en gros, ça devient vert avec du gazon.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3340

Ce n'est pas dangereux pour accumulation d'humidité puis justement que le toit se détériore?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3345

Là, vous allez aller parler avec monsieur. Effectivement, il y a des conditions. Parce que c'est madame qui était rendue au micro. C'est votre tour. Allez-y.

Mme FRANCINE UNTERBERG :

3350

Francine Unterberg. Je suis d'Outremont. J'ai lu le plan d'action et on y mentionne les éléments qui insécurisent les familles. Et on mentionne également ce que la Ville de Montréal a l'intention de faire pour aider, par exemple, les gangs de rue, par exemple les

graffiteurs, par exemple les attroupements de jeunes.

3355 Il me semble qu'il y a un élément qui manque dans ce plan d'action et qui est la présence des sans-abri. Ça, c'est un élément qui, je pense, insécurise beaucoup de gens. On parle de 8 000 sans-abri à Montréal. Il semble qu'en été, ils sont encore plus nombreux. Ils migrent et ensuite ils repartent. Naturellement, ce sont des gens qui ont besoin d'aide.

3360 Est-ce que la Ville de Montréal pourrait préciser certaines mesures pour aider ces gens-là, d'une part, et pour sécuriser le reste de la population également.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3365 La question est très claire. Monsieur Bélec ou, je ne sais pas, quelqu'un d'autre.

M. PIERRE BÉLEC :

3370 Oui. À priori, je résiste toujours à ce que des choses importantes, malheureuses, en tout cas on peut les qualifier de bien des manières et touchantes de toute façon, soient toutes introduites dans le cadre d'une politique familiale. Il faut absolument que ça ne devienne pas la Politique du bonheur en ville ou la Politique générale de la ville. Alors, pour moi, ça n'a pas sa place dans un Plan d'action famille de la Ville, ce qui ne veut pas dire qu'il faut rien faire.

3375 Et là-dessus, je passe la parole à ma collègue.

Mme MARLÈNE CARON :

3380 Dans le cadre du dossier de l'itinérance, il existe un plan d'action intersectoriel qui a été mis en place par différents acteurs, soit les acteurs de la santé, les intervenants de la Ville, du réseau communautaire qu'on appelle le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, qui regroupe à peu près 73 organismes communautaires qui oeuvrent notamment à fournir des services et des soins aux personnes itinérantes. Donc, il y
3385 a aussi des mesures d'urgence que la Ville de Montréal met en place pendant la période des grands froids.

3390 Et puis notamment, la question du nombre de personnes itinérantes à Montréal, un recensement de 1998 fait état, selon un recensement, de 28 000 personnes à Montréal qui auraient vécu des périodes sans logis. La question de l'itinérance, c'est difficile à cerner parce que ce n'est pas un état permanent. On peut être itinérant un jour et non-itinérant le lendemain. Donc, la question du dénombrement est quelque chose d'assez particulier.

3395 Il y a aussi, Montréal, c'est un lieu de rassemblement, c'est un lieu d'attraction
notamment par toutes ses activités culturelles, fait que c'est bon de venir à Montréal passer
l'été. On passe des très bons moments à Montréal aussi. Et il y a cette clientèle de sac à dos
qui vient fréquenter les lieux publics et puis à certains égards dénote aussi que Montréal est
une ville où il fait bon venir l'été. Donc, aussi, il faut comprendre que les personnes
3400 itinérantes, elles ont le choix. Si elles couchent... il y a un toit pour toutes les personnes à
tous les soirs à Montréal. Tout le monde peut dormir à l'abri.

Donc, c'est ce que je voulais apporter notamment sur la question de l'itinérance.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3405 Il y a monsieur Magnan ici qui veut vous dire quelque chose, madame.

M. MICHEL R. MAGNAN :

3410 Ça irait un peu dans le sens de ce que madame disait. Il y a un élément de sécurité
qui est relié à la question de l'itinérance.

On est des nouveaux experts dans le sud-ouest sur la question de l'itinérance parce
que, depuis un an, il y a eu une augmentation exponentielle de la clientèle itinérante dans
3415 notre secteur. Bon, les gens de Ville-Marie disent que ce n'est pas à cause des
réglementations qu'ils ont passées. Nous, on croit que oui. Mais on se réunit, en termes
d'intervenants, les gens de l'Office municipal, de la police, les intervenants communautaires,
les travailleurs de rue pour regarder les différentes problématiques.

3420 Parce qu'il y a l'itinérance puis il y a la mendicité. Puis il y a des gens qui quêtent,
mais qui ne sont pas itinérants, qui vivent dans des maisons de chambres ou des choses
comme ça. Et il y a la multiproblématique, la question de la santé mentale, la question de la
toxicomanie. C'est à ce niveau-là que l'insécurité des citoyens est quelque fois questionnée.
Parce que si ces personnes-là sont entre deux portes, surtout avec l'hiver qui s'en vient, et
3425 qu'ils confrontent les résidents, il y a définitivement des problématiques de sécurité. Il y a
même des gens qui nous ont dit que, les participants à leurs activités, lorsqu'ils voyaient des
itinérants dans le portique, retournaient et n'allaient pas aux activités.

Alors, je pense que ça fait partie des nouvelles problématiques qu'on a à gérer dans
notre secteur. Mais effectivement, il y a des connotations de sécurité qui peuvent être
3430 problématiques dans certains secteurs ou dans certaines instances.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3435 Ça va, Madame?

Mme FRANCINE UNTERBERG :

Merci beaucoup.

3440 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Merci bien. Avant de donner la parole à l'un ou l'autre de vous trois, vous êtes déjà venus au micro, je voudrais offrir aux gens qui sont dans la salle et qui voudraient poser une question, qu'ils aient la possibilité de le faire. Personne d'autre?

3445

Alors, il est 10 h 10. À 10 h 30, on s'arrête, je vous préviens. Alors, essayez d'être court. D'accord?

M. DENIS MUNGER :

3450

Je vais être anecdotique.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3455

Oui, d'accord, avec une question.

M. DENIS MUNGER :

3460

Non, je n'ai pas de question. J'ai des réponses.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Ah! oui? Allez-y donc voir.

3465

M. DENIS MUNGER :

Je ne cherche pas, je trouve.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3470

D'accord, allez-y.

M. DENIS MUNGER :

3475

Parce que je suis sur la rue, je vis sur la rue. J'ai un logement depuis 20 ans, le même, pas cher, qui me permet de m'abriter l'hiver surtout. Mais l'été, je suis sur la rue «full pin», jour comme nuit. Je suis un artiste.

3480 J'ai fondé les Pouces Verts en 1992. On a invité les gens, simplement avec la Caisse populaire, l'âge d'or et l'école Saint-Pierre-Clavert, d'adopter son arbre, de mettre des fleurs, de s'occuper de la rue, d'un petit bout de rue, non pas du trottoir, non pas de leur parterre, de leur cour arrière, mais on leur donnait des fleurs de la Ville et on suggérait de les planter sur la rue. Les gens se sont mis à planter les fleurs et ça a très bien été. Ça a été un gros succès. 200 arbres sur 400 arbres disponibles ont été adoptés.

3485 Conséquence à cela, le Tandem Montréal nous propose à un événement, un récipiendaire qui se tenait à ce moment-là, mené par monsieur Bourque qui était directeur du Jardin botanique, le Montréal Vert 1993, on l'a obtenu suite à ça. Et c'est suite à ça que les écoquartiers ont été élaborés lorsque monsieur Bourque a été élu. Oubliant le créateur des Pouces Verts comme ça inopinément, prenant l'idée, on a fait les écoquartiers.

3490 Suite à ça, étant donné que je ne pouvais pas travailler selon les dires des gens qui étaient en place, autant au niveau du provincial que municipal, c'est-à-dire là je peux nommer monsieur Robert Perreault, je peux nommer monsieur Bourque, je peux nommer Helen Fotopoulos, je peux nommer... il y a du monde, je ne pouvais pas...

Mme ANNE-MARIE JEAN :

3500 Où est-ce que vous vous en allez, Monsieur, avec ça?

M. DENIS MUNGER :

3505 Alors, c'est ce qui m'amène à la rue. C'est que maintenant, je suis artiste, dans le sens que je trouve des objets en vélo, je trouve des objets et je les installe. Je les installe, entre autres, sur quinze terrains. Je squatte les terrains. Je les nettoie d'abord. Je nettoie la rue aussi, mais je nettoie les terrains, bien entendu, parce que c'est ma vitrine. Alors, je nettoie en particulier le coin Jeanne-Mance et Sainte-Catherine. Si vous avez écouté ARTV et Télé-Québec, il paraît que je passe sur la télévision.

3510 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Mais là, expliquez-nous le lien avec le Plan d'action famille.

M. DENIS MUNGER :

3515 Oui. Alors, moi, ce que je suggère, c'est des actions très, très précises. Lors de temps de smog, pourquoi n'interdisons-nous pas aux Hummer ou aux gros véhicules utilitaires 4 X 4 de ne pas venir en ville.

3520 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Oui, ça se fait ailleurs, ça. Madame Lussier.

3525 **M. DENIS MUNGER :**

Les excès de consommation. Alors, ce serait une chose. Deuxièmement, des toilettes...

3530 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Attendez un petit peu. On va aller chercher une réponse.

Madame Lussier, est-ce que c'est des mesures auxquelles vous avez pensé en période de smog d'interdire les...

3535 **Mme DANIELLE LUSSIER :**

La seule chose qu'on a interdite, à ma connaissance, pendant le smog, c'est par rapport à l'utilisation des pesticides. Lorsqu'il y a smog, l'utilisation des pesticides est interdite. Mais au niveau des Hummer, pour le moment, non, à ma connaissance, non.

3540 **M. DENIS MUNGER :**

On parle d'interdire. Je suis contre l'interdiction. Parce qu'il y a aussi le plan de propreté, 30 interdictions; il est interdit de tout, en fait. Il devrait plutôt dire : «Vous devez faire telle chose, telle chose, telle chose», ce serait plus court. Il y a 30 interdits. Tout est interdit, de cracher, de faire ci, de faire...

3550 Pour une personne qui vit en ville, vivre sur la rue est impossible sans avoir des amendes, sans avoir la présence de la police et des caméras, bien entendu, mais c'est impossible. La preuve en est. Regardez le document. Alors...

3555 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Mais là, je vais vous arrêter, parce que vous êtes loin du Plan d'action famille.

M. DENIS MUNGER :

3560 Je suggère, c'est parce que j'amène des réponses, je suggère l'installation de toilettes...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3565 Peut-être vous pourriez faire ça dans le cadre de votre mémoire que vous allez nous déposer. Parce que là, sinon, il est rendu assez tard, il reste deux personnes au micro et puis à un moment donné il va falloir s'arrêter. Il faut qu'on ait le temps de les passer.

M. DENIS MUNGER :

3570 Concernant les graffitis...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3575 Oui.

M. DENIS MUNGER :

3580 Concernant les graffitis, j'ai assisté, anecdote, j'ai assisté au coin de Saint-Dominique et Sainte-Catherine...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Non, là, je vous arrête, Monsieur. Je vais vous arrêter.

3585 **M. DENIS MUNGER :**

Mais je ne peux pas écrire tout ce que je pense.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3590 Non, mais regardez, vous pouvez...

M. DENIS MUNGER :

3595 Vous me demandez trop. Je ne peux pas préparer un mémoire en plus. C'est impossible. Alors, j'essaie d'y aller de façon...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3600 Mais regardez, c'est parce que je vous ai expliqué au début de la séance qu'il y a une procédure qui fait en sorte que...

M. DENIS MUNGER :

3605 J'apporte des réponses.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3610 Attendez, attendez. Il y a une deuxième portion de l'audience où vous venez exprimer vos points de vue. C'est parce que ce soir, les gens qui sont ici, ils viennent pour échanger de telle sorte qu'on puisse enrichir la discussion. Alors, ça ne vous empêche pas de venir, à partir du 27 novembre, la commission va être là pour vous écouter, vous n'êtes même pas obligé d'écrire, vous pouvez venir et dire ce que vous avez à dire au micro. Parce que c'est par respect aussi pour les autres qui sont ici. Je pense qu'il faut respecter les règles du jeu.

3615

Madame, c'est à votre tour. Rappelez-nous votre nom.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3620 Bonsoir. Nicole Duchemin, quartier Ahuntsic. Alors, je voudrais réagir par rapport à ce que monsieur Bélec disait concernant la politique de la Ville, qui était par rapport aux tables de concertation, que c'était d'encourager une seule formule qui est multisectorielle.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3625

Oui.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3630 Alors, ce qui se produit dans notre quartier, c'est que selon monsieur...

M. DENIS MUNGER :

3635 Vous m'excluez. C'est ce que vous venez de faire, vous m'excluez encore. Vous m'excluez dans la rue. Vous m'excluez tout le temps. O.K. le 27, je n'y serai pas, malheureusement, je n'y serai pas parce que je vous renie. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3640 Mais écoutez, c'est dommage que vous le preniez comme ça, Monsieur.

M. DENIS MUNGER :

3645 Vous m'excluez. Vous excluez les gens de la rue. Ils n'ont pas besoin d'aide les gens de la rue. Ils vivent idéalement. Ils vivent mieux que vous, parce qu'ils vivent avec la nature, ils vivent avec le climat. Ils luttent, alors que vous êtes assis à écrire, à demander

des mémoires, à demander... Je vous les donne les réponses, puis ça ne vous satisfait pas. Alors, on s'en va. On s'en va puis on va aller «tripper» ailleurs.

3650 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

D'accord. Excusez-nous. Allez, Madame.

3655 **Mme NICOLE DUCHEMIN :**

C'est troublant.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3660 Allez-y assez rapidement. Parce que quand même, je voudrais qu'à 10 h 30 on puisse s'arrêter.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3665 On va essayer de ramasser nos idées, Madame, pour faire ça le plus vite possible.

Alors, je vais vous parler de culture. On revient dans Ahuntsic encore une fois. Alors, la politique de la Ville, on nous dit qu'on privilégie les politiques de tables de concertation multisectorielles. La situation est que Solidarité Ahuntsic dans notre quartier se dit, se définit comme intersectorielle et non pas multisectorielle. La preuve étant qu'il y a d'autres tables de concertation. Il y a la Table d'économie sociale, les Entreprises d'économie sociale, la Table de concertation emploi. Il y a Emploi Jeunesse. Alors, on se pose cette question. On en est arrivé à souhaiter qu'il y ait une table culture Ahuntsic. Pourquoi? Parce que ça fait partie justement, un aspect important de la qualité de vie dans les familles et dans le quartier.

3675

Maintenant, il y a des budgets. Si on donne 50 000 \$ en fonctionnement à un organisme, bon, Solidarité Ahuntsic, qui sa vocation est vraiment les liens avec les services sociaux, la santé et les services sociaux, c'est uniquement ça et l'intégration interculturelle. Alors...

3680

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3685 Voulez-vous, on va quand même poser la question. Est-ce qu'une table de concertation sectorielle pourrait trouver à l'intérieur des programmes de la Ville – qui ne sont peut-être pas les vôtres, madame Caron – pourrait peut-être trouver à l'intérieur d'autres programmes un endroit où chercher des fonds pour être subventionnée. Peut-être, Madame Jean, vous avez des choses à dire là-dessus, je ne sais pas. Est-ce qu'il existe

d'autres portes d'entrée, dans la mesure où on considère important d'avoir une table de concertation de culture.

3690

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Bien, écoutez, si vous me laissez poursuivre, après ça peut-être qu'on pourra s'interroger sur la question. L'idée est c'est que moi j'ai proposé au programme Contrat de ville, qui est là pour ça, qui est justement pour la lutte à la pauvreté, l'exclusion, ils ont des budgets pour ça. Alors là, l'idée, c'est que dans l'esprit des gens à la Ville de Montréal, ils ne peuvent pas s'imaginer que la culture peut faire partie aussi d'un aspect important pour la lutte à la pauvreté, l'exclusion sociale. D'autant plus qu'il y a beaucoup d'organismes impliqués, qui sont sans but lucratif. Il y en a qui sont de catégorie professionnelle, ceux-là il y a des voies, il y a des programmes pour les organismes professionnels. Ensuite, il y a des organismes amateurs, habituellement ils vont être financés par la Ville de Montréal par certains programmes. Mais absence totale concernant une table de concertation culturelle qui allierait professionnels, amateurs et les loisirs culturels.

3695

3700

3705

Moi, je vais vous dire que je déplore que lorsqu'on a déposé cette demande au mois de février, le 3 février, je suis désolée, mais la personne responsable c'est madame Monique Lalande dans notre quartier, on attend encore la réponse de refus et on se demande pourquoi que la personne qui est en charge, le chef de la Culture, ne considère pas que cet aspect-là devrait être également soutenu autant qu'un autre organisme. C'est là qu'on en est.

3710

Parce qu'il y a des décisions importantes qui se prennent dans un quartier par rapport à construire une nouvelle maison des arts et des lettres, où on se demande : bien, les décideurs ont décidé pour nous qui serait dans cette maison-là, qu'est-ce qu'il y aurait dans la salle de diffusion, les budgets sont déjà ficelés, et on n'est pas là.

3715

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCMP :

Alors, donc, table de concertation culture.

3720

Mme MARLÈNE CARON :

Je ne peux pas répondre spécifiquement pour la question de la table de concertation culture. Ce que je peux vous dire, à travers la table de concertation multisectorielle de Solidarité Ahuntsic, la table qui est reconnue pour être la table de concertation...

3725

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Intersectorielle, pas multi. Je suis désolée, mais selon monsieur Azeline Achour, c'est bien écrit noir sur blanc, inter mais pas multi.

3730

Mme MARLÈNE CARON :

3735 Donc, les enjeux, les priorités qui sont identifiés dans ce contexte-là, la Table
solidarité Ahuntsic, qu'elle soit inter ou multi, les enjeux sont la lutte à la pauvreté et à
l'exclusion, le renforcement des services mis en place pour les jeunes familles, les familles à
faible revenu et les jeunes, l'intégration sociale et économique des immigrants, l'adaptation
des ressources au nombre élevé de familles monoparentales et de personnes vivant seules,
3740 le développement d'une vie de quartier, la stimulation de la participation civique et l'arrimage
des interventions en développement social local.

Donc, ce sont les enjeux et les priorités de quartier qui ont été identifiés par la Table
solidarité Ahuntsic. Donc, c'est dans ce contexte-là que nous sont transmises les priorités
d'intervention et c'est à eux au niveau local de voir à identifier ces priorités d'intervention là.

3745

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Excusez-moi. Est-ce que je peux répondre à cela?

3750

Mme MARLÈNE CARON :

Bien sûr.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3755

J'ai rencontré moi-même monsieur Azeline Achour, le coordonnateur, et il m'a
complètement confirmé qu'ils n'avaient pas le temps, ils n'avaient pas les ressources pour
tout faire et qu'ils étaient très concentrés dans les services sociaux, l'intégration des
immigrants ainsi que des maisons pour femmes, des choses comme ça. Zéro budget et zéro
3760 concertation pour ce qui est de la culture. Et même, il m'a dit personnellement : «S'il y a un
organisme qui veut naître, on pourra collaborer». Ils ont fait un plan de stratégie v'là trois ans
et je l'ai chez moi. Écoutez, il n'y a rien là-dedans pour la culture. Donc, il y a un besoin.

Nous demandons à la Ville qu'ils donnent des budgets directement, localement à des
3765 organismes de concertation en culture pour améliorer tous les aspects, que ce soit
professionnel, relation avec les personnes en place dans les maisons de la culture. Il y a
beaucoup de choses qu'on peut améliorer si on écoute les artistes, les organismes en place,
qui ont des solutions à apporter et que les fonctionnaires n'ont pas toujours dans leurs
poches.

3770

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Madame Jean, ça ressemble à ce vous nous avez dit, tout ça.

Mme ANNE-MARIE JEAN :

3775

Bien, en fait, je voulais plutôt faire référence à des modèles qui existent sur le territoire montréalais. Je pense à la table culturelle du sud-ouest, par exemple, c'est un regroupement de plusieurs organismes du milieu qui sont donc regroupés dans une table de concertation et qui est soutenue – financièrement, je ne vous dirais pas que ce sont de

3780

grosses sommes – par le réseau qui est l'équivalent d'une CDEC dans d'autres arrondissements.

Donc, je pense qu'il y a quelque chose, il y a peut-être un modèle là pour vous dans le sud-ouest.

3785

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Dans une CDEC?

3790

Mme ANNE-MARIE JEAN :

Le réseau, c'est une CDEC qui soutient la table de concertation, qui elle travaille avec les entités de la Ville. Donc, je pense qu'il y a une mobilisation du milieu et ensuite, avec cette mobilisation, vous pouvez vous retrouver devant les autorités de l'arrondissement ou de la Ville pour participer au développement.

3795

Mme NICOLE DUCHEMIN :

C'est bien là, tant mieux si ça fonctionne par là. Mais chez nous, la CDEC Ahuntsic-Cartierville, je pense qu'ils financent des entreprises d'économie sociale et ils sont valorisés sur le site des entreprises d'économie sociale, y compris certains en culture. Mais leur priorité, ce n'est pas cela.

3800

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3805

Mais je pense qu'il y a deux façons peut-être, Madame, pour faire valoir ce que vous venez de dire. D'abord, le Rendez-vous culturel, je ne sais pas s'il peut servir à faire valoir des positions comme celle-là?

3810

Mme NICOLE DUCHEMIN :

Pas du tout, pas du tout, pas du tout.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3815

Non?

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3820 Non. On n'a pas la parole, Madame.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCMP :

3825 Bon. Alors, il reste qu'ici, vous pouvez faire valoir votre point de vue à l'intérieur du mémoire que vous pouvez déposer et là faire le lien avec l'importance que ça peut avoir pour la qualité de la vie des familles. Et ça va être pris en considération par la commission et ça va être transmis, au niveau du portrait de ce que la commission a entendu, au niveau du conseil de ville. Alors, moi, je vous invite à le faire comme ça.

3830 **Mme ANNE-MARIE JEAN :**

Est-ce que je peux juste ajouter quelque chose par rapport au Rendez-vous et des droits de parole?

3835 On est conscients, ça dure une journée et demie, que tout le monde ne peut pas parler. Et on a eu beaucoup plus de demandes de prise de parole auprès des cinq partenaires qu'il y avait de cases de trois minutes pour que les gens puissent s'exprimer. Mais on vient d'ajouter sur le site Internet **montrealmetropoleculturelle.org** la possibilité de verser au dossier votre intervention par écrit, parce qu'on sait qu'on ne pourra pas entendre
3840 tout le monde, et que ça va être tenu en compte dans le plan d'action final.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3845 Est-ce que je peux réagir à ce que madame dit? Je vous remercie pour l'information, mais je veux faire une nette différence entre... il y a deux niveaux : le niveau local de quartier et le niveau que se donne *Montréal, métropole culturelle* où, là, il y a des organismes culturels de haut niveau qui ont une importance régionale et non pas de quartier et...

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCMP :

3850 Mais ça, c'est à vous de choisir. C'est à vous de choisir l'endroit.

Mme NICOLE DUCHEMIN :

3855 Ces interventions-là sont d'un autre niveau, beaucoup plus professionnelles. Quand on arrive sur le local, dans le quartier, c'est d'autres problématiques et là, c'est à la Ville qu'on s'adresse. C'est ça que je veux vous vous dire.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3860

Mais là, il y a le conseil d'arrondissement aussi. Là-dessus, Madame, rapidement.

Mme ANNE PONTBRIAND :

3865

Anne Pontbriand de la Direction de développement culturel. Effectivement, c'est dans ce sens-là que je voulais orienter madame, c'est que c'est un besoin de quartier et c'est l'arrondissement qui gère le soutien à ces organismes de quartier. Ça fait que le meilleur endroit pour aller chercher du soutien, c'est à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, oui.

3870

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Merci. Oui, Monsieur.

M. PIERRE BRICAULT :

3875

Pierre Bricault. Écoutez, je me suis retrouvé dans la rue pendant un certain nombre de mois et puis j'ai été administré par l'Accueil Bonneau. Donc, je me suis retrouvé à côtoyer... j'ai vécu sur la rue Saint-Christophe près de la Place Dupuis, qui est un milieu difficile, où est-ce qu'on trouve beaucoup de ces petits caps orange, pour ceux qui s'injectent des drogues, il y en a partout. Et j'ai vu des scènes qui étaient touchantes, dans le sens que j'ai... comme c'était mon secteur puis je n'avais pas beaucoup d'argent, je traînais. Je traînais pas, mais j'avais pas d'argent.

3880

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3885

D'accord.

M. PIERRE BRICAULT :

3890

Et j'ai vu des scènes de dureté. Des jeunes, par exemple, qui avaient eu le malheur de voler, de vendre un malheureux sachet qui n'appartenait pas au sachet qu'il fallait vendre à son groupe et qui se faisait tapocher par son chef de groupe, une jeune fille se faire violer... en tout cas pas violer, mais en tout cas prise violemment contre une palissade. Donc, il y a des choses qui se passent dans le secteur qui sont assez violentes. Bon, je me rappelle d'avoir côtoyé...

3895

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Pouvez-vous aller à votre question?

3900

M. PIERRE BRICAULT :

Très rapidement, oui.

3905 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Oui.

M. PIERRE BRICAULT :

3910

C'est qu'il y a des jeunes qui se font souiller, dans le sens qu'il y a des gens là-dedans qui sont des éléments qui sont vraiment durs, criminels, des agents de corruption des jeunes.

3915

Je me rappelle d'avoir vu à la maison de chambre où est-ce que je demeurais, il y avait un bonhomme qui vendait de la drogue, gros, il y a eu des pimps, puis tout ci puis tout ça. Et le jeune qui allait rôder dans le bout de la Maison des jeunes, qui était sur Saint-Christophe, un peu plus au nord...

3920 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

Là, il ne faut pas que vous nous racontiez l'histoire, Monsieur.

M. PIERRE BRICAULT :

3925

Oui, mais c'est parce qu'il y a du monde peut-être qui comprennent un peu ce que je veux dire. Et finalement, bon, ce monsieur-là était très dangereux, sauf que c'était un prodigieux manipulateur. Il n'a jamais été en prison, le monsieur, puis il le sera jamais.

3930

Tout ça pour dire c'est que, en fin de compte, j'ai vu des policiers brasser des jeunes, durs, et je voyais que le jeune était coincé entre son petit bo-boss, qu'il fallait qu'il vende puis qu'il produise pour pouvoir survivre, et c'est très dur ce milieu-là, et le policier qui était aussi «rough» avec lui. Il parlait comme s'il était un «bum» et le policier avait vraiment une attitude dure.

3935

Et ce que je verrais, c'est que je pense qu'il y a besoin d'une escouade qui serait formée d'hommes et de femmes qui sont vraiment triés sur le volet et qui sont capables d'avoir une empathie envers les jeunes, ce qu'on appelle «tough love», être capable d'être ferme. Il y a des choses qui sont claires, qui ne se font pas, qui sont autodestructives. Il y a un paquet de jeunes dans la rue qui ont une attitude d'autodestruction. Ils sont en train de s'autodétruire.

3940

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3945 On va aller vérifier. Est-ce que, Madame Paquin, il y a de ce genre d'escouade chez vous qui travaille en particulier avec les jeunes?

Mme JOHANNE PAQUIN :

3950 Il y a des policiers qui sont au centre-ville et qui reçoivent évidemment toute cette formation-là pour travailler avec les jeunes. Il y a des plans d'action aussi qu'on applique, en fait, sur l'ensemble du territoire. On collabore aussi avec nos partenaires à plusieurs niveaux. Donc, il y a toutes des stratégies qui viennent en arrière de ça.

3955 Dernièrement, on a mis sur pied le projet d'assistance de concertation dans le centre-ville pour justement essayer de recréer les ponts avec certains organismes communautaires. Parce que ce n'est pas toujours évident que le policier remplisse sa mission du respect des lois et des règlements, des plaintes des citoyens, et le rôle aussi de certains organismes communautaires.

3960 Donc, cette personne-là, qui est une civile, travaille à l'intérieur d'un poste de police, mais avec une formation sociale et en criminologie. Donc, elle vient intervenir sur le terrain, tout sur l'aspect de la médiation. Donc, c'est un élément de plus avec lequel on travaille. Et je pense que depuis une année déjà, on a évalué le projet si ça porte fruit. Donc, on est en train de regarder comment est-ce qu'on peut le développer davantage. Donc, voilà.

3965 C'est sûr que les interventions au niveau du centre-ville – quand on parlait tantôt de la gestion des espaces urbains, c'était ça qu'on parlait – ce n'est pas facile. Ce n'est pas facile sur plusieurs aspects. Il y a beaucoup d'intrants, il y a beaucoup d'aspects à tenir en compte. 3970 Donc, ce n'est pas uniquement une approche policière. Ça prend vraiment une approche intégrée avec l'ensemble des intervenants du milieu.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3975 Merci, Madame. Vous allez être notre dernière intervenante.

Mme MONIQUE KHOUSAM :

3980 Je m'excuse, ce n'est pas une question que j'ai à poser. C'est plus une intervention comme employée de la Ville au sujet de la qualité de vie des familles. Est-ce que je peux le faire?

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

3985 Vous voulez vous identifier?

Mme MONIQUE KHOUSAM :

Alors, c'est Monique Khoumam, de la Direction associée des bibliothèques de Montréal.

3990

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

D'accord, allez-y.

3995

Mme MONIQUE KHOUSAM :

Madame Gold a posé la question tout à l'heure, à savoir comme quoi les écoles étaient importantes et le logement pour s'installer dans une ville. Effectivement, c'est le cas. Mais de plus, il y a plusieurs articles ou des études qui ont prouvé aussi que la bibliothèque à proximité était un élément important pour que les familles puissent s'installer dans une ville.

4000

À Montréal, il y a 19 arrondissements et, dans chaque arrondissement, il y a de une à quatre bibliothèques. En fait, il y a 43 bibliothèques. C'est gratuit pour tout le monde. On s'occupe de toutes les clientèles. Je ne veux pas dire qu'on donne les réponses à toutes les solutions, mais de plus en plus on essaie de travailler pas en silo, mais avec le développement social, avec les affaires interculturelles, et du tout-petit, dès la naissance il peut avoir des livres cadeaux, jusqu'aux personnes âgées à mobilité réduite où on leur envoie les livres à la maison.

4005

C'est sûr qu'il y a beaucoup de services. Il reste encore beaucoup de choses à faire. Et la Ville a investi, peut investir encore des sous parce qu'elle reconnaît l'importance de la bibliothèque dans la vie de l'enfant. Il a été prouvé que les jeunes qui ont trouvé ce plaisir de lire et qui se débrouillent avec les outils de travail, l'Internet et tout ça, ça a un effet contre le chômage, ça a un effet contre le décrochage scolaire, etc.

4010

4015

Alors, si vous voulez des études ou des preuves, il y a moyen qu'on vous sorte quelque chose là-dessus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

4020

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des disparités importantes dans le réseau des bibliothèques dans les arrondissements de Montréal en ce moment?

Mme MONIQUE KHOUSAM :

4025

Effectivement, il y en a des disparités et la Ville essaie d'investir des sous. Par

exemple, pour les heures d'ouverture, il y a des bibliothèques qui ouvriraient un certain nombre minimum, d'autres plus, d'essayer de les amener toutes à 53 heures minimum. Ça, c'est déjà quelque chose, et puis aussi au niveau des fins de semaine.

4030

On parle beaucoup d'adolescents justement qui ne savent pas quoi faire de leur temps. Il faut avouer que c'est une clientèle qui n'est pas très facile. On va tenir un forum le 9 décembre où on invite plusieurs spécialistes pour nous éclairer comment on peut intéresser les jeunes. Parce que même s'ils ne lisent pas les livres, ils lisent Internet. Ils ont besoin d'informations constamment.

4035

Alors, on se met à jour selon les besoins et selon les clientèles. On essaie de ne pas oublier personne. Il y a les bibliothèques qui font beaucoup de travail sur place. Mais au niveau des services corporatifs, on offre des services hors les murs pour aller chercher les gens qui ne viennent pas d'eux-mêmes à la bibliothèque pour toutes sortes de raisons : nouveaux arrivants ou bien l'analphabétisme, le décrochage scolaire et tout ça. Et ça, on ne réussirait pas seuls, c'est toujours en partenariat. Parce qu'il y a un partenariat important avec la lutte au décrochage scolaire justement, où ils font du travail très, très appréciable dans les écoles et avec les bibliothèques.

4040

4045

Alors, je pense que ce que vous avez ressorti tout à l'heure, que seul, on n'y peut rien, mais en faisant tous notre petit bout de chemin, on y arrivera sûrement. Merci de l'attention.

4050

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci beaucoup.

4055

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

Alors, on approche de la fin. Je voudrais d'abord remercier vraiment chaleureusement les panélistes qui nous ont accompagnés ce soir, les gens de la Ville aussi, et vous dire que ce n'est pas fini. Je sens que j'en ai frustré quelques-uns. D'ailleurs, il y en a un qui nous a quitté. Alors, ce n'est pas fini. Il y a une suite à cette étape-là de la consultation publique. Donc, je rappelle que l'objectif ce soir, c'était d'enrichir la discussion.

4060

Alors, pour ceux et celles qui veulent maintenant venir donner leur point de vue, je vais donner la parole à madame Beaudet, elle va vous expliquer comment faire. Et je dois vous dire que, quant à moi, j'ai bien apprécié la rencontre de ce soir. Madame Beaudet.

4065

Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de la commission :

Merci, Madame Roy. Alors, je tiens également au nom de la commission à

4070 remercier la Ville et l'énergie qu'ils ont investie à nous faire toutes ces présentations et à nous
tenir vraiment très bien informés sur la multitude de sujets que regroupe le plan d'action. Je
remercie aussi toutes les personnes de l'Office pour leur support et pour la logistique.

4075 Mais je tiens à remercier, d'abord et avant tout, naturellement les citoyens et
citoyennes qui sont venus, les gens de la salle, les représentants de groupes, qui ont
accepté de passer plusieurs soirées avec nous et de veiller tard. On doit admettre que
10 h 30, c'est tard. Alors, on apprécie beaucoup votre intérêt envers le Plan d'action famille
et vos témoignages.

4080 On vous demande de communiquer le plus tôt possible avec monsieur Éric Major de
l'Office, ses coordonnées se retrouvent dans notre dépliant et aussi sur le site de l'Office,
pour que l'audition des mémoires puisse être planifiée selon vos besoins et pour qu'on puisse
nous aussi recevoir vos mémoires le plus tôt possible. Parce que la commission, pour avoir
un échange plus intéressant, aimerait les recevoir à l'avance pour qu'on puisse les lire.

4085 Alors, la date limite d'inscription des mémoires est le 23 novembre, à 16 h, et nous
commencerons le lundi suivant, le lundi soir, le 27. Et l'audition des mémoires se fera cette
fois-ci dans l'édifice des bureaux de l'Office qui se trouve sur la rue Metcalfe. Tout ça
naturellement est sur le site. Toute cette information, vous pouvez la trouver sur le site
Internet de l'Office.

4090 Alors, merci à tous.

Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

4095 Merci bien.

4100 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

4105 _____
LISE MAISONNEUVE, s.o.